

Université de Montréal

Périurbanisation à Yangon, Myanmar : une géographie politique des dynamiques foncières
marchandes locales

Par

Antoine Chamberland

Département de Géographie, Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en géographie

Juin 2021

© Antoine Chamberland, 2021

Université de Montréal

Département de Géographie, Faculté des Arts et des Sciences

Ce mémoire intitulé

**Périurbanisation à Yangon, Myanmar : une géographie politique des dynamiques foncières
marchandes locales**

Présenté par

Antoine Chamberland

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Sébastien Rioux

Président-rapporteur

Gabriel Fauveaud

Directeur de recherche

Thi Thanh Hien Pham

Membre du jury

Résumé

Cette recherche de maîtrise s'intéresse au processus de périurbanisation à Yangon, métropole du Myanmar, dans un contexte de métropolisation et de libéralisation de la gestion des ressources foncières. Dans ce mémoire, je défends l'idée que la périurbanisation doit être considérée comme un processus de reconfiguration des espaces politiques et des dynamiques foncières marchandes alimentées par l'ensemble des acteurs des espaces périphériques de Yangon. Une approche de la périurbanisation par la géographie politique et une perspective relationnelle du concept de marchandisation permet de comprendre la complexité des relations de pouvoir et des dynamiques foncières marchandes qui contribuent à façonner les espaces périurbains de Yangon.

Cette recherche s'appuie sur une étude des pratiques et stratégies foncières des acteurs locaux à Thanlyin, township périurbain de Yangon, dans un contexte de développement accéléré de son territoire. L'analyse produite dans cette recherche démontre que la périurbanisation est un processus complexe de territorialisation de la tension entre la formalité et l'informalité foncières, de formation d'agencements fonciers favorisant la marchandisation de la terre et de production de nouveaux espaces politiques multiscalaires.

Mots-clés : Yangon, Myanmar, études sud-est asiatiques, études foncières, périurbanisation, géographie politique, marchandisation foncière, métropolisation.

Abstract

This master's research focuses on the process of peri-urbanization in Yangon, Myanmar's metropolis, in a context of metropolization and liberalization of land resource management. In this thesis, I defend the idea that peri-urbanization must be considered as a process of reconfiguring political spaces and land commodification dynamics fueled by the actors of the peripheral areas of Yangon. An approach to peri-urbanization through political geography and a relational perspective of the concept of commodification allows us to understand the complexity of power relations and market land dynamics that help shape the peri-urban spaces of Yangon.

This research is based on a study of land practices and strategies of local actors in Thanlyin, a peri-urban township of Yangon, in a context of accelerated development of its territory. The analysis produced in this research demonstrates that peri-urbanization is a complex process of territorialization of the tension between land formality and informality, of formation of land assemblage favoring land commodification and of new multi-scale political space production.

Keywords : Yangon, Myanmar, Southeast Asian studies, land studies, peri-urbanization, political geography, land commodification, metropolization.

Table des matières

Résumé	5
Abstract.....	7
Table des matières	9
Liste des figures.....	11
Liste des acronymes	13
Précisions sur la toponymie	15
Note sur l’anonymisation et les références aux entretiens	17
Note sur les devises monétaires	19
Remerciements	21
Introduction	23
1. Le périurbain en tant que processus spatial	31
1.1. Quelles embûches à la théorisation du périurbain ?	32
1.2. Caractérisation territoriale du périurbain.....	35
1.3. La périurbanisation : un important enjeu foncier et immobilier	40
1.4. Les forces politiques structurantes de la périurbanisation	43
1.5. Une approche politique et locale de la périurbanisation	50
2. Approche théorique.....	55
2.1. Une approche relationnelle d’une géographie politique du périurbain	55
2.2. Les dimensions relationnelles de la marchandisation de la terre	66
3. Méthodologie	75
3.1. Approche méthodologique	75
3.2. Préparation de la recherche.....	76

3.3. Démarche de terrain	80
3.4. Portée de la recherche et enjeux de positionnalité	86
4. L'urbanisation périphérique au Myanmar : un enjeu foncier hautement politique.....	89
4.1. Le foncier périurbain : un enjeu colonial	89
4.2. Les déplacements forcés comme modèle de développement périurbain	93
4.3. Le foncier comme levier de la métropolisation à Yangon	100
5. La périurbanisation à Thanlyin : un processus de reconfiguration spatiopolitique.....	103
5.1. Thanlyin : un township périurbain au cœur des transformations métropolitaines.....	105
5.2. La gestion du foncier périurbain : dépasser la dichotomie formalité/informalité	112
5.3. Intrication des rôles des acteurs dans la marchandisation foncière	125
5.4. La zone économique spéciale de Thilawa : la production de nouveaux espaces politiques périurbains	135
Conclusion.....	151
Chronologie.....	157
Références bibliographiques	159

Liste des figures

Figure 1. Carte de Yangon divisée par districts et townships	29
Figure 2. Image satellite de Yangon	30
Figure 3. Carte de l'évolution historique de Yangon depuis la colonisation anglaise	91
Figure 4. Cœur du centre-ville de Yangon	97
Figure 5. Rue de Hlaing Thar Yar	98
Figure 6. Aperçu en photos du centre et de la périphérie de Thanlyin	103
Figure 7. Carte du township de Thanlyin.....	104
Figure 8. Schéma simplifié de la hiérarchie territoriale de Yangon	106
Figure 9. Intérieur de l'enclave résidentielle de Star City	110
Figure 10. Entrée principale de la ZES de Thilawa	111
Figure 11. Carte du regroupement de villages Hpa Yar Kone.....	113
Figure 12. Schéma du zonage de Hpa Yar Kone.....	120
Figure 13. Carte de Khun Chan Kone.....	125
Figure 14. Images satellites de l'évolution du peuplement dans la pointe du réservoir à Khun Chan Kone	127
Figure 15. Image satellite et aperçu en photos de la pointe du réservoir de Khun Chan Kone..	129
Figure 16. Lotissement typique dans la pointe de Khun Chan Kone	131
Figure 17. Carte de la zone totale prévue dans le projet de la ZES de Thilawa.....	136
Figure 18. Photos des maisons de compensation.....	139
Figure 19. Image satellite des zones de relocalisations aménagées pour les ménages évincés.	141

Figure 20. Une des rues du village de relocalisation Myaing Thar Yar (Zone A) 142

Figure 21. Une des rues du village de relocalisation des habitants de la zone B 144

Liste des acronymes

JICA : Agence de coopération internationale du Japon (*Japanese International Cooperation Agency*)

LND : Ligue nationale pour la démocratie (*National League for Democracy*)

MMK : Kyat (*Myanmar Kyat*)

OEM : Administrateur de regroupement de villages (*Ocho-ein-mu*)

SEM : Chef de 10 maisons (*Seh-ein-mu*)

SLORC : Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre (*State Law and Order Restoration Council*)

SPDC : Conseil d'État pour la paix et le développement (*State Peace and Development Council*)

TSDG : Groupe pour le développement social de Thilawa (*Thilawa Social Development Group*)

USDP : Union pour la solidarité et le développement (*Union Solidarity and Development Party*)

YEM : Chef de 100 maisons (*Ya-ein-mu*)

YCDC : Comité de développement de la ville de Yangon (*Yangon City Development Committee*)

ZES : Zone économique spéciale

Précisions sur la toponymie

Au Myanmar, la toponymie est un enjeu particulièrement politique. En 1989, la junte du Conseil d'État pour la paix et le développement (SPDC), alors au pouvoir depuis un an, allait entreprendre une opération de changement de toponymie à travers le pays dans le but de « birmaniser » autant le nom du pays que ceux de plusieurs villes. Ainsi, le nom du pays allait officiellement passer de Birmanie à Myanmar et le nom de Rangoun allait devenir Yangon. Plusieurs chercheurs influents sur le Myanmar et l'Asie du Sud-Est ont toutefois refusé d'adopter ces nouveaux toponymes. Par exemple, Rodolphe de Koninck (2019, p. 230-231) justifie ce refus en expliquant que ces changements de noms contribuent à effacer la présence des autres ethnies et langues présentes dans le pays en birmanisant la toponymie. Sans être en parfait désaccord avec cette idée, je pense que le nom de Birmanie, faisant directement référence à l'ethnie majoritaire, n'est pas nécessairement plus adapté à représenter la diversité ethnique et linguistique du pays. Si ces changements ont été opérés par un régime autant détesté par la grande majorité de sa population que conspué par l'Occident, « Myanmar » et « Yangon » étaient déjà les noms qui étaient utilisés au quotidien par les participants à la recherche. Ainsi, les noms officiels post-1989 seront utilisés dans ce mémoire. Cette décision est basée sur ma volonté de ne pas favoriser la toponymie coloniale simplement pour m'opposer à la décision du régime militaire en place entre 1988 et 2011. Donc, la toponymie utilisée variera en fonction de la période à l'étude. Lorsqu'il sera question d'un évènement pré-1989, les noms de Birmanie et Rangoun seront utilisés. Lorsque la période post-1989 sera abordée, les noms de Myanmar et Yangon seront utilisés.

Note sur l'anonymisation et les références aux entretiens

Cette recherche s'appuie sur plus de 70 entretiens avec différents acteurs participant à l'urbanisation périphérique de Yangon. Dans un souci de protéger les personnes ayant participé à ma recherche, tous les noms évoqués dans ce mémoire sont fictifs. Certaines informations permettant de les retracer ont également été éludées ou légèrement modifiées.

Cependant deux acteurs précis sont nommés par leur vrai nom puisqu'ils représentent des acteurs politiques militants connus et importants dans le contexte de la lutte pour les droits humains liés à l'implantation de la zone économique spéciale de Thilawa dont il est question dans le cinquième chapitre. La première fois que ces deux personnes sont nommées dans le présent mémoire, une note de bas de page vient préciser que ce sont bel et bien leur vrai nom qui est révélé.

Sur le plan des références aux entretiens, l'ensemble des participants ont été divisés en sous-groupes d'acteurs comme suit :

- Habitant : (Habitant 1, 2019)
- Agents de développement et agents de recherche : (Agent de dév. et rech. 1, 2019)
- Organisation de la société civile : (OSC 1, 2019)
- Représentants locaux : (Élu 1, 2019)

Note sur les devises monétaires

La devise monétaire du Myanmar est le kyat. Son acronyme « MMK » est utilisé tout au long de cette recherche. Au moment de réaliser la recherche de terrain qui s'est échelonnée sur environ un an et demi, la valeur du MMK a maintenu une moyenne d'environ 1 100 MMK pour 1 CAD. Dans ce mémoire, il est fréquemment question de transactions ayant eu lieu il y a plusieurs années. Il est donc difficile de déterminer la valeur exacte du MMK par rapport au CAD au moment précis de la transaction. L'unité de mesure indienne « lakh » est également utilisée dans certaines citations tirées d'entretiens avec des habitants. Un lakh équivaut à 100 000 MMK.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de recherche Gabriel Fauveaud qui m'a proposé de travailler sur le Myanmar dès la dernière année de mon baccalauréat. En changeant de carrière pour venir étudier en géographie, je n'aurais jamais cru avoir la chance de mener une telle recherche dans des espaces qui m'étaient complètement inconnus il y a cinq ans à peine. Merci pour la confiance que tu m'as accordée dès le début de notre collaboration. Je me sens privilégié d'avoir pu travailler avec toi pendant ces quatre années. J'aurais aimé poursuivre au doctorat sous ta direction, mais il y a des moments où il faut savoir s'arrêter.

Je tiens à remercier les membres du jury, Sébastien Rioux et Thi Thanh Hien Pham. Merci également aux nombreuses personnes qui ont ponctué mon parcours universitaire et qui m'ont permis d'accumuler un bagage considérable d'expériences en recherche étudiante. Merci aux étudiants qui ont fait de mes études une succession de moments enrichissants autant sur le plan intellectuel que sur le plan social. Je tiens également à remercier les professeurs du département de géographie qui contribuent quotidiennement à créer une ambiance plus que propice à un apprentissage convivial. Merci, ကျေးဇူး တင်ပါတယ်, à tous les participants à cette recherche et à tous ceux qui m'ont aidé sur le terrain. Évidemment, sans eux cette recherche n'aurait pas été possible et le terrain aurait été beaucoup plus difficile qu'il ne l'a été.

Merci à mes parents et mes grands-parents qui ont toujours valorisé l'éducation. Dans chacune de mes réussites universitaires, une grande part du mérite vous revient. Finalement, merci à Gabrielle de m'avoir épaulé durant mon parcours universitaire. Sans toi, je n'aurais peut-être jamais eu le courage de me lancer dans une voie qui me semblait si lointaine il n'y a de ça que quelques années.

Introduction

La première fois que je suis allé à Yangon pour réaliser un terrain exploratoire, j'ai rapidement eu le réflexe de vouloir observer les limites de la ville pour constater comment l'urbain gagnait du terrain sur le rural dans un contexte de métropolisation de la plus grande ville du Myanmar qui compte plus de cinq millions d'habitants. Ainsi, j'ai pris le train et l'autobus pour faire un tour des périphéries urbaines probablement dans l'espoir inavoué de trouver une frontière évidente, une ligne de fracture, qui démontrerait hors de tout doute l'expansion inexorable des fonctions et paysages urbains sur leurs homologues ruraux depuis l'adoption de politiques néolibérales de développement héritées en grande partie de l'ouverture politique initiée en 2011. Probablement puisque j'avais une idée trop claire et précise de ce que je voulais identifier sur le terrain, je n'ai pas trouvé exactement ce que je cherchais. C'est seulement lors des visites subséquentes lorsque j'ai pu m'entretenir autant avec des habitants que des acteurs-clés du développement périurbain que j'ai compris la pertinence d'observer les espaces périphériques de Yangon avec d'autres yeux que ceux d'un arpenteur qui cherche une adéquation parfaite entre ce qui se trouve sur un schéma d'aménagement et ce qu'on observe physiquement sur le terrain. Plus qu'une simple frontière entre l'urbain et le rural, j'ai trouvé dans les espaces périurbains un entremêlement complexe de tensions politiques qui s'expriment fortement dans les pratiques et stratégies foncières des acteurs locaux.

Comme j'ai pu le constater lors de mes recherches de terrain à Yangon effectuées de 2018 à 2019, les discussions sur la terre et l'ensemble des activités économiques liées à celles-ci sont omniprésentes autant dans les entretiens que j'ai pu mener avec des habitants périurbains de Yangon que dans le discours des officiels de tous les échelons du gouvernement. Bien plus qu'un sujet de discussion chez les acteurs périurbains de Yangon, les dynamiques foncières marchandes contribuent à structurer les rapports politiques et sociaux périurbains à toutes les échelles géographiques.

Si les espaces centraux de Yangon sont fortement affectés par la marchandisation du foncier et de l'immobilier, entre autres par l'accélération des dynamiques spéculatives, ce sont

toutefois majoritairement les espaces périurbains qui subissent les plus fortes transformations. En effet, ces espaces de conquête de l'urbain encore méconnus se distinguent autant par l'intensité de leurs transformations que par la multiplicité des tensions qui les façonnent (c.-à-d. grands projets, pluralité des modes d'occupation de l'espace, pression démographique) (Friedmann, 2016). Si les politiques de libéralisation et de conversion des terres héritées de la période de transition politique et économique de 2011 jouent un rôle crucial dans les processus de périurbanisation, les pratiques des acteurs locaux participent également à alimenter la course au foncier et la transformation des espaces périphériques de Yangon. Bien plus qu'un secteur économique réservé aux courtiers fonciers professionnels et aux investisseurs transnationaux, la production des marchés fonciers périurbains est l'affaire de tous à Yangon. En effet, comme observé lors de recherches de terrain menées à Yangon de 2018 à 2019, la spéculation, l'accumulation et l'accélération des transactions foncières font toutes partie des pratiques des populations les plus précaires et des élites locales qui adaptent leurs modes d'occupation de l'espace pour tirer parti des opportunités économiques qu'offre la périurbanisation. Ainsi, plutôt que de seulement s'attarder aux grandes dynamiques foncières transnationales qui affectent la majorité des espaces périurbains des grandes villes asiatiques, cette recherche analyse l'articulation des rapports fonciers politiques et marchands entre les acteurs du développement périurbain à Yangon. Plus précisément, cette recherche de maîtrise souhaite comprendre quel rôle occupent les pratiques et stratégies foncières des acteurs locaux (c.-à-d. habitants, élus locaux, petits spéculateurs fonciers) dans les processus de périurbanisation à Yangon. Dans ce mémoire, je défends ainsi l'idée que *la périurbanisation doit être considérée comme une reconfiguration des espaces politiques qui se lit à travers les dynamiques foncières marchandes alimentées par l'ensemble des acteurs des espaces périphériques de Yangon*. Cet argument central a été développé à la suite de trois mois de terrain qui m'ont permis de prendre la mesure de l'importance des tensions foncières et immobilières marchandes dans la production des espaces périurbains à Yangon.

Cette recherche de maîtrise poursuit trois larges objectifs dont l'accomplissement permettra d'étayer l'argument principal :

1. Exposer et analyser les relations de pouvoir qui sous-tendent les processus de périurbanisation ;
2. Documenter et analyser les pratiques foncières et immobilières des acteurs locaux des espaces périurbains de Yangon ;
3. Comprendre comment les politiques et stratégies publiques visant à accroître le potentiel marchand du foncier et de l'immobilier se matérialisent et influencent les pratiques des acteurs locaux.

Cette recherche mobilise un cadre théorique qui s'intéresse au périurbain non pas comme un simple espace que nous pouvons délimiter sur une image satellite ou bien en identifiant des fonctions territoriales qui seraient propres aux espaces périphériques des grandes villes asiatiques. En effet, une approche relationnelle de la géographie politique servira de base pour produire une compréhension de la périurbanisation qui s'appuie davantage sur une analyse politique des relations foncières marchandes entre les acteurs de la production périurbaine que sur une étude fonctionnaliste ou morphologique des espaces produits par ce processus.

Le périurbain en tant qu'objet d'étude occupe une place de plus en plus importante dans les études urbaines asiatiques (Abramson, 2016 ; Boudreau et Labbé, 2011 ; Friedmann, 2011, 2016 ; Labbé et Musil, 2014 ; Leaf, 2015, 2016 ; Shatkin, 2016 ; Sorensen, 2016). Cependant, Yangon en tant que métropole régionale est somme toute négligée dans ce même champ d'études. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le Myanmar a été un pays difficile d'accès depuis plusieurs décennies à cause de la succession de régimes autoritaires. Ainsi, en tant que métropole d'un pays vivant pratiquement en autarcie pendant 50 ans, Yangon est restée un angle mort de la recherche sur les grandes villes en Asie du Sud-Est alors que d'autres villes de pays limitrophes ont pu faire l'objet de nombreuses recherches universitaires. Une autre raison qui explique le faible nombre de recherches s'intéressant à Yangon est le rapport particulièrement hostile que les régimes militaires ont entretenu avec les universités et le corps étudiant. Spécialement durant la résistance face au coup d'État de 1988, les étudiants ont représenté le cœur de la contestation du régime militaire qui a organisé une répression meurtrière à même les universités. Ainsi, les multiples fermetures forcées des universités ont alimenté les déficiences techniques et financières du réseau de recherche et d'enseignement

universitaires. Bien que cette recherche ne soit pas réalisée en partenariat avec une université myanmaraise, elle souhaite tout de même contribuer à démontrer la pertinence de s'intéresser à Yangon et au Myanmar en général.

La quantité de recherches s'intéressant à Yangon est certes restreinte, mais elle n'est pas inexistante. On peut noter deux grandes approches s'étant intéressées aux dynamiques d'urbanisation à Yangon. D'une part, des recherches adoptant une approche d'économie politique ont cherché à comprendre le rôle des stratégies de développement urbain à Yangon à l'échelle nationale (Bissinger, 2012 ; Stordahl, 2008 ; Strefford, 2016 ; Tainturier, 2008). D'autre part, des recherches en études urbaines se sont plutôt attelées à étudier des dynamiques qui contribuent à produire la ville à l'échelle des quartiers (Allaverdian et al., 2019 ; Forbes, 2016, 2019 ; Htwe et al., 2017 ; Lubeigt, 1986, 1989 ; Nwe, 1998 ; Rhoads, 2018 ; Sabrié, 2014 ; Skidmore, 2004 ; Zaw et al., 2014). En mobilisant des éléments dans ces deux approches, cette recherche souhaite plutôt s'intéresser aux processus locaux qui transforment les espaces périurbains. Ainsi, dans cette recherche, j'adopte une approche multiscalaire et relationnelle qui permet de mettre en lumière la complexité des transformations politiques, économiques et sociales qui s'opèrent dans les espaces périurbains de Yangon.

L'analyse produite dans cette recherche s'appuie sur trois mois de terrain réalisé de 2018 à 2019. Bien que la trajectoire périurbaine de l'ensemble de Yangon soit abordée dans ce mémoire, l'étude principale se concentre sur le cas de Thanlyin, un township¹ périurbain aux premières loges des transformations métropolitaines qui caractérisent la dernière décennie à Yangon. En effet, cet espace périurbain est en cours de transformation depuis quelques années notamment à cause de la multiplication de grands projets industriels et résidentiels. Une étude de cet espace offre un aperçu des grands vecteurs de transformations qui affectent non seulement les espaces périphériques de Yangon, mais l'ensemble de la ville elle-même.

¹ Le township est la principale division administrative de la ville de Yangon. Le terme anglais a été utilisé dans le but de souligner son héritage colonial.

Il est à noter que la rédaction de ce mémoire prend place dans un contexte très particulier au Myanmar. Au moment de rédiger le dernier chapitre de ce mémoire, la *Tatmadaw* (armée myanmaraise) reprenait le contrôle du gouvernement national à la suite des élections de l'automne 2020 remportées haut la main par la Ligue nationale pour la démocratie (LND), parti d'Aung San Suu Kyi. Il est important de mentionner d'emblée que la présente recherche a été menée entièrement pendant le premier mandat de la LND, c'est-à-dire au plus fort de la soi-disant transition démocratique amorcée en 2011. Ainsi, l'ensemble des événements relatés dans ce mémoire ont eu lieu avant le retour des militaires au pouvoir et l'arrestation des dirigeants de la LND. Peu d'indices ne laissaient poindre à l'horizon qu'un coup d'État replongerait aussi rapidement le pays dans un autoritarisme assumé. Ainsi, les analyses produites dans ce mémoire ont, certes, été alimentées par les troubles politiques actuels, mais ceux-ci ne représentent pas la base de cette recherche. Étant donné que l'objectif de ce mémoire n'est pas d'anticiper le développement futur de Yangon, je me suis gardé autant que faire se peut de spéculer sur l'avenir politique du pays et je me suis contenté de produire une analyse basée sur les événements pré-coup d'État du 1er février 2021.

Le reste de ce mémoire est divisé en cinq chapitres. Les deux premiers chapitres présentent l'assise théorique de cette recherche. Le premier de ces deux chapitres s'intéresse à la notion de périurbain et à sa situation dans la littérature en études urbaines. Si le périurbain attire de plus en plus le regard des chercheurs, plusieurs facettes des dynamiques qui contribuent à le façonner restent encore à étudier, notamment celle des rapports politiques fonciers entre les acteurs de l'urbanisation périphérique. C'est dans cette section que j'établirai la pertinence de mon approche pour analyser le processus de périurbanisation à Yangon. Le second chapitre théorique pose les bases de l'approche théorique mobilisée pour mener cette recherche. Ce cadre est composé d'une approche relationnelle de la géographie politique et par le concept de marchandisation foncière, qui est généralement l'apanage de l'économie politique, mais qui sera traité dans cette recherche comme un agencement de relations de pouvoir qui permet de transformer la terre en marchandise. Le troisième chapitre détaille les aspects méthodologiques de la recherche. Le quatrième chapitre brosse ensuite un portrait politico-historique de la périurbanisation à Yangon depuis la colonisation anglaise qui permet de contextualiser la

présente recherche. En effet, avant procéder à quelconque analyse, il est impératif d'effectuer un bref retour historique pour comprendre l'évolution des politiques nationales en matière de développement urbain qui ont été, et continuent d'être, déterminantes dans les processus d'urbanisation et de périurbanisation, non seulement à Yangon, mais dans tout le Myanmar. Le cinquième chapitre présente les résultats et analyses de cette recherche qui s'appuie sur une étude des dynamiques périurbaines foncières à Thanlyin, township au sud-est du centre-ville de Yangon. Finalement, la conclusion clôt le mémoire et propose une réflexion sur la pertinence de s'intéresser autant au Myanmar qu'au périurbain en Asie du Sud-Est.

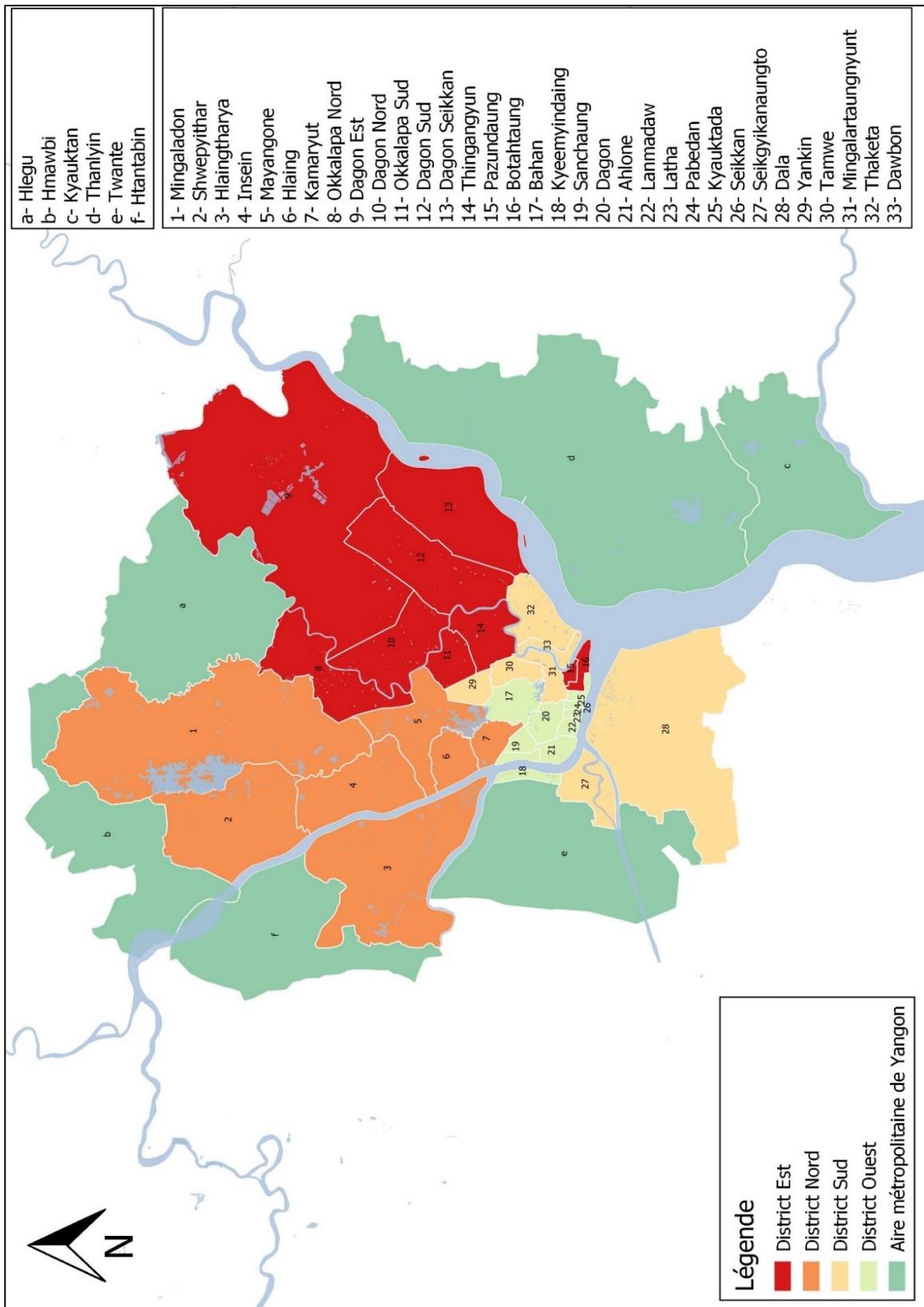


Figure 1. Carte de Yangon divisée par districts et townships. Production : Antoine Chamberland, 2021. Données : JICA, 2012.

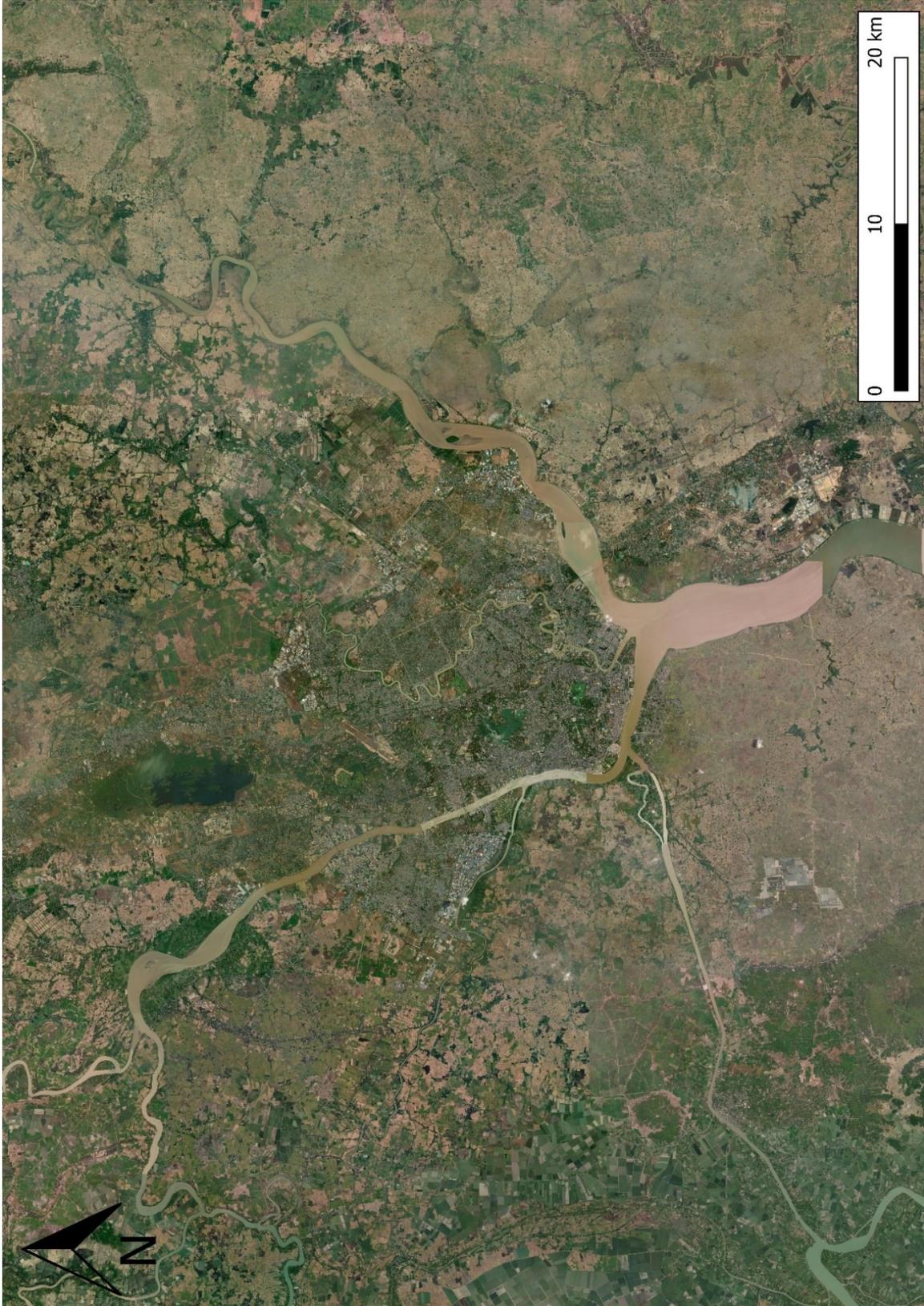


Figure 2. Image satellite de Yangon. Production : Antoine Chamberland, 2021. Fond de carte : ESRI, 2021.

1. Le périurbain en tant que processus spatial

Le présent chapitre a pour objectif de faire le point sur la littérature qui traite des espaces périurbains et des processus de périurbanisation. Étant donné le sujet de cette recherche de maîtrise, ce chapitre se contentera d'aborder les dynamiques périurbaines au Sud et plus principalement en Asie. Ce choix a pour objectif autant de circonscrire la portée de cette recherche que de traiter des dynamiques qui sont propres aux contextes urbains et ruraux asiatiques qui sont évidemment bien plus propices à éclairer le cas myanmarais que ne pourraient le faire des exemples et théories tirées de contextes du Nord.

Le périurbain est un concept qui profite de l'attention renouvelée des chercheurs en études urbaines. Si le phénomène de banlieurisation et les processus qui lui sont associés tels que la fragmentation et l'étalement urbains font depuis un certain temps l'objet de multiples recherches notamment à travers l'école de géographie urbaine de Los Angeles (Dear et Flusty, 1998 ; Scott et Soja, 1998), l'intérêt renouvelé pour le périurbain et la périurbanisation en tant que processus est somme toute assez récent et émerge principalement de l'importance de plus en plus cruciale des terres périphériques en tant que ressource dans le développement des villes et des grands ensembles urbains. Si le terme périurbain, dans son acception littéraire, peut être mobilisé pour décrire des réalités urbaines autant au Nord qu'au Sud, il est maintenant de plus en plus associé aux processus de métropolisation des grandes villes des pays économiquement émergents qui manifestent des formes particulières d'urbanisation périphérique (Leaf, 2016 ; Simon, 2008).

Ce chapitre de situation de la littérature sur le périurbain est scindé en cinq parties. En aucun cas, les éléments théoriques présentés dans le chapitre ne sont mutuellement exclusifs. Au contraire, c'est bien la prise en compte de l'ensemble de ces éléments qui permet de saisir la complexité du périurbain et des processus qui le façonnent. Premièrement, les enjeux qu'implique la théorisation du périurbain seront abordés. Deuxièmement, le périurbain et le processus de périurbanisation seront présentés à travers leurs aspects territoriaux. Troisièmement, le périurbain sera abordé en le plaçant dans le contexte des stratégies de

marchandisation et de monétisation foncières en Asie. Quatrièmement, il sera question des différentes dynamiques d'exclusion et les rapports de pouvoir qui sous-tendent les processus de périurbanisation. Finalement, au regard de la littérature présentée dans le chapitre et de quelques angles morts identifiés dans ces recherches, je présenterai certains aspects des processus de périurbanisation qui sont généralement négligés par des chercheurs en études urbaines. Ces aspects permettront ainsi de servir de préambule au développement théorique et empirique de cette recherche.

1.1. Quelles embûches à la théorisation du périurbain ?

Dans les études urbaines, l'urbanisation périphérique des villes asiatiques a été caractérisée par une série de termes qui mettent en évidence l'angle à travers lequel cette forme d'urbanisation est étudiée. La polysémie des termes décrivant indirectement ou directement les formes d'étalement urbain en Asie souligne donc la complexité des processus à l'œuvre (Denis, 2015). Le cas du concept de périurbain en est un bon exemple. Le « périurbain », dans son sens littéraire, peut simplement être défini comme un espace géographique situé à la périphérie d'une ville. Bien sûr, cette définition est loin de rendre compte de la multitude de manifestations du périurbain et des processus de périurbanisation à travers le monde. Non seulement cette définition simpliste ne rend pas justice à la complexité de l'objet d'étude, mais il laisse croire que toute forme d'urbanisation périphérique possède certaines caractéristiques intrinsèques et immuables. Donc, comment peut-on définir cet espace morphologique entre l'urbain et le rural ? Peut-on mesurer sa surface ? Où se trouve-t-il exactement ? Plutôt que de chercher à identifier comment le périurbain peut être précisément et morphologiquement défini en tant qu'espace, il est bien plus pertinent de l'étudier en adoptant une approche qui se penche sur les processus qui le façonnent (Simon, 2008).

Il y a trois décennies déjà, Terry McGee (1991) a démontré l'importance de ne pas considérer les dynamiques d'urbanisation périphérique comme relevant de lois universelles. En effet, en développant le modèle de la *desakota*, le géographe a cherché à démontrer que les particularités de l'urbanisation en Asie du Sud-Est et de l'Est rendaient difficiles les comparaisons

entre les différents contextes géographiques dans lesquels les processus d'urbanisation périphérique ont cours. McGee explique que « *desa* » et « *kota* » signifient littéralement et respectivement « village » et « ville » en indonésien. Le terme *desakota* fait ainsi écho à une forme particulière d'urbanisation en Asie de l'Est et du Sud-Est dont les périphéries urbaines sont généralement plus densément peuplées par rapport à leurs homologues du Nord entre autres à cause de la forte production rizicole qui requiert une grande main-d'œuvre. Ainsi, pour McGee (1991), le paradigme d'urbanisation de l'Occident ne peut être simplement transféré à l'Asie. Les dynamiques asiatiques d'urbanisation, comme dans toutes autres régions du monde, sont tributaires des relations entre les sociétés et les pays qui les composent et le système-monde. Le concept de transition urbaine menant à la périurbanisation en Asie « doit [donc] être recadré dans le paradigme plus large de la transition dans le couple espace-économie des pays »² (McGee, 1991, p. 5).

Voilà succinctement pourquoi la recherche d'une théorie universelle de l'urbanisation périphérique est à éviter pour McGee. On peut donc légitimement se demander si une telle théorisation est envisageable et, si oui, quelles peuvent être les avenues théoriques possibles. Même si la théorisation du périurbain ne doit pas contribuer à occulter les spécificités des agencements locaux à la base des différentes itérations des processus de périurbanisation en Asie, Friedmann (2016) est d'avis que la dimension localisée³ du périurbain ne doit pas nous empêcher de chercher à produire des éléments théoriques sur cet « espace urbain en devenir » (Friedmann, 2011). En effet, Friedmann reste ouvert à l'idée d'une théorisation qui laisse place à des généralisations ne cherchant pas trop à englober l'ensemble des processus de périurbanisation par des caractéristiques et des lois contraignantes. En acceptant de proposer quelques éléments théoriques pour décrire les différentes manifestations du périurbain, on peut ainsi créer un corpus d'hypothèses qui peuvent à la fois se renforcer et se contredire (Leaf, 2016). Dans les deux cas, cette mise en discussion d'éléments théoriques ancrés dans des contextes périurbains précis peut alimenter ce champ des études urbaines sans nécessairement mettre de côté des dimensions spécifiques aux contextes à l'étude. Une forme de théorisation du périurbain

² Traduction libre.

³ Traduction du terme anglais « *place-specific* », très répandu en géographie et utilisé textuellement par l'auteur.

peut ainsi passer par des généralisations à grande échelle (c.-à-d. locale ou régionale) qui s'en tiennent à une dynamique particulière dans le but de montrer les similarités et différences selon les contextes sociopolitiques et géographiques asiatiques (Friedmann, 2016 ; Shatkin, 2016).

Pour minimiser les risques de tomber dans les généralisations qui pourraient occulter la complexité des processus de périurbanisation, la théorie produite à ce sujet se doit de passer par une approche empirique s'appuyant sur une démarche rigoureuse de terrain. Le périurbain est, autant spatialement que temporellement, difficile à saisir du fait de son dynamisme et de ses particularités qui varient selon les différents contextes géographiques. Ainsi, la recherche de terrain représente un aspect méthodologique essentiel si on veut rendre compte le plus fidèlement possible des dynamiques périurbaines à l'étude.

En tant que processus de transformation des espaces périphériques des villes, la périurbanisation mérite d'être étudiée dans une perspective historique. En effet, Friedmann (2016) explique que Danielle Labbé (2014, 2016), en accordant plus d'une décennie à sa démarche de terrain au Vietnam, a pu rendre compte de l'évolution des dynamiques périurbaines à Hanoi dans un contexte de réformes agraires successives au Vietnam. Quoique difficile à mener, ce type de recherche a le mérite d'offrir une étude qui permet de mieux rendre compte de la dimension évolutive du périurbain. La présente recherche de maîtrise n'a malheureusement pas pu profiter d'une telle démarche de terrain. Il est donc d'autant plus prudent de ne pas chercher à étendre la portée des résultats de celle-ci à l'ensemble des contextes périurbains de l'Asie.

À la lumière des enjeux de théorisation qui viennent d'être brièvement développés, il faut définir le périurbain non pas à l'aide de caractéristiques figées, mais bien en analysant les différentes dynamiques territoriales qui peuvent le mettre en lumière. Une définition du périurbain se doit donc de dépasser une simple description de ses caractéristiques morphologiques pour laisser placer à une compréhension plus fine des processus qui permettent et alimentent la transformation territoriale des espaces périphériques des villes.

1.2. Caractérisation territoriale du périurbain

En revenant au sens étymologique du terme « périurbain », nous pouvons constater qu'il implique nécessairement une relation entre le centre urbain et sa périphérie. On comprend donc que le rural est généralement perçu simplement à travers cette relation de dépendance avec le centre urbain. C'est d'ailleurs principalement de cette façon que le périurbain a été conçu et théorisé.

Dans la foulée des travaux de Jean Gottmann (1957, 1961) sur la configuration urbaine de la mégalopole, la notion de région métropolitaine étendue a été développée par Terry McGee (1991) dans le but de mettre en lumière les spécificités asiatiques dans les processus d'urbanisation périphérique. En effet, le concept de mégalopole a été produit dans le contexte nord-est américain par Gottmann. Celui-ci décrit la mégalopole comme un ensemble métropolitain composé de grandes villes et d'aires métropolitaines connectées entre elles par des réseaux de transport très développés. Dans le cas de la mégalopole nord-est étasunienne, on parle évidemment du réseau autoroutier, mais également du système ferroviaire. Les espaces ruraux faiblement peuplés serviraient de zones tampons entre les aires métropolitaines (Ginsburg, 1991). Dans cet ordre d'idées, Gottmann explique que « [l]a symbiose de l'urbain et du rural dans la mégalopole, créant de nouveaux modèles intéressants d'utilisation des terres à usages multiples sur de vastes zones, donne à la région un caractère plutôt unique. Comme les quartiers d'affaires du centre-ville aux horizons puissants, cet aspect de mégalopole sera probablement répété dans des versions peut-être légèrement différentes, mais sans être trop dissemblables dans de nombreuses autres régions du monde en plein processus d'urbanisation rapide »⁴ (Gottmann, 1961, p. 257).

Si Gottmann semble croire que ce phénomène sera répliqué dans divers lieux du monde, ce concept de mégalopole ne semble coller qu'en surface aux différents contextes métropolitains asiatiques. En fait, une différence majeure entre les contextes géographiques urbains étasuniens et asiatiques se situe essentiellement dans la structure fonctionnelle et démographique des espaces interstitiels entre l'urbain et le rural. Si les espaces ruraux entre les aires métropolitaines

⁴ Traduction libre.

étasuniennes sont faiblement peuplés, c'est une tout autre situation que l'on peut observer dans les espaces périphériques dans un grand nombre de régions métropolitaines étendues d'Asie. Cette différence est attribuable à une plus forte densité rurale en Asie qui découle directement des activités rizicoles nécessitant une plus grande main-d'œuvre que l'agriculture mécanisée que l'on peut généralement retrouver dans les pays du Nord (McGee, 1991). Toutefois, bien que les caractéristiques de l'urbanisation périphérique asiatique soient présentées comme statiques dans les éléments précédemment mentionnés, les espaces périurbains et leur constitution relèvent avant tout d'un processus dynamique (Ginsburg, 1991).

En effet, Ginsburg (1991) explique que cette dépendance aux activités rizicoles n'est pas fixée dans l'espace-temps. En effet, la périurbanisation en tant que processus dynamique, permet désormais, dans plusieurs régions d'Asie, aux moyens de subsistance traditionnellement ruraux de côtoyer des activités pouvant être considérées comme relevant davantage de fonctions urbaines. Les espaces périurbains des aires métropolitaines de plusieurs grandes villes asiatiques deviennent, par exemple, très attrayants pour l'établissement de zones industrielles qui fournissent maintenant une grande quantité d'emplois à une population qui pratique encore en grande partie l'agriculture comme principal moyen de subsistance. Ainsi, la périurbanisation n'est pas étrangère aux besoins d'excentration de certaines activités économiques nécessitant plus d'espace (p. ex. zones industrielles, grandes enclaves résidentielles) qui sous-tendent les processus de métropolisation. Le développement des infrastructures de transport et la grande mobilité que la motocyclette procure aux populations périurbaines alimentent aussi la mobilité pendulaire entre les espaces périphériques et la ville-centre.

Comme nous pouvons le constater, le périurbain en Asie a d'abord été théorisé à travers une analyse fonctionnelle des espaces périphériques des grandes villes. Le travail de McGee (1991) sur la *desakota* et les différences entre les articulations centre-périphérie de l'Amérique du Nord et de l'Asie a permis d'offrir un regard neuf sur l'opposition entre l'urbain et le rural, qui était déjà contestée par plusieurs concepts développés davantage en Occident depuis déjà un siècle tels que *rurban* (Balk, 1945), *ethnoburb* (Li, 2008) ou *conurbation* (Geddes, 1915), mais qui ne rendaient pas justice aux particularités de l'urbanisation périphérique en Asie de l'Est et du Sud-Est. McGee explique lui-même que rien n'est moins certain que la pérennité de la dichotomie

rural/urbain en Asie. D'ailleurs, cette tension particulière entre l'urbain et le rural qui a un effet considérable sur les processus de territorialisation a amené des chercheurs à s'intéresser à cette dualité en tant que frontière de l'urbain.

En effet, Michael Leaf (2015) explique que les espaces périurbains asiatiques peuvent être compris à travers le concept de frontière. Pour lui, la frontière est généralement conçue comme « une sorte d'interface parfois "vide" qui reste à s'approprier et à remplir »⁵ (Leaf, 2015, p. 195). Le périurbain apparaît alors comme un espace qui échapperait à la loi et resterait à être structuré législativement et politiquement. L'idée de frontière présentée par Leaf implique donc une vision conquérante de la ville sur les espaces ruraux. Le concept de frontière se révèle donc pertinent pour comprendre l'aspect d'interface du périurbain qui produirait une série de manifestations qui seraient propres aux espaces interstitiels. En effet, Leaf (2015) explique que le périurbain représenterait en quelque sorte une frontière de la mondialisation. Si la littérature sur les villes mondiales (Taylor et Derudder, 2004) et villes globales (Sassen, 1991) semble généralement accepter que les dynamiques et flux de la mondialisation passent avant tout par les espaces centraux des villes, de plus en plus de recherches s'intéressent au rôle, non seulement des villes secondaires, mais également des espaces périphériques dans ces processus globaux (Goldblum, 2014 ; Keivani et Mattingly, 2007 ; Shatkin, 2016, 2017). En effet, l'idée de frontière entre l'urbain et le rural implique une mise en relations de nouveaux éléments qui contribuent à la production des espaces périurbains. L'intégration accélérée des villes du Sud global à la mondialisation a pour conséquence de faire croître le nombre d'acteurs qui participent à la périurbanisation. Comme nous le verrons dans les deux derniers chapitres consacrés à la périurbanisation à Yangon, les ONG, les agences de développement internationales et les grandes entreprises ont maintenant un rôle à part entière autant dans la transformation fonctionnelle que dans la reconfiguration sociodémographique du périurbain.

La périurbanisation implique donc une forme de reconfiguration scalaire des espaces périphériques de la ville. Les nouveaux acteurs et dynamiques qui façonnent les espaces périurbains entraînent une complexification de la distinction entre le local et le global. Ainsi, si la

⁵ Traduction libre.

dichotomie rural/urbain ne trouve que peu d'écho à l'extérieur de la théorie, la distinction entre ce qui relève de processus strictement locaux et ce qui est structuré par des dynamiques qui se jouent à des échelles plus larges (métropolitaine, régionale, internationale) est particulièrement difficile à retrouver de façon tangible dans les espaces périurbains. En effet, ceux-ci représentent autant un mélange de fonctions et configurations sociodémographiques, trop souvent simplement divisées entre le rural et l'urbain, qu'un espace où se confondent les différentes échelles géographiques. Ainsi, il est important de s'attacher à une approche processuelle plutôt que morphologique des espaces qui entourent les villes dans le but de comprendre les dynamiques qui participent de cette complexification. Dans cette optique, les prochains paragraphes s'attarderont à décrire certains travaux ayant étudié les processus qui sous-tendent la périurbanisation.

D'un point de vue plus politique et institutionnel, pour d'autres chercheurs tels que Sorensen (2016), la périurbanisation fait d'abord écho à une forme d'institutionnalisation de l'espace. Pour lui, la production des espaces périurbains peut être comprise comme une forme de jonction spatiale de formations institutionnelles qui contribue à créer « des paysages particuliers de propriétés, d'infrastructures et de réglementation »⁶ (Sorensen, 2016, p. 135). Pour définir ce qu'il entend par institution, Sorensen s'appuie sur une définition de Hall et Taylor (1996). Pour eux, les institutions peuvent être décrites comme « des procédures, routines, normes et conventions formelles ou informelles intégrées dans la structure organisationnelle de la politique et de l'économie politique »⁷ (Hall et Taylor, 1996, p. 938). Sorensen s'appuie sur une étude de cas sur le Japon pour expliquer que les patrons de périurbanisation dans ce pays ayant complété sa transition urbaine sont structurés avant tout par le système de gestion de la propriété, les institutions de gouvernance et le système de développement foncier qui régulent la production de nouveaux espaces fonciers. Si, dans ce cas-ci, l'acteur public semble être le premier vecteur de la périurbanisation, d'autres chercheurs souhaitent nuancer cette conception totalisante de l'État.

⁶ Traduction libre.

⁷ Traduction libre.

En s'appuyant plutôt sur une étude des dynamiques d'urbanisation au Vietnam, Danielle Labbé (2014) cherche à nuancer l'omnipotence étatique et institutionnelle dans le contexte des réformes foncières post-*Đổi mới*. Sans nier l'importance des dynamiques institutionnelles, Labbé considère davantage la périurbanisation au Vietnam comme un processus d'adaptation et d'hybridation. En conceptualisant le périurbain comme un agencement, elle cherche à mettre en lumière l'agentivité des populations locales dans le contexte des réformes foncières du *Đổi mới*. L'agentivité, en tant que « capacité, passant par une médiation socioculturelle, des individus et des groupes à agir »⁸ (Labbé, 2014, p. 10), est essentielle à prendre en compte dans l'étude des processus de périurbanisation. En effet, elle explique que dans les contextes politiques autoritaires, le pouvoir étatique serait trop souvent considéré comme omnipotent et infaillible. Ainsi, les processus de périurbanisation pourraient être compris à tort comme découlant uniquement de politiques institutionnelles. Labbé s'appuie davantage sur une conception relationnelle du couple État/société qui ne considère pas celui-ci simplement comme une relation déterministe de domination verticale, mais bien comme une série d'interrelations qui contribuent à façonner autant l'État que la société qui seraient, en fin de compte, bien difficiles à distinguer l'un de l'autre. Ainsi, le *Đổi mới* et les réformes qui l'ont accompagné ne doivent pas être considérés comme le *big bang* de la transition urbaine au Vietnam ni comme le seul et unique vecteur des processus de périurbanisation. Dans ce contexte, les espaces périurbains doivent être compris comme des « sites géopolitiques où des pratiques locales se rencontrent, interagissent et parfois entrent en conflit avec les intentionnalités de l'État et les nouvelles relations de marché »⁹ (Labbé, 2014, p. 13) héritées des réformes du *Đổi mới* dans le cas du Vietnam.

Les différents chercheurs en études urbaines s'étant intéressés au périurbain présentés jusqu'à maintenant abordent cet espace interstitiel à travers différentes approches, qu'elle soit fonctionnelle, territoriale ou institutionnelle. Malgré leurs différences, un point commun les unit. Pour chacun de ces chercheurs, le périurbain possède une dimension foncièrement dynamique. En effet, périurbain et périurbanisation peuvent même sembler des pléonasmes étant donné l'idée même que le périurbain soit un processus dynamique. Voilà pourquoi le périurbain doit

⁸ Traduction libre.

⁹ Traduction libre.

être considéré comme un espace « en cours de construction » en passe de « devenir urbain » (Friedmann, 2011 ; Leaf, 2011). Ici se trouve alors un élément de définition. S'il est difficile de théoriquement saisir le périurbain, c'est qu'il est en soit intrinsèquement dynamique.

1.3. La périurbanisation : un important enjeu foncier et immobilier

Une grande partie des études qui s'intéressent aux espaces périurbains en Asie ne poursuivent pas explicitement l'objectif de le théoriser. Pour comprendre les différentes conceptualisations du périurbain, on ne peut se contenter que de la littérature qui s'intéresse précisément à ce concept. En tant qu'espace parfois négligé par les études urbaines, la géographie et l'économie politique, il est somme toute présent en filigrane dans les recherches s'intéressant aux dynamiques d'urbanisation périphérique au Sud. Dans plusieurs de ces recherches, les manifestations de la périurbanisation en Asie peuvent se lire à travers leur rôle dans les nouvelles relations entre les marchés fonciers et immobiliers et le développement des villes (Goldman, 2011 ; Shatkin, 2017). Si l'intérêt académique pour le périurbain se manifestait auparavant bien plus à travers une approche territoriale qui cherchait à comprendre son rôle dans l'articulation métropolitaine des grandes villes, le large champ de recherche des études foncières et immobilières en Asie s'intéresse désormais aux espaces périurbains en tant qu'espace de conquête pour les acteurs de la production urbaine à la recherche de prix fonciers plus bas et de nouvelles opportunités spéculatives. En effet, comme nous le verrons dans la présente section, l'émergence des grandes villes du Sud global et leur intégration dans la mondialisation impliquent une vitesse accrue des transformations foncières et immobilières des espaces périurbains.

Pour Shatkin (2016, 2017), la périurbanisation occupe une place prépondérante dans ce qu'il nomme le « tournant immobilier » dans la politique urbaine en Asie. Par tournant immobilier, Shatkin souhaite mettre en lumière le nouveau pouvoir que les États asiatiques et les autorités métropolitaines s'octroient pour contrôler les ressources foncières et immobilières dans le but d'en tirer profit. Pour lui, « la prolifération de mégaprojets urbains, qui mène à une

privatisation de la ville, émerge en grande partie d'actions étatiques »¹⁰ (Shatkin, 2016, p. 14). L'auteur fait ainsi le lien entre les enjeux de périurbanisation et l'étude des changements des politiques économiques et urbanistiques qui ont cours en Asie depuis les années 1980. À travers cette conception économique et politique de la périurbanisation, Shatkin (2016, 2017) veut défendre l'idée qu'une des dimensions les plus importantes de ce processus est la forte croissance des prix fonciers qui est, entre autres, alimentée par des stratégies étatiques et métropolitaines visant à monétiser la ressource foncière. Pour lui, l'idée de monétisation foncière réfère à « l'utilisation des pouvoirs étatiques pour permettre à l'État lui-même, ou à ses alliés corporatifs, de capturer des revenus à partir de la terre. »¹¹ (Shatkin, 2017, p. 14). Ainsi, l'État et les autorités métropolitaines contribuent à la marchandisation des espaces périurbains en les considérant davantage comme des biens spéculatifs échangeables que des espaces de vie pour les populations qui les pratiquent. Toutefois, il est important de souligner que ce tournant significatif dans les relations entre les ressources foncières et immobilières d'un côté et les États de l'autre n'indique pas que la marchandisation de la terre et de l'habitat est un phénomène complètement nouveau. En effet, ce tournant met plutôt en lumière l'importance capitale de la terre en tant que marchandise dans le développement des villes en Asie et dans les stratégies d'accumulation de capitaux mobilisées par les États et les autorités municipales.

Si cette réalité pouvait déjà être observable dans les espaces centraux de plusieurs grandes villes asiatiques, les espaces périurbains sont de plus en plus la cible de ces stratégies de monétisation et de marchandisation mobilisées par les États et les municipalités (Friedmann, 2016 ; Keivani et Mattingly, 2007 ; Labbé et Musil, 2014 ; Leaf, 2016 ; Shatkin, 2017). La périurbanisation implique donc une tension de plus en plus forte entre la fonction d'habitat et la fonction marchande de la terre qui pousse les autorités publiques à tirer leur épingle du jeu en manipulant les marchés fonciers et immobiliers.

Même si chaque contexte asiatique est différent, Shatkin (2017, p. 55) réussit tout de même à identifier quelques éléments centraux communs dans l'ensemble des processus de tournants immobiliers en Asie. Tout d'abord, les autorités publiques mettent en œuvre un

¹⁰ Traduction libre.

¹¹ Traduction libre.

processus de déréglementation et de libéralisation économique qui affectent les modes de gestions des villes. Par la suite, les nouveaux flux d'investissements alimentent une croissance de la valeur foncière qui attire à son tour davantage de capitaux créant ainsi un climat de concurrence entre les grandes entreprises, les agences gouvernementales et les entreprises possédées par l'État. Cette négociation entre ces acteurs privés et publics permet la formation d'une coalition publique/privée qui développe des stratégies administratives et des mécanismes réglementaires qui ont comme finalité d'octroyer de grands terrains aux promoteurs privés. Ainsi, dans le contexte d'une course au foncier de plus en plus intense dans laquelle autant les acteurs publics que privés participent, on peut comprendre la périurbanisation comme une forme de territorialisation de ces nouvelles relations marchandes entre les acteurs et les ressources terriennes.

En effet, l'écart entre le rendement actuel et la potentialité marchande de la terre pousse les États et les autorités des villes à abondamment procéder à des conversions d'usage du sol (Simon, 2008). La gouvernance fragmentée qui caractérise généralement les espaces périurbains asiatiques alimente également la vitesse de la conversion des terres rurales (Denis, 2015). Plus précisément, on parle ici de conversion de terres agricoles et forestières à des usages davantage urbains, c'est-à-dire, des usages commerciaux, résidentiels et industriels. Les espaces périurbains sont excessivement sollicités dans ce type de stratégies du fait de la quantité et la « disponibilité » de terres pouvant être converties et dont la valeur peut être finalement « débloquée » et monétisée par les acteurs publics. Le périurbain trouve donc un rôle prépondérant dans cette forme de gouvernance que Michael Goldman (2011) nomme « gouvernement spéculatif ». Par cette formule, Goldman entend que les autorités étatiques et paraétatiques adoptent des pratiques urbanistiques spéculatives se basant sur le potentiel de rendement de la ressource foncière. Ce potentiel ne suit toutefois pas des lois naturelles. En effet, l'État et les municipalités, à l'image d'un investisseur foncier, adoptent des stratégies qui peuvent s'apparenter à du courtage pour accroître avec les valeurs foncières (Goldman, 2011).

Plus qu'une simple entité morphologique se situant entre l'urbain et le rural, le périurbain révèle effectivement de nouveaux rapports politiques et économiques non seulement entre les différents acteurs de la production urbaine (p. ex. investisseurs, promoteurs, propriétaires

terriens, habitants), mais également entre l'État, les autorités municipales et la terre qui devient une ressource essentielle pour le développement des villes. Si une économie politique du foncier semble difficilement dissociable des dynamiques de périurbanisation en Asie, les stratégies de marchandisation et de monétisation foncière des espaces périurbains mobilisée par les États peuvent également se lire à travers une perspective plus critique d'une série de dynamiques de rapports de pouvoir inégaux comme nous le verrons dans la prochaine section.

1.4. Les forces politiques structurantes de la périurbanisation

Les nouvelles relations marchandes entre la terre et les acteurs publics alimentent directement une transformation des relations de pouvoir qui contribuent à façonner les espaces périurbains. Il est donc important de comprendre la périurbanisation également comme une forme de territorialisation de rapports de pouvoir inégaux qui s'accroissent dans un contexte de multiplication des stratégies foncières marchandes des grands acteurs publics et privés asiatiques. On peut sommairement distinguer deux approches qui s'intéressent aux relations de pouvoir qui sous-tendent les processus fonciers de la périurbanisation.

1.4.1. Approche structuraliste d'économie politique néomarxiste

La première est une approche structuraliste s'inscrivant dans le champ des études néomarxistes attentives à comprendre les dynamiques économiques dans une perspective historique et politique. Celle-ci s'attarde à une étude des rapports capitalistes et néolibéraux de domination qui se manifestent notamment à travers la multiplication des stratégies d'accaparements fonciers. On ne peut ignorer l'apport des travaux de David Harvey à ce pan de la littérature. Plusieurs recherches qui se penchent sur les dynamiques d'accaparements fonciers qui touchent de plus en plus les espaces périurbains s'appuient sur le concept d'accumulation par dépossession (Harvey, 2004, 2007). Ce concept met en lumière la continuation et même la croissance des pratiques d'accumulation primitive décrite par Marx (1985b [1867], p. 168), c'est-à-dire la séparation originelle du producteur et des moyens de production, condition *sine qua non* à

l'accumulation du capital et à la formation du capitalisme. Cette accumulation par dépossession, souvent violente, passe autant par la privatisation que par la marchandisation. En effet, cette forme d'accumulation s'appuie sur une série de mécanismes économiques tels que la privatisation, la financiarisation, les ajustements structurels et la redistribution aux acteurs privés des ressources accumulées par les États. L'accumulation par expropriation est également appuyée par des moyens extraéconomiques et politiques tels que l'emploi de la force militaire et policière des États dans le but de séparer les petits producteurs de leurs moyens de production, c'est-à-dire le foncier dans ce cas-ci (Glassman, 2006).

Dans la littérature sur les manifestations foncières de l'accumulation par expropriation, l'accaparement de terres fait généralement référence à des acquisitions foncières de grande envergure pouvant être initiées autant par des sociétés transnationales que par des gouvernements nationaux ou étrangers (Zoomers, 2010). Shatkin (2017) souligne le rôle central que les États asiatiques occupent dans l'acquisition massive de ressources foncières, que ce soit pour leurs propres intérêts ou pour les céder à des acteurs privés nationaux ou étrangers. L'État est effectivement au cœur de la prolifération de l'accaparement foncier puisqu'il jouit du monopole de la violence et du soin de définir les limites de la légalité et de l'illégalité (Harvey, 2007). Ainsi, l'accaparement foncier n'indique pas nécessairement une illégalité, mais bien un écart de pouvoir entre les acteurs impliqués dans la transaction foncière en défaveur des populations qui résident ou cultivent les terres en question (Steel et al., 2017).

La recherche sur les processus d'accaparements de terre se limite plus souvent au contexte rural fortement dominé par les dynamiques de développement de la production agricole industrielle (Borras et al., 2011 ; Hall et al., 2011 ; Zoomers, 2010). Même si les villes sont moins représentées dans les recherches sur l'accaparement de terre, on note depuis quelques années un « tournant urbain » dans la littérature sur ce thème (Steel et al., 2017). En effet, il existe des exemples clairs d'acquisition foncière massive par le secteur privé et les États qui favorisent l'exclusion par le déplacement forcé de populations des espaces centraux des villes qui deviennent des outils servant en grande partie à attirer des investissements étrangers (Davis, 2006 ; Fauveaud, 2014 ; Ghertner, 2011 ; Goldman, 2011 ; Harms, 2016 ; Skidmore, 2004). Toutefois, par tournant urbain, il faut également comprendre « tournant périurbain », puisqu'un

grand nombre de projets abordés dans cette littérature sont en fait développés sur des terres à la frontière des villes. Les espaces périurbains asiatiques deviennent effectivement des lieux de tensions foncières qui se matérialisent très souvent par des accaparements fonciers en défaveur des populations locales. En effet, la potentialité marchande des ressources foncières périurbaines en Asie ne fait que s'accélérer grâce à l'internationalisation et la financiarisation (c.-à-d. développement de systèmes de crédit, spéculation, transnationalisation) des marchés fonciers et immobiliers (Rogers, 2017). Ainsi, les flux d'investissements internationalisés contribuent à amplifier et complexifier la pression foncière périurbaine en multipliant le nombre d'acteurs publics et privés impliqués dans la périurbanisation.

En plus de révéler de nouvelles synergies entre les acteurs publics et privés, la prolifération de l'accaparement dans les espaces périurbains asiatiques alimente évidemment une multitude de dynamiques d'exclusion. Zoomers (2010) explique que les espaces périurbains asiatiques sont les plus touchés par les « déplacements induits par le développement »¹². En effet, les espaces centraux ne peuvent offrir tout l'espace nécessaire aux grands projets de villes mondiales tels que les zones économiques spéciales, les villes nouvelles et les enclaves résidentielles. Le périurbain devient donc attractif autant pour sa réserve foncière « disponible » et facile à accaparer que pour l'abondante main-d'œuvre résidant dans les espaces périphériques souvent densément peuplés.

Shatkin (2016) donne plusieurs exemples patents du lien entre périurbanisation et dynamiques d'exclusion provoquées par les stratégies d'accaparements fonciers des États et municipalités asiatiques. Par exemple, lors du règne de Suharto, l'État indonésien a mis en place un système d'allocation de permis qui favorisait les proches du pouvoir et qui cherchait à développer des villes nouvelles dans le grand Jakarta. Ainsi, entre 1985 et 1995, plus de 80 000 hectares ont été octroyés à des proches du pouvoir étatique indonésien pour le développement de tels projets. Le prix d'achat des terres jusqu'alors possédées par de modestes propriétaires terriens a été fixé par le comité étatique d'acquisition des terres et était bien en deçà du rendement potentiel lorsque le foncier est converti pour des usages urbains. Cette situation est

¹² Traduction libre.

donc directement venue avantager les grands investisseurs fonciers et immobiliers au détriment des propriétaires résidant dans les espaces périurbains de Jakarta.

À Chongqing en Chine, dans un contexte où l'État cherche à accaparer la ressource foncière, non pas pour la redistribuer à des acteurs privés, mais bien aux organes étatiques eux-mêmes, autant les espaces centraux que périurbains ont été la cible d'un intense développement immobilier dans les années 2000. Si ce développement suit les priorités de l'État chinois en matière d'infrastructures et de logements abordables destinés aux résidents ruraux, il n'empêche que cette stratégie urbaine a mené à des dizaines de millions de déplacés à Chongqing et à travers la Chine en général (Hsing, 2010).

Du côté de l'Inde, dans un contexte d'explosion des investissements privés dans le secteur immobilier depuis les années 2000, l'État cherche à tirer profit de la monétisation de la ressource foncière pour regarnir ses coffres et financer ses projets d'infrastructures. Ainsi, la revente foncière à de grands industriels et promoteurs immobiliers est devenue une stratégie très importante de l'État indien pour arriver à financer ses projets. Malgré une certaine forme de résistance populaire qui produit un effet non négligeable sur le gouvernement qui a dû reculer dans certains projets (Benjamin, 2008), d'énormes parcelles de terre ont été accaparées notamment à Delhi où 45 000 ménages ont été évincés entre 2004 et 2007 en préparation des Jeux du Commonwealth de 2010 (Bhan, 2009). Ainsi, les dynamiques d'extension du développement des villes asiatiques ne doivent pas être comprises comme de simples agrandissements administratifs et bâtis, mais bien comme des stratégies de développement économique qui révèle une nouvelle géographie périurbaine de l'exclusion sociospatiale. Si l'accumulation par expropriation est un processus qui s'observe autant dans les espaces ruraux qu'urbains, les formes les plus intenses et violentes se produisent souvent dans les espaces périurbains des villes asiatiques. Comme nous avons pu le constater dans les exemples précédents, le périurbain en tant que réserve foncière importante dans un contexte de privatisation croissante des villes devient un espace produit entre autres par la conflictualité entre les acteurs privés et publics, et les populations locales qui se retrouvent bien souvent à être exclues du développement métropolitain dans le but de mettre en valeur les terres qu'elles

habitent et pratiquent. Ainsi, la périurbanisation implique une reconfiguration des rapports de pouvoir entre les acteurs participant à ce processus.

1.4.2. Approche poststructuraliste et postcoloniale

La seconde grande approche s'intéressant aux relations de pouvoir qui sous-tendent les processus de périurbanisation, et indirectement aux phénomènes se produisant dans les espaces périurbains, relève davantage de théories poststructuralistes et postcoloniales. Plutôt que de simplement la décrire comme un processus foncier et marchand, la périurbanisation est également conçue par plusieurs chercheurs comme un discours particulier sur la ville ayant des effets matériels et qui contribuerait à stigmatiser autant les populations périurbaines que les espaces pratiqués par celles-ci. En effet, nous verrons dans cette section que ce discours permettrait également de justifier les politiques publiques qui alimentent la mise en ordre des espaces périurbains.

Le périurbain asiatique en tant que frontière est généralement considéré par les États et les municipalités comme un espace se définissant en grande partie par ses nombreuses dynamiques informelles, ce qui lui permet d'échapper à la réglementation et aux institutions. Michael Leaf explique « [qu']une tendance est d'interpréter [le périurbain] comme une faiblesse étatique nécessitant un renforcement institutionnel [...] dans le but de "formaliser l'informel" ou bien de garder une poigne sur les transformations sociospatiales fragmentaires qui peuvent sembler hors de contrôle »¹³ (Leaf, 2015, p. 194). Ce discours conquérant qui entoure bon nombre de politiques étatiques et projets de développement périurbain représente en quelque sorte une expression territoriale des intentions de l'État (Vandergeest et Peluso, 1995) qui démontre l'importance pour l'acteur public de dépeindre ces espaces comme étant en « désordre » dans le but d'en justifier sa mise en ordre¹⁴.

Cette volonté de mise en ordre de l'espace illustre la place cruciale qu'occupent les dynamiques d'informalité dans les processus de périurbanisation. En effet, le concept

¹³ Traduction libre.

¹⁴ Traduction libre du terme anglais « *ordering* ».

d'informalité, sujet important du renouveau théorique des études urbaines sur le Sud Global depuis le début des années 2000, met en lumière le périurbain comme un théâtre où se jouent plusieurs luttes de pouvoir qui s'observent autant dans le discours que dans le traitement étatique des dynamiques informelles. En effet, comme l'explique Devlin (2011), le couple informalité/formalité relèverait moins de caractéristiques culturelles – l'informalité étant généralement associée au Sud et la formalité au Nord – que d'une expression d'inégalités structurelles et de luttes politiques.

En effet, l'informalité est intimement liée aux concepts de pouvoir et de souveraineté. Pour le démontrer, Ananya Roy (2005) mobilise le travail du philosophe politique Giorgio Agamben (1997) qui définit le concept de souveraineté comme le pouvoir exclusif de l'État de déterminer un « état d'exception ». Cet état d'exception est essentiellement l'idée qu'un souverain puisse décider de ce qui est compris à l'intérieur ou non d'un cadre législatif que lui-même détermine. De cette façon, l'État produirait le cadre législatif tout en étant à l'extérieur de la légalité. C'est ce qu'Agamben nomme le « paradoxe de la souveraineté » (1997, p. 23). Par conséquent, la dichotomie légalité/illégalité met en évidence les structures de pouvoir qui montrent comment la classe dirigeante peut déterminer si une pratique urbaine est non seulement légale, mais également légitime en fonction du cadre social mis en place par l'État lui-même. La démarcation entre formalité et informalité peut donc être considérée comme un instrument de gestion gouvernementale crucial dans la production des espaces de la ville (McFarlane, 2016). Voilà pourquoi, comme l'explique McFarlane, « [l]e formel et l'informel devraient [...] être considérés comme des pratiques inextricablement reliées, mais distinctes » (McFarlane, 2016, p. 68).

Pour résumer, la normalisation de la dichotomie formalité/informalité créerait un espace d'exception à l'intérieur duquel l'État se donnerait le droit d'intervenir en utilisant des mesures coercitives comme des évictions et des relogements forcés. Cette réflexion sur la relation entre l'informalité et la souveraineté peut sembler s'éloigner du sujet de la périurbanisation, mais, au contraire, celle-ci met en lumière comment le périurbain représente un espace où se joue plusieurs luttes de pouvoir qui s'observent autant dans le discours que dans le traitement et la production des dynamiques informelles par les États et les municipalités asiatiques.

Un exemple de la matérialisation spatiale de la démarcation épistémologique entre la formalité et l’informalité est le concept « d’espace gris » que Danielle Labbé (2014) utilise pour comprendre le flou politique dans lequel sont maintenus des espaces périurbains au Vietnam. Selon Oren Yiftachel qui a développé ce concept, ces espaces gris contiennent « des groupes, des corps, des logements, des terres, des économies et des discours, littéralement dans l’ombre »¹⁵ (Yiftachel, 2009, p. 89). L’État se retrouve souvent dans une position particulière où il tolère certains espaces et pratiques informels, mais les marginalise tout de même par des discours négativement connotés et des menaces d’évictions. Dans ce cas particulier, les espaces gris ne sont pas nécessairement combattus par des moyens coercitifs, mais bien par des discours politiques marginalisant. Cela maintient les habitants dans ce que Yiftachel nomme « l’impermanence perpétuelle »¹⁶ (Yiftachel, 2009, p. 90) c’est-à-dire un état d’instabilité et de vulnérabilité artificielles et permanentes. L’informalité se révèle finalement à être une construction discursive et légale, qui ne fait pas que produire des représentations spatiales, mais qui a également une influence matérielle directe sur les espaces périurbains. En effet, cette vulnérabilité produite par les dynamiques foncières informelles a été systématiquement instrumentalisée par certains acteurs politiques et économiques dominants en Asie du Sud-Est, souhaitant ainsi profiter de l’urbanisation périphérique pour servir leurs propres intérêts. Au Myanmar par exemple, de multiples opérations d’évictions massives ayant eu cours depuis l’indépendance du pays en 1948 ont ciblé essentiellement des habitants considérés comme informels. Ces déplacements forcés ont été l’occasion pour les membres des gouvernements militaires successifs de mater de potentiels foyers de contestation politique dans les espaces centraux en déplaçant des centaines de milliers d’habitants vers les espaces périphériques de Yangon. Ainsi, sous le couvert de discours modernistes de la ville et d’initiatives de planification métropolitaine des gouvernements militaires, les opérations d’évictions de populations informelles visaient à exercer un meilleur contrôle autant sur la population que sur les espaces urbains et périurbains (Seekins, 2005)¹⁷.

¹⁵ Traduction libre.

¹⁶ Traduction libre de « *permanent temporiness* ».

¹⁷ Il sera question de ces événements de manière plus détaillée dans le chapitre 4.

L'exemple myanmarais démontre bien que les espaces gris décrits par Yiftachel se construisent en effet généralement aux détriments des populations les plus précaires. Toutefois, il ne faut pas réduire les dynamiques d'informalité à une sorte « d'habitus des dépossédés » (Roy, 2011). En effet, l'exemple cambodgien démontre bien comment l'informalité n'est pas l'apanage des groupes le plus précaires. L'accès aux ressources foncières dans ce pays est fortement conditionné par les réseaux de liens informels que les membres du gouvernement et les promoteurs privés entretiennent entre eux. En fait, la frontière entre ces deux groupes d'acteurs relève davantage d'une interface que d'une séparation nette. En effet, à travers un système de dons informels au parti au pouvoir, des entrepreneurs réussissent à s'attirer les faveurs du gouvernement (Strangio, 2014) qui finissent par se matérialiser dans un accès privilégié aux terres périphériques servant au développement de projets de boreys¹⁸ et de villes nouvelles (Esposito et Fauveaud, 2019 ; Fauveaud, 2016).

Pour conclure cette section sur les forces structurantes de la périurbanisation, on constate à travers les deux grandes approches théoriques présentées (c.-à-d. structuralisme/économie politique, poststructuralisme/postcolonialisme) que les dynamiques d'urbanisation périphériques en Asie mettent en lumière des dynamiques politiques, économiques et discursives qui contribuent à façonner les populations et les espaces périurbains. Ici se trouve un autre élément qui devrait nous amener à nous interroger sur la diversité des forces qui participent de la structuration des dynamiques de périurbanisation.

1.5. Une approche politique et locale de la périurbanisation

Pour la majorité des théories discutées dans ce chapitre, les processus accompagnant la périurbanisation en Asie sont la plupart du temps considérés comme en grande partie structurés par des acteurs dominants au détriment des acteurs dominés. En effet, à travers une approche plutôt territoriale, McGee (1991) et Ginsburg (1991) ont expliqué que la périurbanisation qui

¹⁸ « Borey » est un terme décrivant une forme d'habitations génériques s'apparentant à des compartiments chinois. Ce type d'habitations se retrouvent généralement en périphérie puisqu'il est un grand consommateur de foncier (Fauveaud, 2015).

affecte les grandes villes asiatiques passerait en grande partie par une transformation fonctionnelle de l'espace due à des changements profonds dans les relations entre l'économie-monde et les économies nationales des pays asiatiques. Ces pays se tourneraient donc de plus en plus vers les secteurs économiques secondaire et tertiaire et le développement des villes pour assurer la croissance économique nationale et l'intégration de celle-ci à la mondialisation. Leaf (2015, 2016), de son côté, explique que ce seraient les tensions fonctionnelles et scalaires provoquées par l'idée de frontière entre l'urbain et le rural qui contribueraient à produire les espaces périurbains. L'extension des fonctions urbaines, l'ouverture de ces espaces à la mondialisation et le rôle de la gouvernance métropolitaine seraient donc au cœur des espaces urbains en devenir. Pour Sorensen (2016), la périurbanisation peut être comprise comme une forme d'institutionnalisation des périphéries urbaines qui contribuerait à restructurer l'espace et la vie quotidienne des populations périurbaines. Pour Shatkin (2016, 2017), la question des politiques de monétisation et de marchandisation foncière des espaces périphériques des villes serait indissociable des processus de périurbanisation. Finalement, d'autres recherches s'intéressent directement aux dynamiques de pouvoir et d'exclusion sociospatiale qui sous-tendent la place de plus en plus importante des espaces périurbains dans le développement des villes asiatiques alimentées par des aspirations de villes mondiales. En effet, autant par les dynamiques d'expropriation physique qui servent d'assise au développement agressif du périurbain dans plusieurs pays asiatiques (Borras et al., 2011 ; Shatkin, 2016, 2017 ; Steel et al., 2017 ; Zoomers, 2010) que par certains discours développementalistes et modernistes de la ville (Datta, 2016 ; Roy, 2005, 2011), la périurbanisation et l'alimentation de l'exclusion sociospatiale vont de pair.

Ces différentes conceptions de la périurbanisation peuvent nous éclairer sur le rôle des États, des autorités métropolitaines et de la mondialisation dans la production périurbaine en Asie. La présente recherche n'a pas pour objectif de contredire ces différentes théories de la périurbanisation au profit d'une conception totalement nouvelle du processus. En effet, les éléments présentés dans ce chapitre représentent une importante assise théorique qui permet de comprendre le dynamisme des espaces périurbains. Toutefois, la revue de littérature montre que la périurbanisation est principalement considérée comme un processus émanant

essentiellement de politiques et stratégies verticalement imposées par des acteurs dominants tels que l'État, les autorités municipales et les grands acteurs privés. Cependant, dès lors que l'on regarde la complexité des relations entre les acteurs dans la production de l'espace à l'échelle locale, il devient évident que de très nombreux facteurs, acteurs et processus interviennent dans la transformation des processus fonciers au-delà des politiques publiques officielles, des grands investissements par les acteurs privés et des modes de régulation. En effet, le rôle des négociations à l'échelle locale est souvent peu étudié et sous-estimé. Dans ce contexte, une lecture partant du local tout en y intégrant les dynamiques et processus se déroulant majoritairement aux échelles régionales, nationales et globales est plus pertinente pour saisir la complexité des transformations foncières dans les espaces périurbains.

Ainsi, l'approche théorique mobilisée pour la présente recherche a plus d'affinités avec les idées développées par Labbé (2014). Selon elle, le pouvoir étatique dans un pays comme le Vietnam est trop souvent tenu pour acquis et considéré comme absolu. On pourrait élargir cette analyse à de nombreux autres contextes politiques autoritaires en Asie du Sud-Est comme le Myanmar. En effet, la dichotomie entre dominant/dominé et inclus/exclus que cette conception binaire des États asiatiques véhicule nous empêche de comprendre les relations de pouvoir entre les différents acteurs locaux qui contribuent au moins autant que l'État à façonner les espaces périurbains à travers leurs propres pratiques foncières et immobilières quotidiennes. Cette recherche adopte donc une approche qui place autant les acteurs locaux que les acteurs dominants au cœur de la production périurbaine. Ainsi, je considère que la périurbanisation ne doit pas se lire qu'à travers les politiques, les transactions foncières majeures et les grandes opérations de mise en ordre des espaces périurbains initiés par les acteurs dominants. En effet, ces dynamiques périurbaines sont alimentées et façonnées par les pratiques foncières et immobilières de négociation, d'opposition et de coopération des populations locales. Ainsi, dans cette recherche, je définirai la notion de périurbain comme un processus de territorialisation des tensions foncières et immobilières marchandes émergeant de relations de pouvoir inégales entre les différents acteurs de la production des espaces périphériques. Une telle définition me permet donc de mieux comprendre les dynamiques politiques et marchandes d'appropriation de l'espace qui caractérisent l'urbanisation périphérique à Yangon au Myanmar.

L'objectif ici n'est pas de dépolitiser les enjeux de développement urbain en mettant tous les acteurs de la périurbanisation sur un pied d'égalité et en relativisant les relations de domination exercée autant par les États que par les grands acteurs privés. L'idée est plutôt de contribuer à une compréhension plus fine des rapports de pouvoir et des tensions foncières en mobilisant une posture davantage relationnelle des manifestations locales des processus de périurbanisation. En conséquence, une telle approche peut contribuer à complexifier notre analyse des rapports de domination et permettre une meilleure lecture de l'évolution des processus de périurbanisation qui, certes, émanent de politiques et de stratégies nationales et régionales, mais qui nécessitent l'agentivité des différents acteurs locaux pour matérialiser les ambitions métropolitaines des acteurs publics. Pour faire écho à ce manque dans la littérature sur le périurbain et les processus qui l'accompagnent, le prochain chapitre présentera le cadre théorique de cette recherche.

2. Approche théorique

Les précédentes pages de ce mémoire ont déjà laissé entrevoir que cette recherche s'intéresse avant tout aux dynamiques de périurbanisation à travers les relations de pouvoir qui façonnent les processus fonciers et immobiliers de la périurbanisation à Yangon. Dans cet ordre d'idées, cette recherche s'appuie sur deux principales propositions théoriques. Tout d'abord, je mobilise une approche de géographie politique faisant écho au tournant relationnel en géographie. Celle-ci s'appuie sur une conception relationnelle et politique de l'espace, une analyse multiscalaire des relations de pouvoir façonnant la périurbanisation et une compréhension des jeux politiques d'acteurs qui dépassent le simple cadre étatique. Par la suite, à travers cette même approche, les processus de marchandisation de la terre seront considérés comme des agencements de relations de pouvoir en cherchant à discuter de la marchandisation foncière sans se limiter à des analyses néomarxistes. L'articulation de ces deux facettes théoriques permettra de mettre en lumière la diversité de pratiques foncières et d'acteurs locaux qui alimentent la périurbanisation à Yangon.

2.1. Une approche relationnelle d'une géographie politique du périurbain

Cette recherche s'inscrit théoriquement dans une approche relationnelle de la géographie politique. Traditionnellement, cette branche de la géographie a été réduite à une forme d'analyse des conflits territoriaux entre les États-nations. Cette conception, largement répandue autant dans la société en générale que dans le milieu académique, est directement héritée des balbutiements de la géographie politique. Friedrich Ratzel (1988 [1897]) est généralement considéré comme le père de cette branche de la géographie. Claude Raffestin qualifie la parution de son ouvrage *Politische Geographie* en 1897 de « moment épistémologique » important de la géographie (Raffestin, 2019 [1980]). D'ailleurs, selon Raffestin, pendant longtemps les géographes politiques n'ont que très peu dévié de la conception ratzélienne qui place en effet l'État comme le principal, voire le seul organe significatif du pouvoir. Raffestin (2019 [1980]) décrit

la démarche de Ratzel davantage comme une « géographie totalitaire » puisque celui-ci ne s'intéresse qu'à la dimension étatique du pouvoir. C'est par la traduction des travaux de philosophes de la *french theory* que la géographie politique anglophone a pris un autre envol. Les idées de ces penseurs français, précurseurs de la pensée poststructuraliste, allaient paradoxalement passer du côté anglophone en devenant quelque peu délaissées dans le milieu francophone¹⁹. La conception relationnelle de la géographie politique développée ici s'inscrit dans cette redéfinition somme toute récente de la sous-discipline.

2.1.1. La géographie politique : une étude des spatialités du pouvoir

Claude Raffestin (2019 [1980]) explique que la géographie politique se doit d'être avant toute chose une géographie du pouvoir. En effet, si cette sous-discipline de la géographie ne s'intéressait presque exclusivement qu'aux dynamiques étatiques du pouvoir, c'est que la géographie politique était davantage une géographie *de la* politique. La politique peut être définie comme un processus qui viserait « à établir un ordre, à organiser la coexistence humaine dans des conditions qui sont toujours conflictuelles, car traversées par le politique » (Mouffe, 2010, p. 18). Le passage d'une géographie de la politique à une géographie politique, donc du pouvoir, réside dans l'incorporation de l'étude *du* politique que Chantal Mouffe définit comme un « antagonisme qui se manifeste sous forme politique dans la construction du rapport ami/ennemi et qui peut émerger à partir d'une grande diversité de rapports sociaux » (Mouffe, 2010, p. 18). Ainsi, la géographie politique n'est pas une discipline qui ne s'intéresse qu'aux luttes et conflits qui déterminent les structures d'organisation du monde, mais surtout une discipline qui se penche sur l'ensemble des conflits et des tensions émergeant de rapports sociaux qui contribuent à produire l'espace.

Dans le contexte de cette recherche qui s'intéresse aux processus de périurbanisation, une conception foucauldienne du pouvoir peut également nous aider à produire une analyse plus

¹⁹ L'utilisation même de l'appellation *french theory* ne pourrait pas mieux exprimer ce paradoxe.

fine des rapports politiques entre les différents acteurs périurbains. Foucault (1976) énumère quelques éléments pour caractériser sa vision du pouvoir :

1. Le pouvoir ne s'acquiert pas ; il s'exerce à partir de points innombrables ;
2. Les relations de pouvoir ne sont pas en position d'extériorité à l'égard d'autres types de rapports (économiques, sociaux, etc.), mais elles leur sont immanentes ;
3. Le pouvoir vient d'en bas ; il n'y a pas une opposition binaire et globale entre dominateur et dominés ;
4. Les relations de pouvoir sont à la fois intentionnelles et non subjectives ;
5. Là où il y a pouvoir, il y a résistance et pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir (Foucault, 1976, p. 123-127).

Je veux attirer l'attention sur deux de ces points. Premièrement, les relations de pouvoir ne seraient pas en extériorité face aux autres types de relations, elles leur seraient immanentes. Ceci impliquerait que le pouvoir ne soit pas un moyen de construire des relations économiques, sociales ou autres, mais constituerait la relation en elle-même. Pour reprendre les mots de Raffestin (2019 [1980], p. 89), « toute relation est le lieu de surgissement du pouvoir et cela fonde la multidimensionnalité du pouvoir ». Deuxièmement, il n'y aurait pas de dichotomie tranchée entre dominant et dominé. Pour Foucault, le pouvoir doit être consenti pour être appliqué. Ainsi, aucun individu ou groupe d'individus ne devrait être considéré comme en position de domination ou d'être dominé de façon absolue et permanente. Toutefois, la relationnalité du pouvoir ne doit pas accoler une connotation lisse et relativiste à ce concept. En effet, Foucault n'insinue pas que les effets de domination n'existent pas. Au contraire, « les grandes dominations sont les effets hégémoniques que soutient continûment l'intensité de tous ces affrontements » (Foucault, 1976, p. 124). Ainsi, la question n'est pas de savoir si le pouvoir est présent dans une relation, mais bien d'évaluer à quelle intensité celui-ci se fait sentir. Si ces éléments de définition sont pertinents pour quiconque s'intéresse aux dynamiques de pouvoir, qu'en est-il de la place d'un pouvoir relationnel dans les processus de production des espaces périurbains ? Des pistes pour répondre à cette question se trouvent dans le travail de Doreen Massey (2005) qui nous offre une conception relationnelle de l'espace nous permettant ensuite de comprendre la fabrique des espaces périurbains comme le produit dynamique de relations politiques.

En effet, en parlant des approches plus traditionnelles de l'espace en géographie, Massey identifie quelques problèmes majeurs de conceptualisation qui se doivent d'être critiqués. Parmi ceux-ci, Massey déplore que la notion d'espace soit conçue, de manière dominante, comme une surface, c'est-à-dire comme un espace matériel et tangible sur lequel se manifestent des dynamiques et processus quantifiables. Ainsi, nous considérerions les espaces comme des contenants dans lesquels se produiraient les relations sociales et politiques au lieu de les concevoir comme des produits de ces mêmes relations. Cet élément qui alimente l'idée que l'espace soit fermé et fixe est problématique pour le cadre théorique que cette recherche propose de développer. En effet, le périurbain doit être compris, non pas comme un espace borné et fixe possédant des caractéristiques immuables, mais bien comme le produit dynamique de relations de pouvoir.

Afin de proposer une alternative à cette conception de l'espace que Massey (2005) considère comme réductrice, l'auteure énumère trois propositions théoriques qui peuvent nous aider à produire une géographie qui tient compte de la complexité relationnelle de l'espace qui serait négligée par les précédents éléments de définition traditionnelle. Premièrement, l'espace devrait être compris comme un produit d'interrelations et d'interactions multiples, et ce, à toutes les échelles géographiques. Il faudrait donc moins penser en termes de topographie et davantage en termes de relations spatiales. Deuxièmement, l'espace serait une sphère de possibilités où se croise une série de trajectoires multiples et simultanées. Finalement, l'espace serait un processus en perpétuelle construction. Massey explique que nous pouvons donc comprendre l'espace comme « une simultanéité d'histoires en cours »²⁰ (Massey, 2005, p. 9). Au regard de l'apport théorique de Massey, on peut comprendre autant le pouvoir que l'espace comme des processus dynamiques et des relations multiples. Si le pouvoir et l'espace ne sont que relations, on ne peut donc pas penser l'espace à part du pouvoir, et vice versa. En admettant que chaque relation spatiale soit imprégnée par le politique, on peut donc affirmer, comme le fait Raffestin (2019 [1980], p. 298), que toute géographie humaine est avant tout une géographie politique.

²⁰ Traduction libre.

La conception de l'espace relationnel développée par Massey permet ici d'offrir une lecture plus fine de la périurbanisation. Si, dans la majeure partie de la littérature présentée dans le chapitre précédent, le périurbain est avant tout compris dans sa matérialité, c'est-à-dire comme un espace situé en périphérie d'un autre espace, et analysé à travers les dynamiques territoriales émanant de la ville-centre, une approche relationnelle nous permet de relativiser cette conception figée de l'espace pour en étudier son caractère dynamique et processuel. Puisque le processus de périurbanisation se caractérise notamment par la rapidité des transformations spatiales, économiques, sociales et politiques qu'il entraîne, une conception plus relationnelle de l'espace, comme le propose Massey, nous permet de complexifier l'analyse des facteurs de transformation des espaces situés à l'interface des mondes urbains et ruraux. Mais surtout, l'approche relationnelle met en lumière la complexité des rapports de pouvoir qui se jouent au sein de ces espaces en transformation rapide. Ainsi, le périurbain doit se lire avant tout à travers les relations qui le constituent et moins en termes de limites territoriales, de fonctions ou de caractéristiques morphologiques.

2.1.2. Les échelles comme outil d'analyse du périurbain

Une telle lecture du périurbain implique nécessairement une réflexion sur le rôle des échelles géographiques, c'est-à-dire sur les niveaux de lecture des processus relationnels qui conditionnent les dynamiques de périurbanisation. Dans un contexte académique où les échelles ont longtemps été tenues pour acquies, cette recherche se base sur une conception davantage constructiviste des dynamiques scalaires. Ainsi, dans cette perspective, les échelles géographiques représentent moins une réalité concrète qu'un outil d'analyse spatiale permettant de comprendre la complexité des dynamiques de pouvoir qui façonnent les espaces périurbains à Yangon.

Le contexte de la montée en puissance de la mondialisation au cours des années 1980-1990 a poussé de nombreux chercheurs influents à considérer l'espace comme un réseau de plus en plus déterritorialisé (Appadurai, 1996 ; Castells, 1989 ; Hardt et Negri, 2000). La popularité des idées de la *french theory* dans la sphère anglophone a également contribué au développement

d'une conception fluide de la production de l'espace (Deleuze et Guattari, 2013 [1980] ; Latour, 1996). Si cette recherche considère effectivement l'espace comme le produit d'interrelations, elle ne se range absolument pas du côté de penseurs qui conçoivent l'espace sans échelle.

Dans un débat théorique l'opposant à Neil Smith sur la pertinence ou non de penser l'espace à travers les échelles (Jones III et al., 2017), Sallie Marston et d'autres ont fait la promotion d'une géographie qui s'affranchirait des analyses scalaires (Marston et al., 2005). Ils font en effet la promotion d'une « ontologie plate »²¹ en se basant, entre autres, sur des idées développées par des penseurs poststructuralistes tels que Gilles Deleuze et Bruno Latour (Marston et al., 2005). Selon eux, les échelles en géographie ne permettent pas de comprendre les phénomènes spatiaux en termes suffisamment relationnels et fluides. Celles-ci camperaient les analyses spatiales dans une hiérarchie scalaire rigide qui empêcherait de concevoir les processus spatiaux comme étant réellement fluides. Ainsi, les échelles seraient des constructions sociales qui devraient être démantelées dans le but de produire une analyse authentiquement relationnelle des dynamiques spatiales.

D'un point de vue somme toute opposé, Neil Smith (1992, 2015), qui a longuement travaillé sur les relations qui unissent les dynamiques de développement inégal du capitalisme et la production des échelles, est plutôt d'avis que celles-ci seraient utiles pour comprendre les relations de pouvoir qui contribuent à la reconfiguration de l'espace. Selon lui, « ces critiques poststructuralistes semblent abolir tout concept d'échelle à la faveur de ce que ceux-ci appellent un espace horizontal, abolissant ainsi toutes différences sociales et politiques, créant de cette façon, effectivement, une terre plate. Les différences de pouvoir sont alors abolies dans un acte relevant d'un vœu pieux »²² (Smith, 2015, p. 963-964). Je suis également d'avis que cette ontologie plate ne soit pas la voie à emprunter pour produire une analyse pertinente permettant de comprendre les dynamiques de pouvoir dans la production périurbaine. L'idée que les échelles seraient des constructions sociales, idée d'ailleurs partagée par Neil Smith, ne signifie pas nécessairement qu'elles doivent être déconstruites au profit d'une analyse du pouvoir manquant de relief. Je penche plus du côté de Jones (1998, p. 28) qui explique que « nous sommes mieux

²¹ Traduction de « *flat ontology* ».

²² Traduction libre.

d'approcher l'échelle, non pas comme une structure ontologique qui "existe" en soi, mais bien comme une structure épistémologique – une manière de comprendre et d'appréhender »²³. En comparaison, le territoire en tant que concept construit politiquement et socialement n'est pas pour autant d'aucune utilité parce que nous vivons dans une ère où les processus géographiques sont supposément de plus en plus déterritorialisés. Incidemment, le concept d'échelle reste intéressant pour comprendre les dynamiques de pouvoir dans les processus politiques, économiques et sociaux qui sous-tendent les processus de territorialisation et de déterritorialisation.

Dans son travail sur les dynamiques scalaires de l'État, Neil Brenner (2004) explique que les échelles géographiques ne doivent pas être conçues comme étant emboîtées telles des poupées russes, c'est-à-dire l'une dans l'autre et en relation de dépendance verticale et unidirectionnelle. De son côté, Bob Jessop explique que « différentes échelles d'actions en viennent à être liées dans diverses combinaisons hybrides de relations verticales, horizontales, diagonales, centripètes, centrifuges et *vorticales*²⁴ »²⁵ (Jessop, 2002, p. 180). La question la plus intéressante qui émane de ces réflexions sur les échelles ne réside pas tant dans leur existence ou leur inexistence tangible, mais bien dans les différentes formes de relations de pouvoir pouvant contribuer à façonner les processus de reconfiguration scalaire.

Une analyse multiscalaire des relations de pouvoir permet également de mettre en lumière la multiplicité des acteurs qui participent aux processus de périurbanisation. Que ce soit aux échelles locale, métropolitaine, régionale, nationale ou globale, les pratiques et stratégies des acteurs de la périurbanisation ne peuvent être réduites à une étude qui ne s'attarderait qu'à une seule échelle géographique (p. ex. politiques nationales, zonage municipal, pratiques foncières individuelles). Les acteurs considérés comme locaux, c'est-à-dire ceux qui composent le territoire sur lesquels ils exercent une influence, entretiennent une série de relations qui transcendent le local. En effet, tout particulièrement dans le contexte de la mondialisation de la production périurbaine, les dynamiques de pouvoir ne peuvent être réduites à une seule échelle ou une seule

²³ Traduction libre.

²⁴ Jessop utilise le terme anglais « *vortical* » que j'ai ici traduit par « vorticales ».

²⁵ Traduction libre.

direction (p. ex. « par le haut » ou « par le bas »). En effet, les pratiques et stratégies des populations périurbaines qui réussissent à s'extirper de l'échelle locale peuvent démontrer comment les dynamiques politiques périurbaines ne peuvent être simplement cantonnées dans une échelle géographique particulière. Par exemple, Neil Smith utilise l'image du « saut d'échelle »²⁶ pour exprimer comment les « revendications et le pouvoir politiques établis à une échelle géographique particulière s'étendent vers une autre échelle »²⁷ (Gregory et al., 2000, p. 726). Il parle également du « recourbement d'échelle »²⁸ pour exprimer la nécessaire remise en question des présuppositions qui imposerait des échelles particulières à des processus sociaux et politiques précis (Smith, 2015). À la lumière du travail de Smith, le périurbain doit ainsi être conçu comme un espace particulier de tensions politiques scalaires. L'analyse du processus de périurbanisation nécessite donc une compréhension multiscalaire qui tient de compte du pouvoir qu'impliquent ces mouvements et relations entre les échelles géographiques.

2.1.3. Politiques de périurbanisation : le rôle de l'État tempéré

Dans la continuité de l'idée qu'une analyse de la périurbanisation doit prendre en compte la multiscalarité des relations de pouvoir qui prennent part à ce processus, l'État et ses politiques ne peuvent représenter les seuls points de référence lorsqu'il est question de comprendre les dynamiques qui sous-tendent l'urbanisation périphérique des villes asiatiques.

Tel que mentionné au début de ce chapitre, la géographie politique a très longtemps été réduite à une théorie spatiale des dynamiques étatiques. Selon Neil Brenner (2004, p. 38), le nationalisme méthodologique, qui sert de base théorique à la vision plus traditionnelle de la géographie politique, se baserait sur trois présupposés. Premièrement, l'espace serait conçu comme une plateforme statique pour l'action sociale. Deuxièmement, une méthodologie territoriale alimenterait la perception que les relations sociales se produisent dans un espace

²⁶ Traduction libre de « *scale jump* ».

²⁷ Traduction libre.

²⁸ Traduction libre de « *scale bending* ».

borné, le territoire national dans ce cas-ci. Finalement, le nationalisme méthodologique appuierait l'idée que les relations sociales soient avant tout organisées à l'échelle nationale.

Si une critique de ces trois suppositions est souhaitable dans le but de mettre en lumière les dynamiques spatiales du pouvoir qui ne prennent pas nécessairement place dans le cadre étatique, je suis d'avis qu'il ne faut pas nécessairement évacuer le concept d'État d'une approche de géographie politique de la périurbanisation au profit d'une conception complètement déterritorialisée de l'espace et du pouvoir. Ainsi, la mondialisation et la prolifération des dynamiques transnationales ne doivent pas être considérées comme des synonymes de perte de puissance des États (Weiss, 1997). En effet, le désintérêt académique récent pour les dynamiques étatiques s'est matérialisé par une conceptualisation déterritorialisée de la mondialisation qui sert de contexte à la soi-disant disparition de l'État. Il faut plutôt chercher à comprendre la mondialisation, non pas comme une déterritorialisation, mais bien comme une reterritorialisation des États (Brenner, 2004). Il faut davantage concevoir la restructuration des États dans le développement de l'économie-monde comme des formes d'adaptation de celui-ci (Peck et Tickell, 2002) et comme une reconfiguration scalaire des pratiques et dynamiques étatiques (Brenner, 2004). En fait, il faut avant tout se servir de cet élan critique envers la géographie de l'État pour pouvoir offrir une redéfinition plus flexible et représentative des dynamiques de pouvoir contribuant à produire différents contextes géographiques à travers le monde, et ce, à toutes les échelles.

La géographie politique ratzélienne et la conception traditionnelle de l'État héritée en grande partie des travaux de Max Weber (1971) ne sont pas les seules responsables des lacunes dans les réflexions théoriques sur l'État. En effet, force est d'admettre que plusieurs approches critiques ont fait de l'État un objet théorique assez monolithique et simpliste. Migdal explique que « certains chercheurs sont allés jusqu'à réifier et anthropomorphiser l'État en le considérant comme un acteur agissant de façon cohérente dans ses stratégies pour maximiser ses intérêts. Malheureusement, en parlant de l'État comme s'il était une entité organique et possédait un

statut ontologique, ces chercheurs ont occulté les dynamiques de formation étatique et les luttes de domination dans les sociétés »²⁹ (Migdal, 1994, p. 8).

Si les différentes branches du marxisme ont entretenu entre elles des débats sur la conceptualisation de l'État dans sa façon et dans ses raisons de participer à l'instauration du capitalisme (Miliband, 1970, 2009 [1969] ; Poulantzas, 1969), on se doit de reconnaître que la théorie marxiste n'a pas tellement contribué à une remise en question réelle du concept d'État à l'ère de la mondialisation et du néolibéralisme (Barrow, 1993). Difficilement capable de dépasser la pensée dialectique structure/agentivité, le marxisme a contribué à faire de l'État une construction monolithique faisant miroiter une nature intrinsèque et cohérente, voire, omnipotente. Les théoriciens marxistes ne sont pas les seuls à avoir alimenté cette conception de l'État. Les études subalternes ont également participé dans une certaine mesure à une diabolisation de l'État et à une réification du local dans le but de mettre en valeur les pratiques et stratégies de résistances des populations dominées. Si cette perspective critique émane d'une bonne volonté, elle alimente une conception somme toute simpliste et dichotomique de l'État et de la société. Par exemple, dans un ouvrage qui a fait date, James C. Scott (1998) a cherché à comprendre pour quelles raisons les schémas d'amélioration étatiques bien intentionnés échouent presque tout le temps. Il explique que c'est parce que ces schémas se baseraient toujours sur une volonté de l'État de simplifier la société et l'espace, notamment par la planification et la cartographie, ce qui empêcherait d'intégrer les pratiques et les savoirs locaux au processus décisionnel. Ainsi, il y aurait une inadéquation entre les objectifs de l'État et ceux des subalternes. L'État y est donc présenté comme se construisant lui-même à l'extérieur de la société qu'il administrerait et dominerait. L'objectif ici n'est pas de contredire unilatéralement la théorie de Scott qui contient des éléments très intéressants sur les stratégies de domination spatiale mobilisées par les États. Plutôt, je choisis de me ranger du côté de Tania Murray Li (2005) qui explique que la théorisation de Scott alimente une vision souvent dichotomique des couples État/société, modernité/tradition et pouvoir/résistance. Ainsi, à l'instar des marxistes, Scott, malgré un travail intéressant sur la production hypermoderniste de l'espace, ne parvient pas à offrir une théorisation qui rend justice à la complexité du concept d'État. Le problème est encore

²⁹ Traduction libre.

une fois l'incapacité de penser l'État en dehors de la dialectique structure/agentivité. Plutôt que de critiquer l'État en bloc ou au contraire d'invisibiliser son pouvoir dans le contexte de la mondialisation, cette recherche se base davantage sur une conception relationnelle des rapports entre les structures de pouvoir, en l'occurrence l'État, et l'agentivité des individus et des groupes qui participent à la périurbanisation et qui mettent en lumière la complexité du processus.

La montée en popularité de l'intérêt pour les recherches menées dans le Sud global n'est pas étrangère à une reconceptualisation de l'État dans une partie de la littérature sur cet objet théorique et empirique (Nicholls, 2018). L'approche de l'État développée dans cette recherche souhaite s'inscrire dans cette lignée en mobilisant des travaux qui font écho à la dimension relationnelle de celui-ci. Plusieurs chercheurs ayant contribué à une nouvelle forme de compréhension théorique de l'État s'appuie sur le concept de *structuration* développé par le sociologue Anthony Giddens (1984, 1991). Selon lui, nous n'avons pas à absolument choisir entre l'agentivité ou la structure comme point de départ d'une compréhension de la mise en place de l'ordre social. En effet, Giddens propose le concept de structuration qui implique que la production des structures se produit peu à peu lors de chaque interaction sociale entre les agents. Ainsi, ceux-ci contribueraient à la production des structures qui encadrent leur propre agentivité.

Au-delà de sa forte influence sur les études s'intéressant au pouvoir étatique (Agnew, 1987 ; Barrow, 1993 ; Bayart, 2006 ; Labbé, 2014 ; Rigg, 2007), le concept de structuration offre un regard intéressant sur le rôle des dynamiques de pouvoir étatique dans la production périurbaine. En effet, il permet de s'affranchir du nationalisme méthodologique ou, au contraire, de ne pas tomber dans une analyse qui ne tiendrait plus compte du rôle de l'État dans une réflexion sur les relations de pouvoir à l'ère de la mondialisation. De cette façon, dans cette recherche sur la périurbanisation, sans être évacué de l'analyse ou même considéré comme un acteur comme un autre, l'État ne pas doit être anthropomorphisé ou considéré comme étant le seul et unique vecteur de transformation du périurbain. Les politiques et stratégies des États et des municipalités représentent évidemment des facteurs importants de la production périurbaine du fait de leur capacité à influencer les modes de gestion des ressources foncières et les types de projets qui s'y développent. Toutefois, les concepts présentés dans ce chapitre permettent d'affiner la compréhension du rôle des acteurs publics et des acteurs locaux qui contribuent à la

territorialisation des politiques périurbaines. Plusieurs des travaux présentés dans le chapitre précédent, en plaçant l'État à la tête de la périurbanisation en Asie, occultent l'agentivité des acteurs non étatiques qui contribuent autant à façonner l'État lui-même que les espaces périurbains à travers leurs pratiques et stratégies foncières et immobilières. Ainsi, plutôt que de concevoir le périurbain comme un théâtre où s'opposent l'État d'un côté et les acteurs locaux de l'autre, cette recherche souhaite démontrer que ce sont bien la multiplicité d'acteurs – incluant l'État – et de relations de pouvoir qu'ils entretiennent entre eux qui produisent les espaces périurbains.

Pour conclure cette section, l'approche de géographie politique développée dans les dernières pages pose les bases de ma réflexion sur la périurbanisation. En effet, à travers une conception politique et relationnelle de l'espace, je cherche à comprendre la périurbanisation à Yangon comme un processus de reconfiguration de relations de pouvoir. De plus, une analyse multiscalaire faisant appel au concept de saut d'échelle permet de comprendre comment ces relations s'inscrivent dans des dynamiques politiques multiscalaires. Finalement, la prise en compte de la diversité des jeux d'acteurs, tout en cherchant à s'affranchir d'un certain nationalisme méthodologique, offre une compréhension rendant justice à la complexité des relations entre les habitants, les groupes et les institutions participant à la production périurbaine à Yangon. Le concept de structuration aide donc à produire une réflexion sur la périurbanisation qui parvient à dépasser la dichotomie entre structure et agentivité.

2.2. Les dimensions relationnelles de la marchandisation de la terre

Les conceptions du pouvoir et de l'espace présentées dans la première partie du chapitre trouvent un écho dans cette seconde. En effet, cette section s'intéresse au processus de marchandisation de la terre dans une perspective relationnelle. En des termes marxistes, le processus de marchandisation de la terre peut se définir comme une supplantation de la valeur d'échange sur la valeur d'usage de l'espace. Si la terre en tant que marchandise occupe une place centrale dans le développement du capitalisme et du néolibéralisme depuis leur avènement, il faut admettre que trop peu de place ait été accordée à la théorisation de ce concept souvent tenu

pour acquis dans la littérature en économie politique (Christophers, 2016, 2018). En m'intéressant au concept de marchandisation de la terre à travers une approche relationnelle, je cherche à dépasser les définitions traditionnelles qui ne se limitent qu'à une lecture d'économie politique du processus. Pour ce faire, cette section se donne pour mandat d'offrir une compréhension du processus qui est en phase avec l'approche de géographie politique précédemment développée. Au regard de ce développement théorique, la périurbanisation à Yangon sera analysée en tant que processus de production d'agencements fonciers qui participent de la marchandisation des espaces périphériques de la métropole.

2.2.1. La terre n'est jamais donnée, elle est toujours forgée

L'historien Lucien Febvre (1922) soulignait déjà, il y a tout près d'un siècle, que l'État serait avant tout un construit. Ainsi, pour lui, « l'État n'est jamais donné, il est toujours forgé » (Febvre, 1922, p. 376). Dans le même esprit, le titre de cette section sous-entend que la terre en tant que marchandise se doit de pouvoir profiter de la même considération théorique. En effet, la dimension marchande de la terre ne va pas de soi. Elle représente, au même titre que l'État, une construction sociale, politique, économique et géographique.

Si la marchandisation de la terre occupe indirectement une grande place dans les études urbaines critiques, il faut toutefois concéder qu'assez peu de recherches se consacrent à théoriser directement le processus. Plusieurs recherches s'attardent à démontrer les conséquences désastreuses que peut avoir la marchandisation de la terre notamment à travers la destruction des environnements et les évictions qui frappent démesurément les populations les plus vulnérables (Bhan, 2009, 2016 ; Davis, 2006 ; Hall et al., 2011 ; Harms, 2016 ; Inverardi-Ferri, 2018 ; Porteous et Smith, 2001 ; Sassen, 2014). D'autres tentent d'identifier les responsables de la marchandisation de la terre dans les villes (Searle, 2016 ; Shatkin, 2017). La plupart de ces recherches cherchent à trouver un responsable et à décrire les effets néfastes de la marchandisation de la terre. Le ou les coupables finissent la plupart du temps par être des acteurs puissants tels que des grands promoteurs privés ou l'État. L'idée ici n'est pas de contredire les analyses produites dans ces recherches. Toutefois, étant donné que ces sujets ont été assez bien

documentés, je cherche plutôt à comprendre le processus de marchandisation en lui-même comme un des moteurs de la périurbanisation à Yangon. En d'autres mots, je veux jeter la lumière sur les dynamiques spatiales et politiques qui permettent la subordination de la valeur d'usage de la terre face à sa valeur d'échange dans les espaces périurbains.

Pour transformer la terre en marchandise échangeable, il ne suffit pas d'évaluer un prix en fonction de l'offre et la demande pour celle-ci, de placer une annonce sur une plateforme de vente foncière et de trouver un acheteur prêt à payer le prix demandé. Pourtant, c'est généralement de cette façon qu'est traitée la marchandisation de la terre dans l'économie néoclassique (Logan et Molotch, 2007, p. 1). En effet, si Marx considérait la marchandise comme « un acte qui implique une relation » (Lefebvre, 1977, p. 19), on peut s'étonner comme Raffestin « que la notion d'échange, qui a retenu l'attention des sciences de l'homme d'une manière très générale, n'ait pas été sollicitée pour construire une théorie de la relation. » (Raffestin, 2019 [1980], p. 70). En effet, la marchandisation de la terre implique une série de relations entre les acteurs, qui la façonnent et la revendiquent, et les outils et technologies que ces derniers utilisent pour se l'approprier et la transformer.

Le début de ce chapitre offrait une définition assez succincte du processus de marchandisation, c'est-à-dire le point de tension où la valeur d'échange d'un objet excède sa valeur d'usage. S'il est vrai que tous les objets possèdent à la fois une valeur d'échange et une valeur d'usage, c'est encore plus vrai en ce qui concerne la terre. En effet, la terre possède la particularité de pouvoir assurer la subsistance humaine de plusieurs façons à travers sa fonction de production. Ainsi, sa valeur d'usage émanerait de cette matérialité et du travail humain qui permet d'augmenter cette même valeur (Marx, 1985a [1867]). Sa valeur d'échange intervient lorsque les opportunités d'échanger la terre deviennent plus importantes que son utilité matérielle aux yeux des acteurs. Comme nous avons pu le comprendre dans le chapitre précédent, le périurbain en tant qu'espace-frontière de la ville, est un espace de prédilection pour la matérialisation de la tension entre valeur d'usage et valeur d'échange. La transformation de plus en plus rapide des pratiques économiques liées à la terre, c'est-à-dire le passage d'un usage agricole à des usages urbains (et même spéculatifs) met en lumière l'importance de cette tension entre les deux types de valeurs. Il serait toutefois risqué d'associer arbitrairement les activités

agraires à une valeur d'usage élevée et les activités urbaines à une valeur d'échange supérieure. En effet, comme Harvey (2018) l'explique, le plus important n'est pas de comprendre individuellement les concepts de valeur d'échange et valeur d'usage. En effet, c'est « la relation entre [c]es concepts qui compte vraiment »³⁰ (Harvey, 2018, p. 2). Plutôt que de chercher à identifier clairement où se situe la frontière entre les valeurs d'usage et d'échange, il convient mieux de considérer la périurbanisation comme un processus de territorialisation de la tension entre ces deux types de valeurs associées à la terre.

2.2.2. L'agencement et la marchandisation foncière

La théorie marxiste sur la tension entre les types de valeur est pertinente pour comprendre la frontière économique où se joue la production de la marchandise. Cependant, il faut toutefois sortir de l'économie politique pour comprendre par quelles relations de pouvoir et matérialités la valeur d'échange arrive à supplanter la valeur d'usage de la terre. Le concept le mieux à même de répondre à cette question est celui de l'agencement. Se situant théoriquement assez loin de la théorie marxiste, ce concept philosophique se révèle toutefois utile pour illustrer la multiplicité d'éléments à prendre en compte dans l'étude du processus qui fait de la terre une marchandise. L'agencement fait ici évidemment référence au concept développé par Deleuze et Guattari (2013 [1972]). Ce concept désignerait une mise en relations d'éléments hétérogènes dans un processus dynamique et temporaire (Huet, 2011, p. 3). Plus précisément, dans le contexte de cette étude sur le processus de marchandisation de la terre dans les espaces périurbains, ce concept peut servir à définir une mise en relation de matérialités, de représentations et de discours qui permettent la formation d'une réalité spatiale particulière et dynamique, en l'occurrence la marchandisation de la terre. La fluidité conceptuelle de l'agencement permet entre autres la mise de côté de l'essentialisme que transportent certains concepts populaires dans les études foncières et immobilières (p. ex. propriété, marché, État-nation) (Rogers, 2017, p. 20). En effet, la dimension dynamique du concept d'agencement est cruciale ici. Plutôt que de représenter un état final d'un processus qui distinguerait ce qu'est une marchandise de ce qui ne l'est pas, la

³⁰ Traduction libre.

marchandisation en tant qu'agencement représente avant tout le processus lui-même qui alimente la valeur d'échange de la terre. Comme l'explique Deleuze, ce sont avant tout « les mouvements de déterritorialisation et les processus de reterritorialisation qui apparaissent dans un agencement. » (Deleuze et Parnet, 2008 [1977], p. 161).

Cette réflexion théorique sur l'agencement et la marchandisation s'appuie fortement sur le travail de Tania Murray Li (2014) qui explique que c'est bien un agencement de matérialités, de relations, de technologies et de discours qui permettrait à la terre d'acquérir une dimension marchande. Selon elle, la terre véhiculerait des significations et des usages différents selon celui qui l'utilise. Elle souligne qu'une terre ne représenterait pas la même chose pour un fermier qui la cultive que pour un collecteur de taxes (Li, 2014, p. 589). Ces usages et significations peuvent également se transformer et être disputés. Ces représentations véhiculeraient des évaluations subjectives permettant d'influencer les valeurs d'échange et d'usage. Elizabeth Ferry explique que la valeur serait en fait « la politique consistant à créer et à hiérarchiser les différences et à décider quels types de différences importent le plus » (Ferry, 2013, p. 18)³¹. Donc, plutôt qu'un concept purement économique et quantitatif, la valeur de la terre représente avant tout une idée que l'on se fait de celle-ci. Li explique que des « dispositifs d'inscription »³² (Li, 2014, p. 589), tels que des outils manuels, des titres de propriété, des registres de taxes ou des cartes prendrait une importance capitale dans la mise en ressource de la terre et dans sa valorisation. Déjà dans les années 1950, le géographe Jean Gottmann (1952) expliquait dans ce même esprit que la mise en ressource d'une chose dépendrait moins de l'accès à celle-ci que des capacités de la rendre ressource en mobilisant des techniques et des moyens permettant de la transformer. Ainsi, la faculté d'organisation et l'utilisation de technologies priment sur la possession ou non de choses pouvant potentiellement devenir des ressources. En effet, une technologie comme la cartographie permettrait de saisir la terre dans l'esprit avant de la saisir matériellement sur le terrain (Blomley, 2003). Les enjeux de pouvoir qui alimentent ces représentations sont donc importants à considérer dans l'étude de la constitution des marchés fonciers périurbains.

³¹ Traduction libre.

³² Traduction libre.

Ainsi, les arguments de Li (2014), appuyés par les travaux d'autres chercheurs, démontrent que la mise en ressource de la terre passe par la construction d'une relation marchande particulière avec celle-ci. Au-delà de la tension entre valeur d'usage et valeur d'échange, ce sont bien des agencements de pouvoir qui permettent à ceux qui contribuent à la marchandisation de la terre de mettre en œuvre une série de dispositifs d'inscriptions qui modifient autant la matérialité de la terre (p. ex. zonage, aménagement, construction) que les représentations de celle-ci (p. ex. potentialité marchande, spéculation).

En tant qu'espace urbain en devenir en constante déterritorialisation et reterritorialisation, le périurbain se retrouve donc à être un espace façonné par de nombreuses mises en relation frictionnelles qui contribuent à alimenter la marchandisation de la terre. Ce dynamisme particulier à la périurbanisation fait ainsi de ce processus un objet d'étude particulièrement pertinent pour comprendre la marchandisation de la terre comme une forme d'agencement de relations de pouvoir.

2.2.3. Une approche de la marchandisation et de la périurbanisation avant tout par le local

Si la marchandisation de la terre est généralement perçue comme étant le résultat de stratégies mobilisées par les États ou les grands acteurs privés, l'approche de géographie politique développée dans cette recherche considère davantage que les populations locales occupent une fonction cruciale dans la matérialisation de ces processus de marchandisation. Tantôt en collaborant, tantôt en s'opposant, l'ensemble des acteurs locaux périurbains, du plus nanti au plus précaire, prennent part à différentes échelles à la marchandisation de la terre.

Dans le travail de Shatkin (2016, 2017) sur le tournant immobilier en Asie, c'est bien l'État qui serait aux commandes des processus de marchandisation des ressources terriennes en Asie. Selon lui, les États asiatiques ne seraient pas nécessairement des acteurs passifs qui ne feraient que subir la pression émanant de flux économiques exogènes comme certaines recherches sur la mondialisation peuvent l'affirmer. En effet, les stratégies visant à marchandiser les espaces

urbains et périurbains deviendraient en fait les moteurs mêmes de l'intégration des villes du Sud dans la mondialisation. De son côté, Searle (2016) explique en utilisant un exemple en Inde que ce sont les promoteurs immobiliers qui servent d'intermédiaires entre les investisseurs internationaux qui représentent les principaux agents de la marchandisation de la terre. En développant le bâti et en cherchant à le mettre aux normes internationales, les promoteurs immobiliers indiens produisent une histoire spéculative de la ville qui laisse transparaître un développement urbain prometteur. Cette « route d'accumulation »³³ (Searle, 2016, p. 8-9) spéculative alimente ainsi la construction d'un marché foncier en Inde.

Si ces analyses sont pertinentes et bien documentées, cette recherche souhaite ajouter un regard portant davantage sur les acteurs périurbains locaux, c'est-à-dire les habitants, les représentants locaux et les fonctionnaires qui résident à même les espaces périurbains. En effet, le rôle des acteurs périurbains locaux se doit d'être pris en compte dans les processus de marchandisation. D'une part, les acteurs locaux périurbains peuvent être en opposition face aux dynamiques de marchandisation et, d'autre part, être en phase avec celles-ci.

En effet, un exemple concret pouvant illustrer cette opposition face aux dynamiques de marchandisation est l'informalité foncière. Les pratiques foncières informelles peuvent effectivement représenter une forme de contestation qui permet aux populations les plus précaires de tirer leur épingle du jeu dans les effets néfastes de la marchandisation foncière. En tant qu'urbanisme subalterne et mode de production à part entière des espaces urbains et périurbains (Roy, 2005, 2011), les pratiques foncières informelles représenteraient donc un espace de résistance pour les citoyens précaires leur permettant ainsi de s'opposer à ce pouvoir externe faisant la promotion de la marchandisation. Pour reprendre les mots d'Asef Bayat : « [l']informalité n'est pas une préférence caractéristique des pauvres des villes ; elle sert avant tout d'alternative aux contraintes imposées par les structures formelles. »³⁴ (Bayat, 1997, p. 60). Un exemple de pratiques interférant dans les dynamiques de développement urbain et périurbain marchand est ce que Solomon Benjamin (2008) nomme « l'urbanisme d'occupation »³⁵.

³³ Traduction libre.

³⁴ Traduction libre.

³⁵ Traduction de « *occupancy urbanism* ».

Concrètement, ce type d'urbanisme est un ensemble de pratiques qui résistent au discours officiel de la ville dominée par des intérêts marchands. L'exemple principal de Benjamin est la « politique de la banque de votes »³⁶. Cette pratique repose sur l'idée que des populations subalternes exercent une pression sur les élus locaux pour obtenir des infrastructures et des services de base en échange d'un soutien massif aux élections. Cette stratégie peut aider certains candidats politiques à remporter des élections. Cet exemple démontre que l'urbanisme informel peut être considéré comme un espace de négociations entre les acteurs étatiques et les classes subalternes dans le but de mitiger les effets négatifs de la marchandisation de la terre. Le périurbain, en tant qu'interface où la tension entre formalité et informalité foncière se fait le plus sentir, exemplifie donc très bien comment des acteurs subalternes peuvent réussir à, en quelque sorte, résister à la marchandisation foncière.

Si certaines formes de résistance par le bas peuvent émerger, elles ne doivent pas nous faire croire que les populations locales ne sont nécessairement qu'en opposition face à la marchandisation foncière. En effet, l'agentivité des acteurs locaux ne doit pas être comprise comme un synonyme de résistance (Labbé, 2014, p. 11). Une approche relationnelle du pouvoir permet de comprendre comment les acteurs locaux ne sont pas que des victimes des processus de marchandisation, mais comment ceux-ci en sont également des vecteurs via leurs pratiques et stratégies foncières et immobilières. Si on revient au concept de structuration de Giddens qui implique que chacune des actions et relations des agents contribuent à produire les structures qui encadrent leur propre agentivité, on peut comprendre comment certaines pratiques foncières marchandes des populations locales telles que la vente, la location, l'achat et la spéculation peuvent se révéler également profitables pour elles. En effet, dans un contexte où la terre est de plus en plus considérée comme une marchandise, l'idée même que la terre puisse être vendue change de facto l'utilisation qu'un propriétaire terrien en fait (Labbé, 2014 ; Simon, 2008). Certaines pratiques de courtage foncier vont alors jusqu'à s'infiltrer dans la population en général (Goldman, 2011). Un exemple de ce type de pratiques est l'urbanisation pirate. Cette pratique foncière informelle est très répandue dans les espaces périurbains des pays du Sud où la frontière entre formalité et informalité foncière est généralement plus floue. L'urbanisation pirate consiste

³⁶ Traduction de « *vote-bank politics* ».

généralement en une subdivision informelle de terres acquises formellement ou informellement par un spéculateur dans le but de les louer ou de les vendre à des individus qui ne peuvent se permettre d'acheter sur les marchés fonciers et immobiliers officiels (Davis, 2006). En d'autres termes, c'est ce que Mike Davis (2006, p. 90) appelle la « privatisation du squat »³⁷. Nous pouvons constater avec cet exemple que la marchandisation des ressources foncières et immobilières ne concerne pas uniquement les transactions de grande envergure comme les accaparements fonciers pilotés par les États et les grands investisseurs fonciers. Cela peut également concerner les spéculateurs locaux et les habitants précaires qui adoptent ce type de pratiques sans nécessairement posséder un capital terrien important. Cette situation éclaire comment les acteurs locaux d'un espace périurbain peuvent contribuer à l'accélération de la marchandisation de la terre dans leur propre espace de vie. Une approche relationnelle du pouvoir permet donc de mieux comprendre la complexité de l'agentivité des acteurs locaux qui, tantôt s'opposent, tantôt alimentent les processus marchands.

La marchandisation foncière périurbaine, en tant que processus alimenté par de multiples acteurs et pratiques foncières multiscalaires, se doit d'être analysée à travers une approche relationnelle de la géographie politique. Plutôt que de le concevoir comme un espace borné, le périurbain est avant tout un processus spatial dynamique qui ne doit pas faire l'objet d'une étude qui ne se contenterait que d'en lister les caractéristiques territoriales ou fonctionnelles. Si la périurbanisation est effectivement un processus dont les effets s'observent concrètement dans le paysage géographique de Yangon, c'est avant tout dans la reconfiguration de l'espace politique à toutes les échelles qu'il est le plus parlant. En effet, les multiples tensions entre les acteurs locaux pour tirer profit ou simplement résister à la marchandisation foncière représentent une forme d'assise de la périurbanisation à Yangon. Si la marchandisation de la terre est un processus qui concerne autant les villes que les espaces ruraux, c'est bien dans le périurbain que celui-ci se manifeste avec le plus de vigueur. Nous verrons dans le cas de Yangon que la complexité des agencements de pouvoir qui sous-tendent la périurbanisation font des espaces urbains en devenir un objet d'étude pertinent pour comprendre comment, localement, la terre devient marchandise.

³⁷ Traduction libre.

3. Méthodologie

Le présent chapitre détaille les aspects méthodologiques de cette recherche de maîtrise. Premièrement, l'approche qui a guidé la recherche sera détaillée, c'est-à-dire une approche qualitative qui s'intéresse aux relations de pouvoir et aux processus qui façonnent les espaces périurbains. Deuxièmement, j'aborderai l'étape cruciale de la préparation de la recherche. Cette section concerne autant les aspects pratiques que la réflexion entourant le choix du terrain et du sujet. Troisièmement, je détaillerai le déroulement de la recherche ainsi que la collecte de données. Finalement, il sera question de la portée de cette recherche ainsi que de certains enjeux de positionnalité qui caractérisent une telle recherche en géographie portant sur une ville comme Yangon.

3.1. Approche méthodologique

Les processus de périurbanisation et de marchandisation foncière et immobilière m'intéressent surtout à travers l'aspect des relations de pouvoir inhérentes à ceux-ci. Étant donné que les objets d'étude sont avant tout chose les relations de pouvoir spatialisées dans le foncier périurbain, il est plus adapté de les aborder à travers une approche qualitative qui concerne autant la collecte de données que l'analyse subséquente de celles-ci. Deux raisons justifient ce choix. Tout d'abord, il est bien entendu que certaines dimensions des relations de pouvoir et de la marchandisation foncière puissent être analysées quantitativement. Les inégalités socioéconomiques peuvent très bien faire l'objet d'une enquête quantitative dans le but de faire parler certains indicateurs économiques, sociaux et démographiques. Toutefois, l'angle de géographie politique mobilisé dans le cadre de cette recherche vise davantage à comprendre la nature des relations de pouvoir alimentant la périurbanisation qu'à quantifier des transactions foncières et immobilières, même si cette question a été abordée lors des entretiens avec les participants. Ainsi, plutôt que de chercher à quantifier les phénomènes liés à la périurbanisation et à la marchandisation, je m'intéresse davantage aux stratégies, pratiques et représentations foncières de l'espace des

populations périurbaines. En effet, ces relations de pouvoir ne peuvent se lire simplement en adoptant une approche par le quantitatif et l'économique (Duminy et al., 2014). Étant donné l'étroite relation entre les dynamiques foncières et les orientations politiques des échelles locales à nationale, une approche strictement économique occulterait tous les rapports de pouvoir qui ne peuvent se quantifier entre les acteurs qui structurent les processus de périurbanisation (p. ex. autorité, violence, peur, liens familiaux). De plus, une approche quantitative ne permet pas de rendre compte des représentations de l'espace qui font partie de l'agencement de relations de pouvoir qui permet aux processus de marchandisation de la terre de prendre forme.

La seconde raison qui justifie mon choix d'aborder le sujet par une approche qualitative est le peu d'information disponible au préalable. Comme mentionné précédemment, la majorité des pratiques foncières et immobilières des participants se trouvent en totalité ou en partie dans le domaine de l'informalité. Ainsi, par définition, il est difficile, voire contre-productif, de mener une enquête quantitative dans ce contexte. De plus, étant donné ma faible connaissance autant du terrain que des enjeux à l'étude lorsque la recherche a débuté, il fallait aborder le sujet avec une certaine flexibilité méthodologique ce qui est davantage permis par une approche qualitative.

3.2. Préparation de la recherche

3.2.1. Choix de l'espace à l'étude et du sujet de recherche

C'est davantage la ville de Yangon que le pays en tant que tel qui a été initialement choisie. Il serait exagéré de dire qu'une longue réflexion précède le choix du terrain de recherche. En effet, Yangon comme terrain de recherche potentiel m'a été proposé directement par Gabriel Fauveaud, mon directeur de maîtrise, au début de notre collaboration en fin de baccalauréat. En n'ayant que très peu de connaissances sur le Myanmar, j'ai été tenté par l'idée de travailler sur un espace assez méconnu par la sphère académique. Ainsi, sans m'inscrire strictement dans une démarche postcoloniale, mon choix de terrain répond à l'appel de la géographe Jennifer Robinson (2006) qui demande aux chercheurs de diversifier leurs terrains de recherche et d'arrêter de n'étudier que les dimensions spectaculaires des dynamiques urbaines.

Lors d'un projet d'initiation à la recherche réalisé au baccalauréat, je me suis intéressé à l'initiative de planification stratégique pour Yangon développée par l'agence de coopération internationale du Japon (JICA, 2013, 2014). Un premier terrain a ainsi pu être réalisé à la suite de ce projet pour tester les résultats et les analyses produits dans le cadre de cette modeste recherche qui mobilisait la méthode d'étude de cas (Flyvbjerg, 2011). En menant des entretiens, essentiellement avec des acteurs qui étaient familiers avec cette initiative et le développement urbain de Yangon en général, j'ai rapidement réalisé que ce type d'initiatives de planification n'aboutissent que très rarement. Le sujet de la recherche devait donc être modifié pour tenir compte du premier terrain exploratoire effectué pendant l'été 2018.

Je me penchais déjà à ce moment sur les processus de marchandisation du foncier dans les espaces périurbains notamment grâce à une revue de littérature. J'ai donc décidé de m'intéresser davantage à l'échelle locale de ces espaces puisque de toute évidence, il y avait une forme de rupture entre l'échelle métropolitaine dominée par des acteurs-clés (c.-à-d. haut fonctionnaires, agents de développements, élus) et l'échelle locale à Yangon. C'est à la suite de plusieurs entretiens avec des habitants vivant dans des zones précaires dans les espaces périurbains de Yangon que j'ai délimité le sujet de la recherche. J'ai compris que les processus de marchandisation ne sont pas que l'affaire des grands acteurs du développement métropolitain, mais qu'ils étaient également alimentés par les conflits politiques fonciers locaux impliquant l'ensemble des acteurs locaux des espaces périurbains. Ainsi, même si le choix du terrain de recherche et du sujet initial au baccalauréat a été proposé par mon directeur de recherche, le sujet final pour la maîtrise a été davantage délimité par une méthode empirico-inductive, ce qui implique que la collecte préliminaire de données empiriques a été cruciale dans le développement du sujet et de l'analyse.

Si les circonstances ayant mené à la sélection du Myanmar et de Yangon comme terrains d'étude ont été précédemment détaillées, le choix de Thanlyin et de ses environs reste encore à expliquer. En 2018, mon directeur de recherche Gabriel Fauveaud et moi avons participé à un séminaire de recherche à Yangon qui avait pour objectif de réunir des étudiants et chercheurs qui s'intéressaient à la question de l'habitat informel et de la pauvreté urbaine. Au gré des présentations nous avons pu constater l'absence de recherche qui s'intéressait à la portion sud-

est des espaces périurbains de Yangon. Pourtant, c'est précisément dans les environs de Thanlyin et Kyauktan qu'on retrouvait plusieurs grands projets immobiliers et industriels qui transforment dramatiquement le paysage périurbain. Des étudiants de l'Université de l'Est de Yangon ont ainsi pu nous mettre en contact avec des représentants locaux œuvrant dans des espaces précaires. Nous avons donc pu mettre la table à une série d'entretiens autant avec les représentants locaux qu'avec les habitants de quelques secteurs de Thanlyin. Nous avons rapidement réalisé le potentiel intéressant de ces espaces et de leurs environs en discutant avec les interviewés.

3.2.2. Choix de la méthode de recherche

Ce changement de sujet m'a également convaincu que la méthode de l'étude de cas n'était plus adaptée pour ce que je cherchais à démontrer. Son aspect borné qui cherche à s'en tenir à un objet d'étude bien défini et fermé (Flyvbjerg, 2011) m'empêchait de me pencher davantage sur des processus territoriaux qui débordaient des espaces délimités. Ainsi, plutôt que de circonscrire ma recherche seulement à un espace bien précis, j'ai choisi d'adopter une approche s'intéressant aux processus qui permettent la territorialisation des espaces périurbains de Yangon. Cette approche par les processus procure une plus grande flexibilité méthodologique que l'étude de cas. La méthode choisie pour mener cette recherche s'appuie en bonne partie sur la notion d'ethnographie relationnelle développée par Matthew Desmond (2014). Bien qu'elle soit critiquable à certains égards (Burawoy, 2017), cette méthode appliquée à une réflexion géographique permet d'établir et d'adopter une posture méthodologique en accord avec la conception relationnelle de l'espace développée dans cette recherche. En d'autres mots, plutôt que de chercher à comprendre un espace ou un lieu à travers les phénomènes concrets qui s'y déroulent, je souhaite comprendre les processus qui produisent ces espaces et ces lieux.

Une autre facette de la méthodologie mobilisée pour cette recherche est une approche de la thématique de la périurbanisation avant tout par le local (Rigg, 2007). Une façon de décentraliser la production scientifique est de s'intéresser à la dimension locale de processus plus larges souvent simplifiés par les analyses à l'échelle macro. Jonathan Rigg (2007) explique que, plutôt que de simplement s'intéresser à la dimension macro des processus urbains au Sud global,

il faut chercher à comprendre les structures locales du quotidien tout en reconnaissant l'impact des dynamiques ayant cours à des échelles plus larges sur celles-ci. Tel que démontré dans les précédents chapitres, les recherches sur la périurbanisation et la marchandisation s'intéressent généralement à ces processus de façon verticale. En adoptant une approche avant tout par le local, je souhaite amener un autre regard sur les relations politiques entre les acteurs qui alimentent la périurbanisation à Yangon.

3.2.3. La recherche qualitative : un parcours non linéaire

Il est à noter que cette recherche a été menée dans un contexte académique particulier. En effet, après la première année de ma maîtrise, j'ai effectué un passage accéléré au doctorat. Si à ce moment mon projet de maîtrise était déjà avancé, je devais tout de même le modifier pour remplir les exigences que suppose un projet de doctorat. Ainsi, le dernier et plus important terrain effectué au Myanmar pendant l'été 2019 était destiné à définir et évaluer la solidité de mon sujet de thèse. Ce terrain avait donc des visées plutôt exploratoires. Lorsque revenu au Québec, j'ai pu continuer ma recherche doctorale et commencer à préparer l'examen de synthèse qui était prévu pour la fin de l'été 2020. En grande partie à cause d'un manque de motivation à continuer les études doctorales qui était lui-même alimenté par les incertitudes provoquées par la pandémie mondiale, j'ai pris la décision d'interrompre le doctorat pour retourner terminer ma maîtrise non achevée. Ainsi, ma recherche de maîtrise a été scindée en deux par une période d'un an qui a été consacrée au développement d'une recherche de doctorat.

À cause de cette situation particulière, j'ai dû réorienter l'usage de mes données qui étaient à la base destinées à développer un sujet plus qu'à représenter un corpus de données qui servirait de base empirique pour réaliser une recherche. Heureusement, les dizaines d'entretiens et les mois passés sur le terrain au Myanmar m'ont permis d'amasser une quantité de données que je jugeais amplement suffisante pour mener à bien cette recherche de maîtrise. Mon passage au doctorat m'a donc indirectement permis de développer le sujet du présent mémoire. Ainsi, cette année au doctorat ne doit pas être considérée comme un hiatus, mais plutôt comme une

occasion de complexifier le sujet de cette recherche de maîtrise et d'approfondir un corpus de littérature scientifique plus large.

3.3. Démarche de terrain

Tel que mentionné précédemment, un « préterrain » a été réalisé lors de l'été 2018 à la fin de mon baccalauréat dans le but de valider mes résultats de recherche qui a été menée à distance³⁸. Ce séjour d'environ un mois à Yangon m'a permis de me familiariser avec la ville que je n'avais connue jusqu'à ce moment qu'à travers des photos, des cartes, des articles de presse et quelques références académiques. Lors de ce séjour de recherche, j'ai également pu mener quelques entretiens en anglais et en français autant avec des contacts fournis par mon directeur de recherche qu'avec des personnes contactées au préalable dont les informations ont pu être trouvées en ligne.

Lors de ce terrain, six entretiens non dirigés ont été menés avec des agents de développement, un entrepreneur et des chercheurs. Une grille d'entretien avait été construite au préalable, mais celle-ci s'est vite révélée caduque à cause de ma méconnaissance empirique du terrain. J'ai donc pu rapidement comprendre que les résultats de ma modeste recherche de baccalauréat n'étaient valides qu'en surface et qu'une restructuration de mon sujet était impérative. Le préterrain a donc permis de recentrer la recherche vers un autre sujet que celui de la planification stratégique à Yangon, même si cet enjeu garde une certaine place dans ma réflexion plus globale.

3.3.1. Méthode de constitution de l'échantillon

Mon étude s'appuie sur une série d'entretiens semi-dirigés autant avec des acteurs-clés du développement urbain et métropolitain ($n=32$) (c.-à-d. membres du gouvernement, fonctionnaires, agents de développements, investisseurs), que des acteurs pouvant être

³⁸ Les activités de recherche des trois séjours de terrain effectués de 2018 à 2019 ont été préalablement approuvées par des certificats éthiques.

considérés comme subalternes ($n=36$) (c.-à-d. habitants périurbains, entrepreneurs modestes). Ces entretiens ont été menés lors de trois terrains effectués en 2018-2019. Plusieurs de ces entretiens, spécialement parmi ceux des acteurs-clés du développement urbain et métropolitain, ont été menés partiellement ou complètement par Gabriel Fauveaud³⁹. Une dizaine d'entretiens préliminaires avec des acteurs-clés m'ont permis d'entrevoir les enjeux actuels les plus importants dans les transformations urbaines de Yangon. Les autres participants aux entretiens ont été choisis majoritairement par la méthode « boule de neige ». Cette méthode, qui consiste sommairement à demander les contacts de participants potentiels à la suite des entretiens, est la plus adaptée au cadre particulier de Yangon et du Myanmar en général qui peuvent être considérés comme des espaces sensibles compte tenu du contexte politique. En effet, cette méthode d'échantillonnage peut permettre de rejoindre des populations plutôt vulnérables ou des groupes opaques tels que les représentants du gouvernement (Atkinson et Flint, 2001 ; Cohen et Arieli, 2011) qui n'ont que très peu d'avantages concrets à discuter de leur situation avec un étranger. Un participant me mettant en relation avec d'autres éventuels participants permet d'établir un climat de confiance souvent difficile à bâtir dans un contexte post-dictatorial⁴⁰. En adoptant une approche mettant de l'avant une conception relationnelle de l'espace, cette méthode permet également de mettre en relief les relations de pouvoir qui forment les réseaux sociaux à travers desquels j'ai effectué ma collecte de données (Noy, 2008).

3.3.2. La question de la langue et de l'interprétariat

La question de la langue a évidemment été cruciale dans l'élaboration et la réalisation de cette recherche. Si la maîtrise de l'anglais (en plus du français dans mon cas) peut généralement permettre à un chercheur de naviguer assez aisément dans le monde académique dominé par la production scientifique anglo-saxonne (Hsiung, 2012), il en est tout autrement pour ce qui est de

³⁹ Lorsque ces entretiens seront mobilisés, une mention le spécifiera.

⁴⁰ Il est important de rappeler que la totalité des entretiens a été menée dans le contexte de transition politique précoup d'État du 1^{er} février 2021.

mener une recherche sur le terrain dans un pays comme le Myanmar où très peu parlent l'anglais, et encore moins le français.

Lors du plus long terrain effectué lors de l'été 2019, j'ai eu l'occasion de suivre des cours de myanmarais à l'Institut français avec quelques expatriés. Les cours se sont déroulés en anglais. Ainsi, j'ai dû jongler avec trois langues autant dans ma tête que lors des entretiens ce qui, bien évidemment, teinte autant ma compréhension des réponses des participants que mon analyse de celles-ci. Ces cours m'ont toutefois permis de communiquer presque exclusivement en myanmarais dans mes activités routinières quotidiennes (c.-à-d. alimentation, repérage, déplacements, politesses). La maîtrise de certaines bases de la langue myanmaraise a également facilité ma compréhension de certains éléments de réponses qui avaient pu échapper à l'interprète lors de sa traduction simultanée. En plus des apports plutôt techniques de l'apprentissage de la langue, celle-ci m'a également aidé à établir un contact avec des gens qui pouvaient avoir certaines réticences plus que légitimes à répondre à mes questions.

Toutefois, en ne maîtrisant pas la langue locale, j'avais impérativement besoin de travailler avec un interprète. En effet, la majorité des entretiens, qu'ils aient été formels ou informels, se sont déroulés en langue myanmaraise avec l'aide d'un interprète qui parlait lui-même anglais⁴¹. Le terme interprète n'est pas préféré à celui de « traducteur » pour rien. En effet, son rôle dépassait largement celui de faire la traduction simultanée lors des entretiens. Il a avant tout occupé un rôle d'interprète culturel qui m'a permis de me familiariser avec les codes sociaux et la géographie du secteur où se déroulait l'étude. Étant un étudiant originaire de Thanlyin, il a pu me mettre en contact avec des gens qui sont finalement devenus participants à la recherche. En plus de faciliter mon insertion dans le milieu, il a aussi pu m'aider à bâtir une relation de confiance avec les participants lorsque les situations étaient plus tendues.

Malgré la grande aide apportée par l'interprète, plusieurs difficultés liées à la communication ont émergé lors des entretiens. Tout d'abord, le va-et-vient d'informations entre les participants, l'interprète et moi-même a, sans surprise, allongé les discussions. Ceci a pu avoir quelques effets négatifs tels que d'avoir fatigué prématurément les participants. Ainsi, ce qui

⁴¹ Je tiens d'ailleurs à remercier Kyaw Myo Lwin sans qui tous ces entretiens n'auraient été possibles.

aurait pu être accompli en 20 minutes en français ou en anglais prenait en réalité au moins une heure en myanmarais. Cette difficulté alimentait également la fatigue de l'interprète et de moi-même, ce qui contribuait paradoxalement à raccourcir certains entretiens et à écarter certaines journées de recherche sur le terrain.

Il était également difficile de comprendre certains non-dits. À plusieurs moments lors d'entretiens, je pouvais sentir des malaises ou des sous-entendus dont la signification m'échappait. Ainsi, il était difficile de discuter ouvertement avec l'interprète pour comprendre la situation puisque lui-même adoptait ce type de codes culturels qui m'étaient étrangers. Ainsi, malgré l'aide que l'interprétariat puisse représenter, la recherche sur le terrain lorsque le chercheur et les participants ne parlent pas la même langue se révèle invariablement difficile.

Finalement, jongler avec trois langues a représenté un défi. Malgré mon niveau d'anglais acceptable, je réfléchissais en français avant de le traduire en anglais pour que l'interprète puisse le retraduire en myanmarais. L'information faisait le chemin inverse lorsque le participant répondait à ma question. Ainsi, il est certain qu'il y a eu des pertes de qualité sur le plan des informations récoltées. Malheureusement, cela est inévitable lorsque le chercheur ne maîtrise pas la langue locale majoritairement parlée sur le terrain d'étude.

3.3.3. Collecte de données

Étant donné que je suis éloigné autant géographiquement que culturellement du terrain de recherche, pratiquement chaque minute passée à Yangon peut être considérée comme une forme de collecte de données. Même si les entretiens semi-dirigés représentent la source principale de la collecte, l'observation et les conversations informelles ont tout autant alimenté les réflexions développées dans cette recherche.

Toutefois, la principale collecte de données s'appuie avant tout sur une soixantaine d'entretiens semi-dirigés menés par moi-même (en grande majorité) et mon directeur de recherche entre le printemps 2018 et l'été 2019 lors de trois passages à Yangon s'étalant sur des périodes allant de 10 jours à deux mois. Si les entretiens ont été préparés par la construction

d'une grille en fonction des participants interrogés, la flexibilité est restée le mot d'ordre lors de la phase de collecte de données. Ceci est directement attribuable à la dimension exploratoire du terrain. Ne sachant pas à ce moment que le terrain principal de 2019 ne serait pas comme prévu un préambule exploratoire à un terrain de plusieurs mois pour mon doctorat, mais bien ma récolte finale pour ma maîtrise, je n'ai pas construit de grilles d'entretien fixes. Celles-ci ont donc été quotidiennement retravaillées et modulées en fonction des participants à la recherche et de l'évolution de ma connaissance du terrain.

Il y a eu deux façons d'aborder les participants pour les convaincre de participer à la recherche. Pour les participants tels que les fonctionnaires, les chercheurs ou les entrepreneurs, je prenais rendez-vous de façon formelle par courriel ou par téléphone. Lorsque je voulais aborder des habitants périurbains, j'allais cogner aux portes ou j'interpellais les personnes qui semblaient manifester un intérêt à parler avec nous. Lors des premiers contacts avec les participants qui résidaient dans les villages périurbains où la recherche a été menée, j'ai essayé au meilleur de mes capacités de leur faire comprendre les objectifs de mon projet de recherche. Évidemment, la barrière de la langue et la dimension exploratoire du terrain m'a forcé à rester quelque peu vague quant à la nature définitive de mon projet. Toutefois, je me suis assuré que certaines informations soient très claires avant de débiter les entretiens. Tout d'abord, je prenais soin que les participants comprennent que je ne travaillais pas pour les gouvernements canadien ou myanmarais. De plus, je leur assurai la confidentialité de tout ce qu'ils allaient me dire. Aucun certificat de confidentialité n'a été signé par des habitants périurbains puisque la signature d'un tel document aurait pu les rendre méfiants, voire craintifs par rapport à moi. Dans le contexte politique du Myanmar, il est compréhensible que les habitants puissent ne pas vouloir laisser de trace de leur entretien avec un étranger qui arrive à l'impromptu dans leur village. Dans cette optique, je ne révélais pas non plus le nom des participants à d'autres participants à la recherche pour réduire les conflits potentiels et la crainte de certains qui pourraient penser que j'ai répété des informations sensibles à d'autres habitants. Ainsi, l'idée de ne pas alimenter des tensions locales entre les habitants est restée un souci constant lors de la collecte de données.

Cependant, même si un souci certain de confidentialité guidait ma recherche, plusieurs situations ont rendu difficile de maintenir le même niveau de discrétion dans tous les entretiens.

La majorité des entretiens se sont déroulés dans des maisons autoconstruites en matériaux légers. Ainsi, les murs de cesdites maisons n'offrent que très peu d'intimité aux participants. Je devais donc ajuster mon niveau de voix en fonction des questions que je posais dans le but de ne pas mettre les participants dans l'embarras. Une autre situation qui remettait en cause le niveau de confidentialité était les rassemblements lors des entretiens. Quelques-uns des entretiens ont effectivement provoqué des petits regroupements, voire des attroupements. Ainsi, lors de tels entretiens, je devais moduler mes questions en fonction du fait qu'un grand nombre de personnes allaient entendre la réponse. Généralement, les regroupements allégeaient l'atmosphère et attiraient des enfants. Ainsi, il était tout naturel de ne pas aborder certains sujets nécessitant plus de tact et de confidentialité.

Lors des entretiens avec les informateurs-clés qui se sont généralement déroulés à Yangon, j'ai quelquefois demandé aux participants si je pouvais enregistrer la conversation. En revanche, pour les habitants périurbains et lors des entretiens où je sentais que certains sujets sensibles pouvaient être abordés, je ne proposais pas d'enregistrer la conversation dans le but de favoriser un climat de confiance et de confidentialité. J'essayais également de ne pas sortir mon cahier de notes en débutant les entretiens. Je cherchais avant toute chose à détendre l'atmosphère et à discuter de façon ouverte et générale avant de passer à des questions directement reliées à la recherche.

La fin des entretiens, que ce soit pour les informateurs-clés ou les habitants, se déroulait toujours de la même façon, c'est-à-dire en réitérant la confidentialité des entretiens et que les participants n'avaient pas à craindre que leur participation leur nuise d'une quelconque façon. À la fin de la journée, une période de reprise de notes d'une à trois heures permettait de consolider toutes les données collectées dans les entretiens quotidiens. La géolocalisation et les photos prises lors de la journée étaient également ajoutées pour que je puisse facilement me rappeler du déroulement de chacun des entretiens plusieurs mois, voire plusieurs années, après le terrain.

3.4. Portée de la recherche et enjeux de positionnalité

La portée de cette recherche de maîtrise reste somme toute assez limitée. Même si ce projet a été développé dans le but de devenir une thèse de doctorat, j'ai dû revoir mes ambitions à la baisse puisque le temps qui m'était imparti pour terminer la recherche a grandement été réduit. Ainsi, plusieurs éléments théoriques et empiriques que je voulais développer ont malheureusement dû être laissés de côté. Toutefois, cette recherche souhaite tout de même réussir à mettre en lumière des dynamiques et des histoires assez peu traitées ou connues. Ainsi, sans nécessairement chercher à amener une contribution théorique totalement originale, je crois tout de même pouvoir apporter une perspective locale intéressante sur les dynamiques d'urbanisation périphérique au Myanmar.

Les enjeux de rapports de pouvoir entre le chercheur et les participants ont bien sûr fait partie de la réflexion plus globale de la recherche. Le fort héritage colonial de la géographie peut tendre des pièges à une recherche qui se déroule dans un pays du Sud. Toutefois, lorsque la géographie est comprise comme toute production scientifique, c'est-à-dire appréhendée « d'une part dans ses rapports avec les idéologies, d'autre part comme pratique ou comme pouvoir » (Lacoste, 1976, p. 7), elle peut agir comme contre-pouvoir et peut être retournée contre elle-même. Ainsi, sans nécessairement que mon projet soit dirigé par une approche postcoloniale stricte, j'ai alimenté ma réflexion méthodologique en mobilisant des travaux de certaines chercheuses appartenant à ce courant (Patel, 2014 ; Robinson, 2006 ; Roy, 2016 ; Roy et Ong, 2011 ; Watson, 2014 ; Watson, 2013). Plutôt que de chercher à plaquer unilatéralement des concepts préfabriqués et éprouvés dans des contextes complètement différents les uns des autres, ce projet de recherche a davantage cherché à conceptualiser les dynamiques de périurbanisation en les considérant non pas comme des itérations de processus déjà étudiés ailleurs, mais bien comme des singularités en constantes interrelations (Jacobs, 2012). Ainsi, le pouvoir de la production du savoir en géographie est utilisé dans cette recherche non pas pour démontrer comment la situation de Yangon est empiriquement semblable ou différente de celle

d'une autre ville, mais plutôt pour rendre justice le plus possible aux phénomènes tels qu'observés lors de la recherche de terrain.

De plus, j'ai tenté le plus possible de laisser mes *a priori* de côté en ne considérant pas les participants précaires dans une perspective misérabiliste. Une telle approche peut invisibiliser les relations de pouvoir entre les habitants qu'on pourrait être tenté de qualifier comme uniformément « dominés ». De l'autre côté, j'ai également évité de considérer chaque pratique et stratégie des populations précaires comme des actes de résistance politique ou d'agentivité pure comme certains penseurs postcoloniaux peuvent le faire (Scott, 2008, 2009). Il faut effectivement faire attention à ne pas tomber dans le piège de « réifier le pouvoir du local » (Rigg, 2007). Cette conception de l'agentivité d'acteurs locaux peut rapidement faire oublier que des acteurs puissants tels que l'État participent à structurer cette agentivité.

Cette recherche considère plutôt que la dichotomie dominé/résistant est contre-productive. En effet, cette façon de concevoir les acteurs subalternes ne permet pas de voir la porosité de la soi-disant frontière entre dominant et dominé. Plutôt que de chercher à qualifier chaque individu avec une étiquette simplificatrice qui définirait si ses actions sont déterminées par une structure de pouvoir ou par sa propre agentivité, je me suis davantage attardé aux relations de pouvoir entre les individus et aux contextes dans lesquelles celles-ci produisent.

Ainsi, cette recherche a été menée le plus possible en réfléchissant en amont aux relations de pouvoir qui sous-tendent la production scientifique. Toutefois, il est bien évident qu'il est impossible d'échapper à tout *a priori* empirique ou conceptuel. Il est pourtant dans le devoir du chercheur de tenter de les réduire dans le but de produire une analyse honnête par rapport au terrain et aux participants.

4. L'urbanisation périphérique au Myanmar : un enjeu foncier hautement politique

Ce chapitre offre de faire un retour historique sur les relations entre le développement urbain et périurbain de Yangon et les dynamiques politiques nationales au Myanmar. L'objectif du chapitre est autant d'offrir une mise en contexte que de démontrer l'importance cruciale que prennent les enjeux fonciers périurbains au Myanmar depuis la colonisation anglaise jusqu'à aujourd'hui. Il sera évidemment davantage question de Yangon que des autres villes du pays puisque c'est sans contredit la région du pays où les conflits politiques liés au foncier se font le plus sentir depuis un siècle. Si cette recherche s'intéresse avant tout aux dynamiques locales de la marchandisation des espaces périurbains de Yangon, un survol des conditions politiques et historiques qui ont accéléré ce processus est somme toute nécessaire. Les prochaines pages s'attarderont donc davantage aux échelles régionale et nationale pour aborder la question de la périurbanisation en offrant une vue d'ensemble des problématiques politiques, géographiques et économiques qui caractérisent l'urbanisation périphérique à Yangon.

4.1. Le foncier périurbain : un enjeu colonial

Si aujourd'hui l'urbanisation périphérique attire davantage l'attention à cause de son rôle crucial dans la mondialisation et dans le développement néolibéral des économies nationales asiatiques, elle ne représente pas un phénomène nécessairement nouveau à Yangon. En effet, le développement actuel des espaces périurbains au Myanmar ne peut s'étudier qu'en remontant jusqu'aux racines de l'instauration du régime colonial anglais. Lors de la prise de possession de la Basse-Birmanie par l'empire anglais en 1852 pendant la Deuxième Guerre anglo-birmane, l'emplacement actuel de la ville-centre de Yangon était occupé par Rangon (nommée ensuite

Rangoon par l'administration coloniale)⁴², une ville portuaire de modeste taille conquise et développée à partir de 1755 sous le pouvoir d'Alaunghpaya, roi de Birmanie⁴³.

Si à cette époque Rangoun n'est pas le seul centre colonial d'importance en Birmanie (p. ex. Moulmein, Mandalay et Akyab) (Charney, 2009, p. 18), il en est certainement le plus imposant et important. Cette situation peut être en grande partie attribuable à sa position géographique préférentielle à la confluence des rivières Hlaing et Bago qui forment le fleuve Yangon qui se jette lui-même dans l'océan Indien. Cette position géographique avantageuse a ainsi permis au régime colonial anglais de faire de Rangoun une ville portuaire importante en Asie. À l'instar d'autres villes portuaires en Asie du Sud et du Sud-Est, le gouvernement colonial anglais a imposé son modèle urbanistique et architectural afin d'en faire une ville commerciale et administrative répondant aux exigences imposées par les impératifs coloniaux.

Lors la prise de possession anglaise, les bâtiments de Rangoun étaient majoritairement en bambou et en bois ce qui justifiait selon les autorités coloniales de rebâtir complètement la ville en fonction des standards urbanistiques anglais considérés comme modernes ce qui contribuerait à alimenter l'image de puissance impériale en Birmanie (Osada, 2016). Ainsi, dans les années suivant la conquête de la Basse-Birmanie, les autorités coloniales ont redessiné Rangoun en utilisant une grille orthogonale qui permettait la mise en ordre des espaces centraux dans le but d'en assurer le contrôle tant sur le plan sécuritaire que foncier (Osada, 2016, p. 241). En effet, le découpage et la vente de lots dans la ville-centre a permis à l'administration coloniale de financer le développement des infrastructures de la ville. La vente de lots fonciers à des individus et à des entreprises privées a représenté la principale méthode de financement de la ville pendant près de 20 ans (Rhoads, 2018, p. 285). Cette marchandisation des terres de la ville s'appuyait sur une non-reconnaissance des droits terriens préexistants à l'annexion de la Birmanie à l'empire anglais (Rhoads, 2018). Les occupants de la majorité birmane ont ainsi été poussés vers les périphéries de la ville dans des espaces marécageux où l'habitat y était difficile à aménager. Les autorités coloniales ont également fortement négligé ces espaces en les sous-équipant et en n'offrant que très peu de services et infrastructures (Rhoads, 2018). La ville de Rangoun était donc séparée en

⁴² « *Rangoon* » est l'orthographe anglaise. Cette recherche utilise plutôt le nom français « Rangoun ».

⁴³ Une chronologie des événements historiques relatés dans ce chapitre se trouve à la [page 153](#).

deux zones distinctes. La première étant la ville-centre dessinée et gérée par les autorités coloniales qui appliquaient les principes anglais de la propriété privée et la seconde étant la périphérie sous-aménagée destinée à la majorité birmane laissée à elle-même et exclue de la nouvelle ville coloniale.

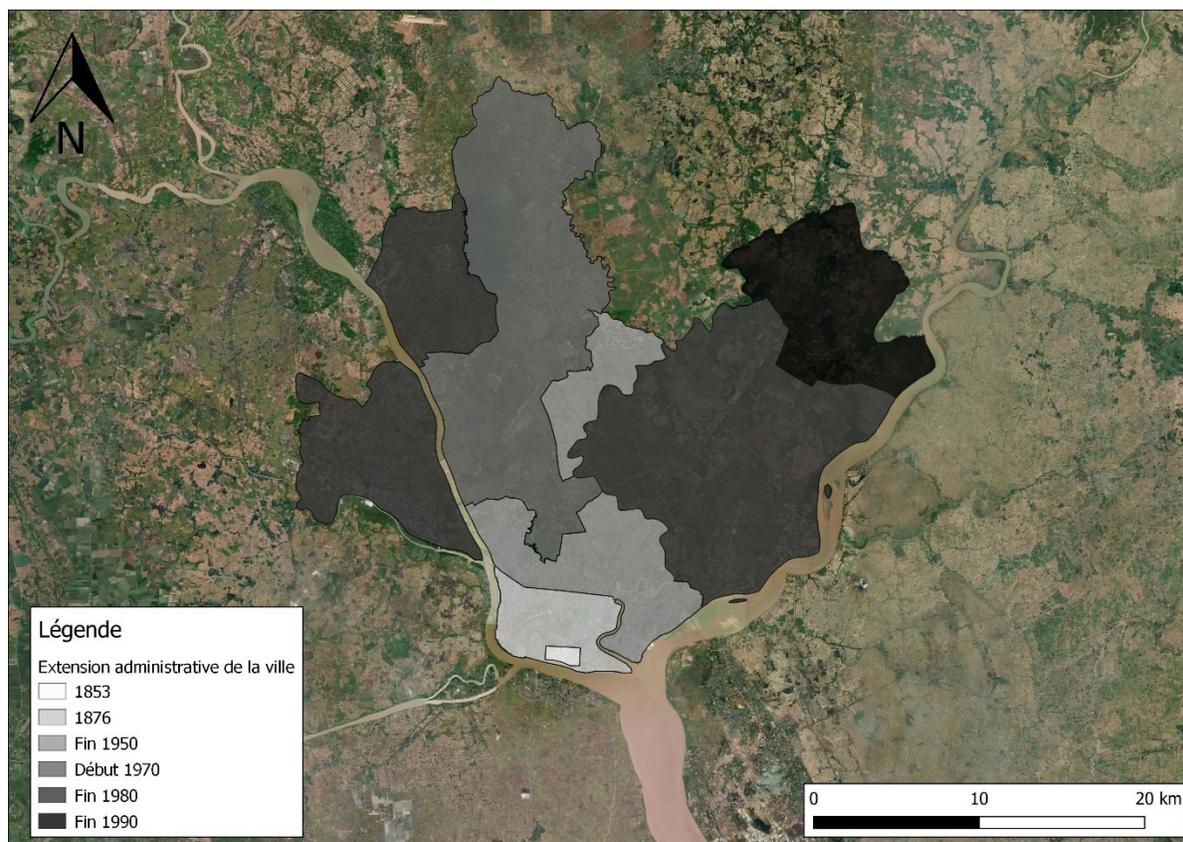


Figure 3. Carte de l'évolution historique de Yangon depuis la colonisation anglaise. Production : Antoine Chamberland, 2021. Sources des informations : Charney, 2009 ; JICA, 2013 ; Pearn, 1939. Fond de carte : ESRI, 2021.

En profitant du départ de la majorité birmane vers les espaces périphériques de la ville, les autorités coloniales ont accéléré le développement de Rangoun en favorisant l'arrivée de travailleurs et de marchands immigrants prenant ainsi place dans les espaces centraux de la ville. Cette immigration massive et multiethnique a permis au port de la capitale birmane de devenir le port accueillant le plus d'immigrants au monde, devançant même à ce chapitre celui de New York (Charney, 2009, p. 19). Ainsi, la ville portuaire coloniale de Rangoun peut être considérée comme une ville construite pratiquement *ex nihilo* avant tout destinée aux élites commerciales étrangères de l'empire anglais. Comme l'explique l'historien Michael Charney, « [à cette époque,] Rangoun est une version ronéotypée d'une douzaine de villes portuaires éparses à travers l'Asie

du Sud et du Sud-Est coloniale. Une personne n'avait qu'à cligner des yeux pour être déstabilisée et se demander si elle se trouvait à Singapour, Penang, Calcutta ou ailleurs. »⁴⁴ (Charney, 2009, p. 18).

L'intense force d'attraction de la métropole birmane à travers l'Asie du Sud et du Sud-Est a rapidement mené à une surpopulation autant dans les espaces centraux que dans les périphéries de la ville. Étant donné la vente de la plupart des terres saisies à des propriétaires privés par l'administration coloniale à la suite de la conquête, les options d'extension de la ville étaient désormais assez restreintes (Rhoads, 2018). La municipalité a donc tourné son regard vers les espaces marécageux périphériques qui ont déjà été aménagés tant bien que mal par les évincés lors des années qui ont suivi la prise de possession de Rangoun par le régime colonial anglais. Ces terres déjà habitées par les évincés ont donc été cédées avec de courts baux pour à la fois étendre la ville et tirer des revenus supplémentaires pour financer l'entreprise coloniale. Ainsi, un grand nombre des Birmans évincés lors de l'arrivée des Anglais ont dû subir le même sort des années plus tard. De cette façon, les townships⁴⁵ de Lanmadaw, Botataung et Tamwe ont ainsi été incorporés dans la ville pour alimenter le financement municipal (Rhoads, 2018).

Pour résumer les tendances du développement urbain post-annexion par l'empire anglais, Rhoads (2018) explique que trois constantes peuvent être dégagées de la gestion foncière de l'administration coloniale. Premièrement, les autorités coloniales ont systématiquement fait fi des droits fonciers préexistants à la colonisation. Deuxièmement, les espaces périphériques vers lesquels la majorité birmane a été poussée ont été sous-équipés en termes d'infrastructures sanitaires et routières, et en services. Finalement, les évictions dans le but de favoriser le développement urbain de Rangoun représentent une des principales méthodes de mise en valeur du foncier. Si l'administration coloniale a instauré et institutionnalisé ce type de pratiques, elles ont été reprises par les gouvernements postcoloniaux subséquents. En fait, les déplacements forcés ont représenté la colonne vertébrale des méthodes de développement périurbain des gouvernements successifs post-1948, année de l'obtention de l'indépendance.

⁴⁴ Traduction libre.

⁴⁵ Nous rappelons que le township est la principale division administrative de la ville de Yangon.

4.2. Les déplacements forcés comme modèle de développement périurbain

Dans ses travaux, Elizabeth Rhoads (2018) réussit bien à démontrer que la colonisation anglaise a fortement laissé sa marque sur les façons de planifier et de développer les villes au Myanmar, et ce, jusqu'à aujourd'hui. En effet, si les objectifs et les intentions derrière les stratégies de développement urbain et périurbain ont pu évoluer en fonction des gouvernements et des individus au pouvoir, une constante s'est installée dans les pratiques urbanistiques des différents gouvernements postcoloniaux. Que ce soit chez les éphémères gouvernements démocratiques ou chez les régimes autoritaires d'avant la transition de 2011, les évictions et les déplacements forcés ont représenté en quelque sorte la colonne vertébrale des dynamiques de marchandisation et de peuplement périurbain. Pour les gouvernements post-1948 qui se sont succédé, une certaine conception utopiste de la ville s'est installée. Ainsi, la tentation de produire une ville et des espaces périphériques *ex nihilo* est restée de façon très prégnante dans les pratiques et stratégies visant à développer les espaces urbains et périurbains. Les déplacements forcés ont donc fait partie des stratégies ayant pour but de distribuer arbitrairement la population dans la ville, mais également pour libérer les ressources foncières dans le but de les valoriser et d'en concrétiser la marchandisation (Allaverdian et al., 2019 ; Rhoads, 2018).

Après la Seconde Guerre mondiale et la libération de la Birmanie de l'occupation japonaise, les Birmans ont obtenu leur indépendance en 1948 après un siècle de colonisation anglaise⁴⁶. Cette indépendance a permis l'instauration d'un nouveau gouvernement démocratique dirigé par U Nu qui souhaitait la mise en place d'un développement plus humain et équitable de Rangoun. Ainsi, la destruction avancée de la ville a permis aux nouvelles autorités postcoloniales de mettre en place une planification de l'habitat, autant dans les espaces ruraux qu'urbains, qui était plus respectueuse des besoins de la population que celle mise en place pendant un siècle par les autorités coloniales. Dans cette optique et pour exercer un meilleur

⁴⁶ Le colonel Aung San, père d'Aung San Suu Kyi, est considéré comme le principal artisan de cette indépendance. Il est largement adulé par les Myanmarais d'ethnie bamare. Sa fille, devenue cheffe d'État de 2016 à 2021, bénéficie encore aujourd'hui de son aura en plus d'avoir acquis sa propre notoriété lors de sa résistance pacifique contre la junte qui a pris le pouvoir en 1988. Elle est présentement détenue par la junte après avoir été élue en novembre lors des suffrages de novembre 2020.

contrôle sur les ressources terriennes, une loi est venue mettre un terme à la propriété foncière privée au Myanmar. Avec la nationalisation des terres par l'État en 1953, les pratiques foncières telles que la vente, la location, le crédit et la propriété individuelle ont été abolies, ce qui entrainait en rupture avec les modes de gestion foncière capitaliste imposés par l'administration coloniale dès la conquête de la Birmanie.

Même si le gouvernement d'U Nu est en quelque sorte entré en rupture avec les méthodes foncières coloniales, le siècle passé sous domination anglaise a fortement influencé les façons de concevoir le développement urbain et périurbain en Birmanie. Ainsi, si les objectifs des stratégies mises en place par les autorités de la toute nouvelle Birmanie indépendante en 1948 pouvaient être nobles, les pratiques urbanistiques des nouvelles autorités sont restées sensiblement les mêmes, c'est-à-dire l'emploi de déplacements forcés et incités pour réduire la densité de population dans la ville-centre (Rhoads, 2018). En effet, les stratégies du gouvernement démocratique se sont majoritairement appuyées sur des initiatives de villes nouvelles aménagées dans le but de créer du logement habitable autant en ville que dans les périphéries davantage rurales. En étant conscient de la faible urbanisation du pays, le gouvernement d'U Nu a mis l'accent sur les périphéries rurales, ce qu'avait négligé de faire les autorités coloniales anglaises qui s'étaient avant tout concentrées sur le développement et la marchandisation des espaces centraux de la ville pour en faire une interface portuaire entre l'arrière-pays et le reste de l'empire. Ainsi, après l'indépendance, on assiste à une prise de conscience tardive des besoins des populations périurbaines de Rangoun.

Les effets de ces différentes initiatives, quoique couronnées d'un certain succès, sont restés tout de même limités face à la croissance démographique manifeste à Rangoun. En effet, l'intensification des migrations de ruraux en ville a alimenté l'urbanisation informelle en périphérie de la ville. Les dynamiques de clientélisme politique découlant du nouveau régime démocratique empêchaient les autorités de déplacer les habitants informels de façon massive comme ils l'auraient souhaité (Tainturier, 2008, p. 348). Cependant, le discours qui démontrait une sorte de volonté du gouvernement d'U Nu d'améliorer le sort des habitants les plus démunis a complètement changé avec l'arrivée au pouvoir du général Ne Win en 1958. Les discours et les objectifs du développement urbain et périurbain se sont aussitôt recentrés autour des questions

stratégiques et sécuritaires. Si l'utilisation des déplacements forcés n'a pas complètement disparu sous le gouvernement démocratique post-1948, elle s'est clairement accélérée avec l'arrivée de Ne Win au pouvoir.

Mis à part un hiatus de deux ans entre 1960 et 1962 s'étant soldé par un coup d'État cimentant sa place aux rennes du pays, le général Ne Win est resté au pouvoir de 1958 jusqu'à 1988. Dès son entrée au pouvoir, Ne Win a fait dissoudre la corporation municipale de Rangoun qui gérait le développement urbain dans le but de placer le colonel Tun Sein à la mairie de la ville. Dès 1958-1959, les trois nouvelles villes satellites d'Okkalapa Sud, d'Okkalapa Nord et de Thaketa sont créées pour accueillir des urbains considérés comme illégaux qui seront chassés de la ville-centre par le régime militaire. Ces espaces périurbains aménagés en quadrillé et mal desservis par les infrastructures urbaines sont aujourd'hui majoritairement urbanisés grâce à l'expulsion de plus de 200 000 habitants des espaces centraux (Tainturier, 2008, p. 348), soit le tiers de la population de la ville à l'époque (Forbes, 2016, p. 212). D'autres déplacements se sont échelonnés sur l'ensemble du règne de Ne Win (Lubeigt, 1989).

Dans les années 1980, le gouvernement de Ne Win planifie une colonisation plus poussée des espaces périurbains de Rangoun. Guy Lubeigt (1989), un des rares géographes français ayant vécu en Birmanie pendant de nombreuses années, décrit ce plan d'urbanisation et en dégage certains objectifs : 1) augmenter la productivité agricole en intensifiant l'agriculture en périphérie de la ville ; 2) transférer les surplus de population dans des villages périphériques ; 3) réinstaller les militaires et fonctionnaires retraités. La colonisation des espaces périurbains connaît des succès mitigés. Encore une fois, les autorités militaires ne sembleraient pas aptes à prendre en compte les besoins sociaux de la population civile. Seuls les anciens militaires et quelques fonctionnaires sont relocalisés dans ces villages-colonies. Ainsi, les zones périurbaines seraient considérées comme subordonnées aux activités militaires par le gouvernement.

Cette accélération exponentielle des déplacements vers les périphéries de populations urbaines jugées indésirables des espaces centraux et de l'accaparement foncier a été jumelé à un quasi-arrêt de la construction de logements sociaux amorcée par le précédent gouvernement d'U Nu, le régime de Ne Win étant davantage enclin à dépenser pour un aménagement militaire de

la ville (Tainturier, 2008, p. 349). Malgré le vernis socialiste que se donnait le Parti socialiste birman^{47 48}, le parti de Ne Win, l'État se désengage presque complètement des questions urbaines ne concernant pas le secteur militaro-sécuritaire. Ainsi, comme le remarque François Tainturier (2008), le concept de « ville première » utilisé par Terence McGee (1967) pour décrire Rangoun dans le but d'illustrer le terreau fertile d'innovation que représentait la ville pour l'Asie du Sud-Est serait rapidement devenu caduc. Sous la gouverne de Ne Win et de Tun Sein, Rangoun est devenue une capitale militaire d'un pays plongé dans l'isolationnisme politique et économique, et laissée à elle-même sur le plan urbanistique.

À la suite d'une répression meurtrière de manifestations étudiantes en mars 1988, Ne Win se retire et laisse place au général Sein Lwin qui met en vigueur la loi martiale et met les velléités démocratiques de la population. Les événements entourant ce coup d'État qui se sont échelonnés sur plusieurs mois ont fait plus de 3 000 morts. C'est d'ailleurs lors de ces événements qu'Aung San Suu Kyi s'est imposée comme principale force d'opposition politique et symbolique contre le nouveau régime dominé par le Conseil d'État pour la paix et le développement (SPDC), qui est ensuite devenu le Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre (SLORC) en 1997 à la suite d'une réorganisation structurelle du régime⁴⁹. Malgré une certaine résistance politique, le SPDC réussit à s'imposer militairement et autoritairement pour plonger le pays dans un isolationnisme politique encore plus fort que ne l'avait fait le Parti socialiste birman. À partir de ce coup d'État, les impératifs militaires transcendent plus que jamais les structures sociales et les dynamiques urbaines et périurbaines. Malgré un appareil gouvernemental comptant des effectifs immenses par rapport à la population du pays (Stordahl, 2008), les fonds alloués au développement urbain restent minimes. En effet, le Comité de développement de la ville de Yangon (YCDC)⁵⁰ est mis sur pied et se charge des services municipaux de base en ne comptant

⁴⁷ Traduction de *Burmese Socialist Program Party*.

⁴⁸ Le slogan idéologique du parti était « *Burmese way to socialism* ». Étant donné l'extrême pauvreté dans laquelle le régime de Ne Win a plongé le pays, l'adage « *Burmese way to poverty* » est utilisé par plusieurs Myanmarais pour décrire cette période.

⁴⁹ Les acronymes anglais SPDC et SLORC qui décrivent respectivement le *State Peace and Development Council* (1988-1997) et le *State Law and Order Restoration Council* (1997-2011) sont utilisés dans cette recherche puisqu'ils sont les seuls réellement utilisés et reconnus dans la littérature scientifique et grise sur le Myanmar.

⁵⁰ L'acronyme anglais YCDC qui décrit le *Yangon City Development Committee* est utilisé dans cette recherche puisqu'il est le seul réellement utilisé et reconnu dans la littérature scientifique et grise sur le Myanmar.

pratiquement sur aucun financement de la part de l'État⁵¹. Cet organisme qui fait office de mairie doit ainsi se charger de trouver lui-même son financement en levant des taxes de façon formelle et informelle (Tainturier, 2008, p. 349).



Figure 4. Cœur du centre-ville de Yangon. À gauche le Sule Square (2017) et à droite la Sakura Tower (1999), bâtiments phares de la modernisation du centre-ville de Yangon. Source : Antoine Chamberland, 2019.

Cependant, malgré un apparent laisser-aller sur le plan des affaires municipales, le paysage de Rangoun, qui change de nom pour Yangon en 1989⁵², se transforme considérablement au courant des années 1990. Contrairement à la période Ne Win où l'isolationnisme économique était le mot d'ordre, le nouveau groupe de généraux à la tête du pays a cherché à ouvrir le Myanmar aux capitaux étrangers notamment à l'aide d'une nouvelle loi sur les investissements

⁵¹ Un comité de développement a également été créé pour Mandalay (MCDC) et plus récemment pour Nay Pyi Daw (NPTDC), la nouvelle capitale depuis 2005.

⁵² Cf. Note sur la toponymie en début de mémoire ([p.15](#)).

étrangers promulguée en 1988 (Bissinger, 2012 ; Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre, 1988). Si cette loi n'a peut-être pas eu l'effet escompté à cause des nombreuses sanctions économiques internationales, les investissements étrangers ont tout de même contribué à modifier le paysage urbain et périurbain de Yangon.



Figure 5. Rue de Hlaing Thar Yar. Cette photo témoigne de la précarité de la vie dans les townships périurbains créés après les évictions des années 1990. Source : Antoine Chamberland, 2018.

Si le centre-ville de Yangon subit effectivement une modernisation et une verticalisation au courant des années 1990-2000, la ville continue de s'étendre avec l'aménagement de nouvelles villes satellites en périphérie de la ville. En effet, plutôt que suivre une direction sud-nord comme par le passé, l'expansion de la ville se fait davantage sur un axe est-ouest sous le régime du SPDC/SLORC. Toutefois, cette extension urbaine et la marchandisation du centre-ville ne se sont pas faits sans heurt. Durant les années 1990, pour encore une fois vider les espaces centraux des populations jugées indésirables (c.-à-d. opposants politiques, habitants informels, étudiants), la junte du SPDC/SLORC a orchestré les plus grandes opérations de déplacements forcés de l'histoire du pays. Principalement à cause de l'opacité des gouvernements militaires, il est difficile de savoir précisément le nombre de personnes déplacées lors de ces grandes opérations. Seulement à Yangon, les estimations les plus crédibles avancent qu'à la mi-1990, près de 600 000 habitants ont été déplacés par la force majoritairement vers les nouveaux townships

périurbains de Hlaing Thar Yar, Dagon Myo Thit et Shwe Pyi Tar (Standley et Etherton, 1991, p. 77). À travers le pays, il y aurait eu plus de 1,5 million de déplacés, soit 16 % de la population urbaine totale du pays à cette époque (Standley et Etherton, 1991, p. 61).

La junte a justifié ses opérations en expliquant qu'elle voulait utiliser l'espace pour entre autres aménager des parcs, développer le commerce, embellir et sécuriser la ville ainsi que pour rétablir l'ordre sur le plan foncier (Standley et Etherton, 1991, p. 61-62). Seekins (2011) est plutôt d'avis que la junte en a profité pour modeler le paysage de Yangon en fonction d'impératifs militaires et sécuritaires. Autant l'aménagement urbain que les déplacements de groupes potentiellement contestataires avaient pour objectif de transformer Yangon en une ville apolitique, commerciale et sécuritaire où une potentielle insurrection contre le régime était pratiquement inenvisageable (Seekins, 2005). Plus qu'une opération d'aménagement urbain, ces déplacements forcés avaient également comme but de briser le tissu social en déterritorialisant autant les liens communautaires que les ancrages aux espaces de vie, encore une fois dans l'optique de limiter le potentiel pour le développement d'une opposition politique au régime militaire. Lubeigt (2007) ajoute que ces déplacements forcés avaient également une dimension punitive. En effet, il explique que des habitants informels étant abrités dans des monastères et pagodes ont été particulièrement ciblés. Ces déplacements auraient fait office de représailles pour leur participation dans les manifestations réprimées de 1988.

Ainsi, les espaces périurbains ont longtemps été considérés presque exclusivement comme des espaces périphériques destinés à marginaliser et à recevoir les populations jugées indésirables dans la ville-centre depuis la colonisation anglaise. Cependant, avec la transition politique amorcée en 2011 par le SLORC, le rôle des espaces périurbains dans les stratégies de développement métropolitain allait changer de façon considérable. En effet, avec l'arrivée en poste du général retraité U Thein Sein et de l'Union pour la solidarité et le développement (USDP)⁵³, chargée d'opérer la transition qui mènera vers les élections libres de 2015, les

⁵³ L'acronyme anglais USDP qui décrit le *Union Solidarity and Development Party* est utilisé dans cette recherche puisqu'il est le seul réellement utilisé et reconnu dans la littérature scientifique et grise sur le Myanmar.

ressources foncières périurbaines sont plus que jamais sollicitées pour jouer un rôle-clé dans la métropolisation de Yangon.

4.3. Le foncier comme levier de la métropolisation à Yangon

Les élections de 2010 qui ont porté l'USDP au pouvoir⁵⁴, extension parlementaire du pouvoir militaire, ont marqué une accélération du dynamisme foncier et immobilier dans les espaces périurbains de Yangon. En effet, ces espaces sont désormais considérés comme des outils cruciaux pour matérialiser les ambitions métropolitaines de Yangon. À travers différentes stratégies, l'État national s'est lancé dans une série de réformes foncières qui allaient réintroduire la propriété privée. Si un marché foncier plutôt informel existait depuis la colonisation anglaise au Myanmar, ce sont bel et bien les lois de 2012 adoptées pendant la période de transition qui ont activé une flambée de l'attractivité de la terre à Yangon.

En effet, rapidement après l'arrivée aux commandes d'U Thein Sein, alors chef de l'USDP, de nouvelles lois foncières entrent en vigueur. La *Loi sur les terres agricoles*⁵⁵ de 2012 (République de l'Union du Myanmar, 2012) réintroduit la légalité des activités foncières liées à la propriété privée dans le but d'accroître les investissements dans le pays (SiuSue, 2016). En somme, cette loi permet désormais aux fermiers de demander un *certificat d'usage de la terre*⁵⁶ et d'obtenir formellement les droits d'occupation de la terre qu'ils habitent. Ils peuvent ensuite légalement la vendre, la louer, l'hypothéquer ou la céder en héritage. Même s'il y avait bien évidemment un marché foncier informel avant 2012, les transactions foncières précédant la réforme étaient considérées comme illégales aux yeux de la loi. En effet, avant l'arrivée en poste du gouvernement d'U Thein Sein, les transactions foncières spéculatives étaient pratiquement réservées à ceux qui entretenaient des relations avec les autorités. À la suite des élections de 2010, on a pu observer

⁵⁴ Les élections de 2010 ont été boycottées par la LND d'Aung San Suu Kyi ce qui a résulté en une victoire écrasante de l'USDP. La légitimité de ces élections a été remise en cause par plusieurs États occidentaux.

⁵⁵ Traduction de « *farmland law* ».

⁵⁶ Traduction de « *land use certificate* ».

une sorte de démocratisation de ce type de pratiques foncières à travers la population (Allaverdian et al., 2019, p. 105-106).

Les réformes foncières de 2012 ont ainsi contribué à faire drastiquement accroître les investissements étrangers (essentiellement provenant de l'Asie) entrant au Myanmar pendant la période de transition (Banque Mondiale, 2017, p. 25 ; 2019). Grâce à ces nouveaux canaux d'investissements, les paysages périurbains de Yangon se sont fortement transformés. Si les activités agricoles restent très fortes dans les périphéries, les fonctions urbaines ne cessent de s'étendre entre autres par l'entremise de grands projets urbains (p. ex. zones économiques spéciales, grands ensembles, villes nouvelles, tours de condominiums). Avec l'implication de plus en plus soutenue d'agences de coopération internationale, d'ONG et de grandes entreprises immobilières étrangères, les espaces périurbains post-2010 sont plus que jamais façonnés par une multitude d'acteurs différents qui cherchent à tirer leur épingle du jeu dans ce nouveau marché-frontière.

Si les réformes foncières ont été enclenchées par l'USDP, les élections de 2015 qui ont porté Aung Suu Kyi et son parti, la Ligue nationale pour la démocratie⁵⁷ (LND), n'allaient que confirmer la tendance de la libéralisation de l'économie et de la gestion foncière au Myanmar. Ainsi, après 2015, malgré des soubresauts dans l'économie myanmaraise, le pays semble bel et bien sur la voie de la libéralisation de la quasi-totalité de ses secteurs économiques à partir de l'arrivée en poste de la LND.

Les espaces périurbains de Yangon sont donc au cœur de cette course au foncier qui s'observe au Myanmar. Par la réintroduction de la propriété privée, les autorités du Myanmar et de Yangon ont cherché à tirer profit de l'attractivité foncière des espaces périurbains pour stimuler le développement du pays. Cette conception néolibérale de la ville alimente sans contredit les dynamiques de marchandisation de la terre dans les espaces périurbains. Ceci a pour effet de contribuer à une réorganisation des relations de pouvoir, non seulement aux échelles métropolitaine et nationale, mais également à l'échelle locale.

⁵⁷ Traduction de *National League for Democracy* (NLD).

L'historique de l'urbanisation et de la périurbanisation présentée dans ce chapitre met en lumière la ligne directrice des dynamiques de peuplement et du développement de Yangon, c'est-à-dire une volonté de contrôle absolu des autorités, autant municipales que métropolitaines, paradoxalement jumelée à un laisser-aller sur le plan de l'aménagement et des services urbains et périurbains de base. Étant donné la faible littérature scientifique sur l'évolution de Yangon depuis la colonisation, l'information disponible peut nous laisser croire que la quasi-totalité des dynamiques de périurbanisation relèvent presque uniquement de politiques et stratégies étatiques et municipales. Sans négliger la très forte emprise des schémas politiques et urbanistiques sur les dynamiques périurbaines à Yangon, le prochain chapitre souhaite offrir une perspective davantage locale sur les processus de périurbanisation à Yangon.

5. La périurbanisation à Thanlyin : un processus de reconfiguration spatiopolitique

Ce chapitre représente le cœur de l'analyse de la présente recherche. Si depuis le début de ce mémoire la situation de Yangon est abordée dans son ensemble, c'est principalement du township périurbain de Thanlyin dont il sera ici question. Situé à quelques kilomètres au sud-est du centre-ville de Yangon, Thanlyin exemplifie bien la conception de la périurbanisation que cette recherche souhaite offrir. En effet, une analyse des dynamiques foncières marchandes de ce township, c'est-à-dire l'ensemble des dynamiques liées aux activités économiques foncières, telles que la vente, la location, la spéculation et le crédit, démontre bien comment la périurbanisation se révèle en tant que reconfiguration spatiale du politique en périphérie de Yangon.



Figure 6. Aperçu en photos du centre et de la périphérie de Thanlyin. Source : Antoine Chamberland, 2019.

Le présent chapitre est divisé en quatre sections. La première de celles-ci brosse un portrait de Thanlyin pour poser des éléments contextuels. Il est autant question de la structure de gouvernance villageoise que des grands projets qui affectent les dynamiques territoriales du township, spécialement celui de la ZES de Thilawa. La deuxième section explore la tension entre les modes de gestion du foncier qui s'exprime par la complexification des rapports politiques entre formalité et informalité foncières. La troisième section s'attarde à comprendre la marchandisation foncière périurbaine en s'intéressant aux pratiques des différents acteurs locaux prenant part à ce processus ainsi qu'aux relations de pouvoir qu'ils entretiennent entre eux. Cette section démontre que la marchandisation n'est pas qu'une affaire d'acteurs puissants, en l'occurrence l'État, mais bien l'affaire de tous à Thanlyin. Cet argument souhaite donc nuancer une conception trop verticale de la mise en place du processus de marchandisation périurbaine. La dernière section démontre finalement que la géographie politique est utile comme lentille théorique pour appréhender la périurbanisation.

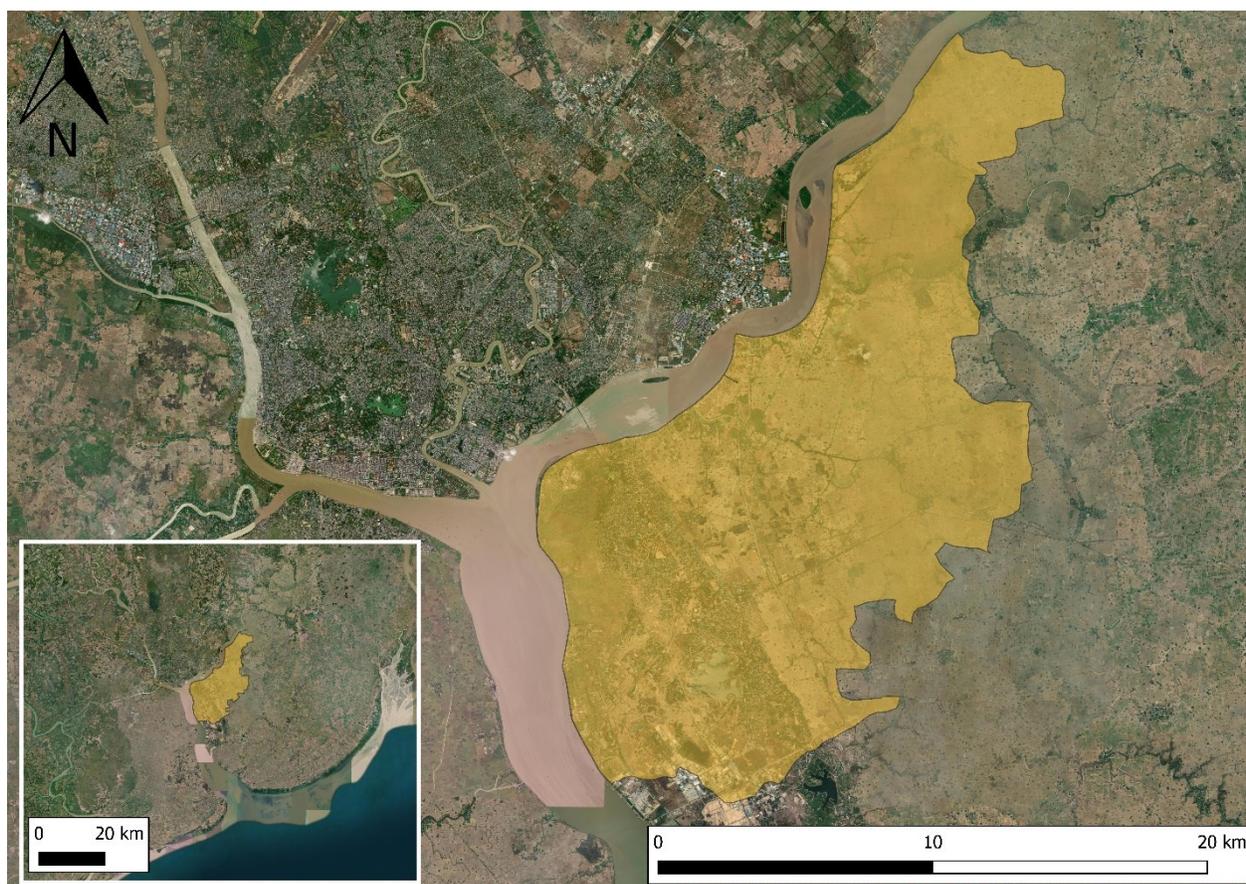


Figure 7. Carte du township de Thanlyin. Production : Antoine Chamberland, 2021. Données : JICA, 2012. Fond de carte : ESRI, 2021.

5.1. Thanlyin : un township périurbain au cœur des transformations métropolitaines

Thanlyin est le township périurbain le plus imposant du district sud de Yangon, tant par sa démographie que par les activités économiques qui s’y déroulent. Lors du premier et dernier recensement national de 2014 (Ministère de l’Immigration et de la Population, 2015b), on y comptait près de 270 000 habitants dont 86 000 étaient considérés comme urbains, donnant ainsi un taux d’urbanisation d’environ 32 %. Ce taux est bien inférieur à ceux que l’on peut retrouver dans les townships périurbains développés au courant du XX^e siècle comme Okkalapa Nord et Sud (100,0 %), Dagon Seikkan (89,6 %) ou Hlaing Thar Yar (70,1 %) dont la création a été abordée dans le chapitre précédent (cf. [section 4.2.](#)) Bien que ces informations soient tirées d’un recensement datant de 2014, on peut raisonnablement présumer que ces indicateurs démographiques aient significativement augmenté depuis puisque plusieurs dynamiques responsables de cette croissance démographique se sont intensifiées (p. ex. migration rurale, développement industriel, attractivité métropolitaine).

5.1.1. Gouvernance à Thanlyin : une administration rurale aux portes de la métropole

Thanlyin est à la fois le township et la ville qui en représente la centralité. Sur le plan administratif, Thanlyin ne fait pas totalement partie de l’aire métropolitaine de Yangon. Ce township n’est en effet pas sous la gouverne du YCDC à proprement parler, mais bien sous celle du gouvernement régional de Yangon, et ce, malgré la proximité et les relations économiques entretenues avec la métropole elle-même. Ainsi, même si Thanlyin relève davantage du gouvernement régional de Yangon, certains services municipaux relevant de la responsabilité du YCDC y sont offerts tels que le réseau de bus. La ville de Thanlyin représente la seule zone officiellement « urbaine » du township. Le reste de sa superficie est composé de 19 « regroupements de villages »⁵⁸. Ces entités représentent le dernier échelon de la gouvernance territoriale rurale avant le simple village. Il se situe ainsi entre l’administration du township de Thanlyin et les villages individuels. Le

⁵⁸ Traduction libre de « *village-tract* », terme anglais connu et utilisé par les membres des autorités de tous les paliers.

regroupement de villages est dirigé par un responsable élu qui se nomme l'*ocho-ein-mu* (OEM). Sous l'échelon de l'OEM, on retrouve le *ya-ein-mu* (YEM) et le *seh-ein-mu* (SEM) qui sont respectivement les « chefs de 100 maisons » et les « chefs de 10 maisons ». Ces nombres ne sont pas à prendre au pied de la lettre. En effet, un SEM peut très bien être responsable de plus de 10 foyers et il en va de même pour le YEM. Chacun de ces représentants locaux est élu par ceux des échelons inférieurs. Ainsi, un OEM a presque toujours incarné les rôles de SEM et de YEM avant d'en arriver à la tête de l'administration d'un regroupement de villages.

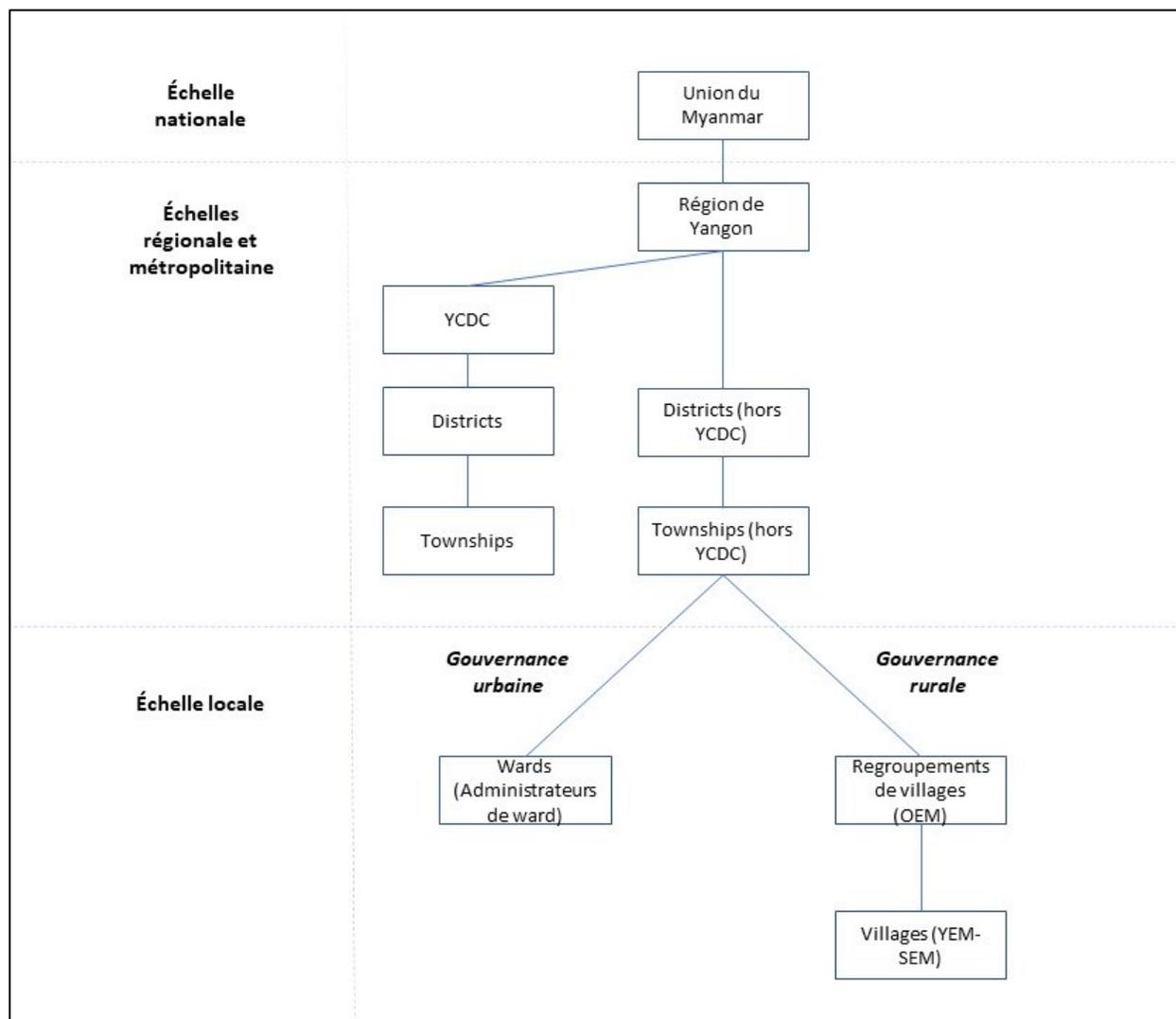


Figure 8. Schéma simplifié de la hiérarchie territoriale de Yangon. Le township de Thanlyin se situe donc à l'extérieur du YCDC et relève directement du district qui relève lui-même du gouvernement de la région de Yangon. Production : Antoine Chamberland, 2021.

Sur le plan des responsabilités, l'OEM en tant qu'administrateur d'un regroupement de villages⁵⁹ gère les multiples affaires locales avec son équipe qu'il choisit lui-même, excepté pour le secrétaire qui est mandaté et payé par le Département d'administration générale. Cet organe gouvernemental, qui relève du gouvernement régional, est en quelque sorte l'équivalent d'un Ministère de l'intérieur (Agent de dév. et rech. 1, 2018) et est impliqué dans tous les paliers de gouvernement allant du regroupement de villages jusqu'à l'Union⁶⁰. Fortement soumis à l'influence militaire, ce département supervise entre autres la gouvernance rurale à l'échelle des regroupements de villages (Agent de dév. et rech. 1, 2018). Du côté de l'OEM, il est responsable de l'aménagement d'infrastructures villageoises dans son regroupement de villages (c.-à-d. routes et chemins, drainage, électricité) (Élu 1, 2019). Également, il gère l'émission de certains documents permettant aux habitants d'avoir accès à des services publics. Ainsi, pour obtenir le droit d'envoyer leurs enfants à l'école ou voter aux élections, les habitants (adultes et enfants) doivent posséder des cartes d'identité et des lettres de recommandation émises au bureau de l'OEM.

La manière dont les administrateurs de regroupements de villages gèrent les conflits fonciers locaux démontre bien que ceux-ci émanent de la tension entre la formalité et l'informalité foncières. En effet, l'administrateur doit notamment veiller à ce qu'aucun habitant informel ne s'installe sur des terres publiques ou appartenant à des propriétaires privées. Étant donné le peu de moyens économiques et politiques dont il dispose pour remplir cette tâche, il agit à titre de négociateur pour réussir à faire quitter les habitants informels. Parfois, l'OEM doit offrir des compensations pour les convaincre de partir lorsqu'il sent la pression de l'échelon supérieur, c'est-à-dire le township, pour « libérer » des terres (Élu 11, 2019) pour permettre le développement de projets initiés par le gouvernement, l'acteur privé ou une coalition impliquant ces deux derniers. Toutefois, certains OEM optent plutôt pour la ligne dure et utilisent la force pour faire respecter cette règle (Habitant 12, 2019). L'OEM sert également de médiateur en cas de litige foncier « formel ». En effet, il arrive fréquemment qu'il y ait confusion et que des terres

⁵⁹ Il est possible que le regroupement de villages ne contienne paradoxalement qu'un seul village. Dans ce cas, le seul OEM occupe automatiquement le rôle d'administrateur de ce regroupement de villages.

⁶⁰ Je fais ici référence à l'Union du Myanmar qui est le nom officiel du pays. Cet échelon est couramment nommé le « *Union level* » par les acteurs locaux.

aient été vendues et revendues plusieurs fois à différentes personnes qui se croient les seuls et uniques propriétaires légitimes (Élu 1, 2019). L'OEM a donc la charge de trouver une solution à cette impasse. Il s'occupe également de la collecte de taxes foncières des propriétaires formels dans le ou les villages sous sa responsabilité. Pour son travail, l'OEM reçoit un salaire mensuel d'environ 70 000 MMK auxquels s'ajoutent 50 000 MMK pour les frais d'administration du regroupement de villages (Élu 11, 2019). Dans les grands regroupements de villages, l'OEM est « de garde » jour et nuit. Cependant, dans les plus petits regroupements de villages, il doit être disponible sur un horaire de 9 à 17 heures (Élu 1, 2019).

Du côté des YEM et des SEM, ils s'occupent plutôt des problèmes liés à la vie de village et à la quiétude, surtout ce qui a trait aux questions de violence et de consommation de drogues et d'alcool. Les méthodes employées pour régler ces problèmes relèvent souvent du caractère personnel des YEM et des SEM en place. Certains utilisent la coercition pour faire respecter leurs directives, d'autres utilisent plutôt le « *soft power* » (Élu 7, 2019), c'est-à-dire le pouvoir de négociation. Ils sont également impliqués dans la récolte de financement local pour la vie de village (p. ex. entretien des chemins, funérailles, fêtes). Contrairement à l'OEM, les YEM et SEM ne sont pas rémunérés par le township. Leur rôle « d' élu local » n'est donc pas un travail à temps plein. Ainsi, on note une différence fonctionnelle et administrative importante entre l'OEM et ceux des YEM et SEM. Si le premier rend des comptes au township et travaille à temps plein, les autres sont plutôt des relais de terrain pour l'OEM.

5.1.2. De grands projets périurbains comme vecteurs de transformations

Le dynamisme des enjeux fonciers à Thanlyin se manifeste fortement dans la mise en place de grands projets périurbains emblématiques depuis une trentaine d'années. Épargnée par les opérations massives de relocalisation périurbaine orchestrées par les régimes du Parti socialiste birman et du SPDC/SLORC, Thanlyin s'est beaucoup développé par l'industrie portuaire depuis l'ère coloniale. Si le township a été intégré hâtivement dans les stratégies de développement coloniales pour son accès privilégié à l'océan Indien, cette municipalité périurbaine est devenue un rouage important des territoires constituant les dynamiques territoriales de Yangon, surtout

depuis la construction du pont qui la relie à la ville centre dans les années 1990. Plusieurs projets industriels et d'infrastructures se sont succédé à la suite de la construction de ce pont. En effet, après la connexion de Thanlyin à Thaketa en 1993, township à l'est du centre-ville de Yangon, le port de Thilawa allait être aménagé au sud de Thanlyin pour recevoir les conteneurs destinés à Yangon. En 1996-1997, une zone économique spéciale opérée en partenariat avec Singapour était censée voir le jour à Thanlyin, mais celle-ci a été abandonnée tout juste après le processus de relocalisation des ménages agricoles qui habitaient la zone convoitée par le gouvernement. De plus, en 2002, l'Université maritime du Myanmar allait ouvrir ses portes pour cimenter la vocation portuaire de Thanlyin. Cette université s'ajoute ainsi aux autres établissements universitaires du township, c'est-à-dire l'Université de l'Est de Yangon et l'Université technologique de Thanlyin, qui contribuent à l'attraction de familles dans le secteur.

La forte attractivité de Thanlyin n'est pas attribuable qu'à la présence de ces universités. La forte croissance démographique est surtout due à la migration rurale qui s'intensifie à Yangon depuis plusieurs décennies. Cette migration rurale s'est grandement accélérée à la suite du cyclone Nargis en 2008 qui a dévasté le sud du Myanmar, mais plus particulièrement la région du delta de l'Irrawaddy, région au sud-ouest de Yangon. En plus de causer la mort de plus de 140 000 personnes, le cyclone a poussé un grand nombre de familles à quitter massivement la région pour rejoindre Yangon et ses périphéries (Forbes, 2016). Plusieurs des participants aux entretiens menés pour cette recherche proviennent effectivement de cette région et sont les victimes directes du cyclone Nargis.

Si Thanlyin a connu un certain essor économique dès le milieu des années 1990, ce n'est réellement qu'au début des années 2010 que cette municipalité périurbaine allait changer de visage et de rôle dans les dynamiques de métropolisation de Yangon. En effet, la transition politique allait coïncider avec la mise en place de deux projets majeurs dans le township. Le premier de ceux-ci est une énorme enclave résidentielle composée de plusieurs tours de condominiums et prénommée Star City. Construite entre 2010 et 2016, elle se situe sur la Rive-Sud de la rivière Bago qui ceinture l'est de la ville-centre de Yangon. Bien que le discours officiel de Yoma, conglomérat d'investissements privés à la tête de Star City, prétend viser la nouvelle

classe moyenne locale, ce sont plutôt des expatriés et de riches Myanmarais qui y résident⁶¹. Si ce projet immobilier a beaucoup fait parler de lui en raison de son ampleur et des représentations de la ville moderne en transition qu'il véhicule, c'est davantage un autre projet, cette fois-ci industriel qui a une influence notable sur les dynamiques territoriales, politiques et foncières de Thanlyin.



Figure 9. Intérieur de l'enclave résidentielle de Star City. Source : Antoine Chamberland, 2019.

Sans contredit le projet le plus imposant de Thanlyin, la ZES de Thilawa, opérée par un partenariat entre le gouvernement myanmarais et l'agence japonaise de coopération internationale (JICA), est un des projets phares du Myanmar depuis le début de la transition amorcée en 2011. Cette zone industrielle représente un important aboutissement du partenariat politique et économique entre le Japon et le Myanmar qui s'est consolidé au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle (Strefford, 2016). Annoncée dès le début de la transition en janvier 2011, la ZES de Thilawa entre officiellement en opération en 2015 à l'aube de la première élection de la LND d'Aung San Suu Kyi. Ce mégaprojet industriel implique des acteurs publics et privés provenant autant du Myanmar que du Japon. La zone est chapeautée par le *Myanmar Japan*

⁶¹ En effet, Star City n'est qu'un exemple parmi d'autres. Même si le paysage de Yangon n'est pas aussi « vertical » que ceux d'autres villes de la région comme Kuala Lumpur ou Singapour, celui-ci se verticalise peu à peu à la suite de la construction de tours de bureaux et d'habitations.

Thilawa Development (MJTD), un consortium public-privé qui regroupe entre autres la JICA, le gouvernement myanmarais et des compagnies privées des deux pays⁶². La ZES comprend des entreprises originaires de toute l'Asie. Selon les dernières données disponibles, 82 entreprises y étaient enregistrées, dont 35 d'origine japonaise (*Thilawa SEZ Management Committee*, 2017). Les entreprises de Hong Kong, Singapour et de la Thaïlande y sont également bien représentées. À l'intérieur de la zone, le MJTD gère les ressources foncières en les rendant disponibles à la location par baux de 50 ans pour des compagnies étrangères et myanmaraises (OSC 1, 2019). U Mya Hlaing du *Thilawa Social Development Group* (TSDG)⁶³, organisation de la société civile qui milite contre les abus liés à la ZES, affirme même que le MJTD agit à titre de « courtier » en mobilisant une gestion spéculative de ses terres dans le but de céder ses ressources foncières au plus offrant (OSC 1, 2019). L'aménagement de cette zone a considérablement modifié autant le paysage géographique que les dynamiques foncières et immobilières à Thanlyin. Outre une flambée notable des prix fonciers dans les environs qui est directement imputable à ce projet



Figure 10. *Entrée principale de la ZES de Thilawa.* Source : Antoine Chamberland, 2019.

⁶² Plus précisément, les parts dans le projet se divisent ainsi :

10 % : Gouvernement du Myanmar impliqué directement à partir de l'échelon national.

41 % : Acteurs privés myanmarais

10 % : JICA

39 % : Consortium privé dirigé par Mitsubishi

⁶³ Le nom de cet homme n'a pas été anonymisé puisqu'il est un acteur politique important et connu dans le dossier de la ZES de Thilawa. Il sera davantage question du rôle d'U Mya Hlaing dans la dernière section de ce chapitre.

(Myanmar Times, 2014), la mise en place de la ZES a engendré une série de déplacements qui ont plongé quelques centaines d'habitants dans la misère. Il sera question de ces événements dans la dernière section de ce chapitre.

En somme, l'ensemble des projets et dynamiques évoqués dans le début de ce chapitre participent de la structuration des dynamiques foncières dans le township depuis trois décennies. Les résultats de recherche présentés dans la suite de ce chapitre s'attachent justement à comprendre comment ces processus ont façonné les dynamiques politiques de la périurbanisation dans cet espace stratégique du territoire métropolitain. Souhaitant dépasser une compréhension essentiellement morphologique des espaces périurbains, les résultats de cette recherche montrent que les espaces périurbains sont le résultat de la territorialisation de tensions foncières et immobilières émergeant de relations de pouvoir inégales entre les différents acteurs de la production des espaces périphériques. Trois dynamiques s'observant à Thanlyin permettent de bien mettre en lumière la dimension politique et marchande de la périurbanisation à Yangon : 1) la tension exacerbée entre les modes d'occupation et de gestion des ressources foncières ; 2) l'intrication de plus en plus complexe des stratégies d'acteurs dans la marchandisation foncière périurbaine à l'échelle locale ; 3) la reconfiguration spatiopolitique des dynamiques foncières périphériques de Yangon. Le reste de ce chapitre est consacré à étayer ces éléments d'analyses par des informations empiriques récoltées au cours des différents terrains menés pour cette recherche.

5.2. La gestion du foncier périurbain : dépasser la dichotomie formalité/informalité

Une caractéristique de la périurbanisation qui s'observe de manière patente à Thanlyin est la tension particulièrement forte entre les différents modes d'occupation et de gestion du foncier. Dans ce township périurbain, les dynamiques foncières informelles ne font pas que côtoyer les dynamiques formelles, elles s'y entremêlent. En effet, l'informalité et la formalité ne sont pas en opposition à Thanlyin, mais plutôt en relation de production réciproque. Pour illustrer cette

dynamique co-constitutive, le cas de la gestion foncière dans le regroupement de villages de Hpa Yar Kone se révèle très instructif.

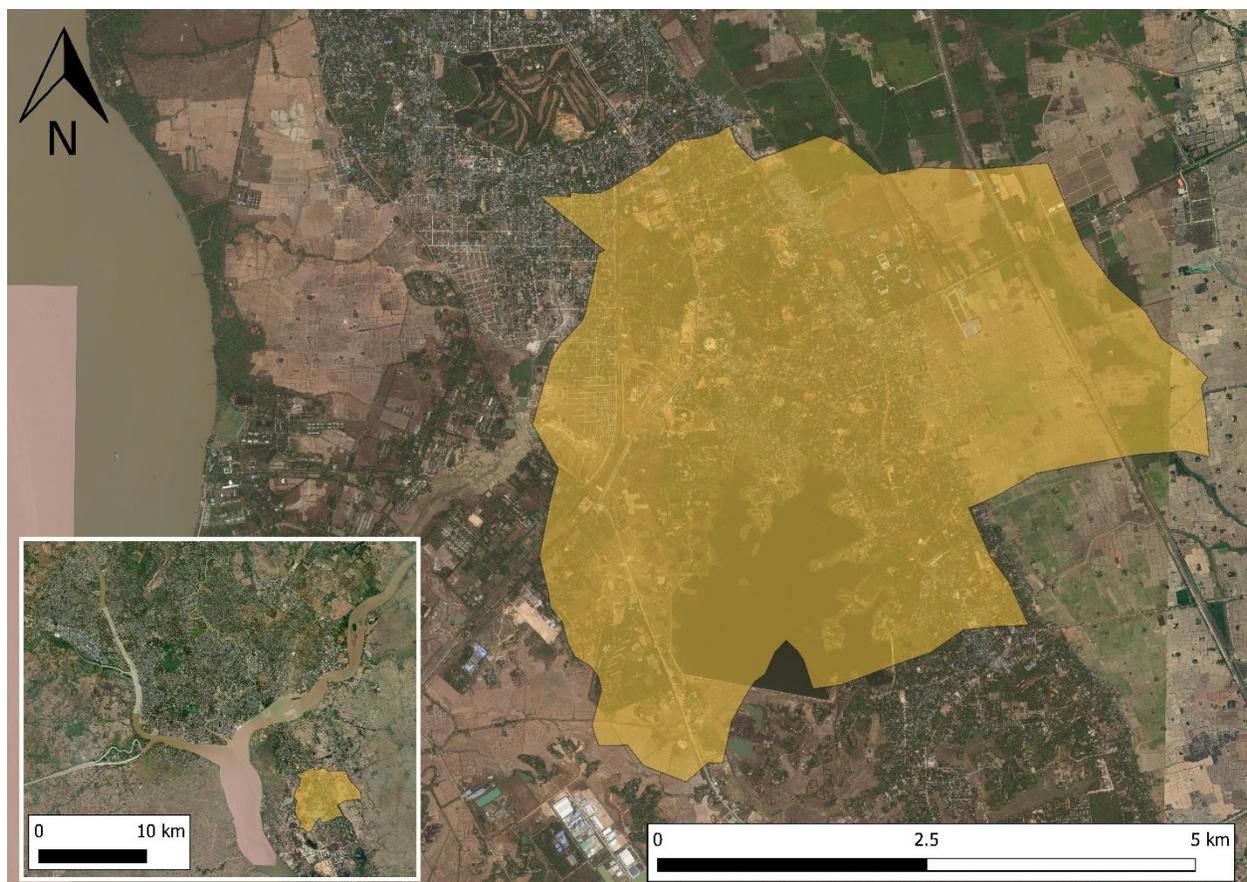


Figure 11. Carte du regroupement de villages Hpa Yar Kone. Nous pouvons remarquer que la zone jaune ne semble pas concorder avec les éléments physiques présents sur l'image satellite. Pour m'assurer qu'il n'y ait pas d'erreur dans les données, la localisation des frontières de Hpa Yar Kone a été corroborée avec une autre carte, certes approximative, mais officielle, qui se situait dans le bureau de l'OEM du même regroupement de villages. Production : Antoine Chamberland, 2021. Données : MIMU, 2021. Fond de carte : ESRI, 2021.

Hpa Yar Kone est un regroupement de neuf villages, ce qui en fait le plus vaste et le plus peuplé des regroupements de villages de Thanlyin. Selon le recensement de 2014, on comptait plus de 55 000 habitants à Hpa Yar Kone (Ministère de l'Immigration et de la Population, 2015a). La localité compte deux universités qui représentent un facteur d'attractivité important pour la population. En effet, de nombreuses familles viennent s'installer dans la localité pour y envoyer leurs enfants, ainsi que pour bénéficier des opportunités économiques que des établissements universitaires et la présence d'une importante population estudiantine peuvent créer. Un autre élément géographique très important à Hpa Yar Kone est le réservoir du barrage Zarmani

aménagé de 1995 à 1996 (cf. [figure 11](#)). Le réservoir occupe aujourd’hui près de 10 % de la superficie totale du territoire de Hpa Yar Kone. Au-delà de son importante dimension, il contribue fortement à façonner les dynamiques foncières marchandes. Il sera davantage question du réservoir dans la prochaine section de ce chapitre.

5.2.1. Une frontière floue entre les pratiques foncières formelles et informelles

Très rapidement lors des premiers entretiens, que ce soit avec des représentants locaux ou des habitants périurbains, j’ai pu constater que la connaissance et l’application des lois et des réglementations foncières sont très floues. Chez les habitants eux-mêmes, plusieurs affirment de façon décomplexée ne pas être au courant de ce type de législation tandis que d’autres pensent les connaître, mais possèdent des informations fausses ou aujourd’hui caduques. Presque personne n’est au courant de la notion de zonage, même s’il en existe bel et bien un à l’échelle des regroupements de villages. Le discours des habitants tourne davantage autour de l’opposition entre ceux qui sont des *kyu kyaw* et ceux qui n’en sont pas.

En effet, ce terme myanmarais qui signifie « intrus » est au cœur des discours et des pratiques foncières des habitants de Hpa Yar Kone. L’utilisation de ce terme désigne les habitants qui se construisent et/ou habitent sur une terre dont ils ne sont légalement pas les propriétaires ni les locataires. Généralement, les habitants informels considérés comme *kyu kyaw* à Hpa Yar Kone construisent leur maison le long des routes et sur les terres en friche possédées par l’État ou les autorités métropolitaines de Yangon. Selon des élus locaux, plusieurs habitants informels arrivent dans la nuit pour s’installer et ensuite construire leur maison le plus vite possible dans le but d’éviter toute confrontation avec les autorités avant d’être pleinement installés (Élu 1, 2019 ; Élu 5, 2019). Ce *modus operandi* placerait les autorités locales devant un fait accompli et celles-ci se trouveraient ainsi dans l’obligation de négocier avec les habitants informels pour provoquer leur départ (Élu 1, 2019). Bien que certains habitants informels intègrent des matériaux « durs » dans la fabrication de leur maison, la plupart d’entre eux optent pour des matériaux végétaux peu coûteux et plus faciles à assembler et désassembler. Le prix de

l'autoconstruction d'une maison peut fortement varier. Les plus précaires d'entre elles peuvent coûter environ 100 000 MMK et les plus solides, incorporant des matériaux tels que du béton, du bois et de la taule, peuvent coûter quelques centaines de milliers, voire plusieurs millions de kyats.

Dans le contexte de Thanlyin où informalité est très souvent synonyme de précarité, le terme *kyu kyaw* possède une connotation négative. Son utilisation provoque presque toujours une forte réaction chez les habitants périurbains. Plusieurs participants pouvant être désignés comme des habitants informels ont adopté une attitude défensive lorsque je leur demandais s'ils se considéraient eux-mêmes comme des *kyu kyaw*. D'autres participants comprennent bien que cette désignation peut entraîner des problèmes avec les autorités. Ils cherchent ainsi à éviter le sujet ou baissent le volume de la voix lorsque ce sujet émerge dans la discussion. D'autres n'ont pas de difficulté à s'avouer comme *kyu kyaw* et semblent résignés par rapport aux possibles conséquences que ce statut foncier implique pour eux. En effet, la quasi-totalité des participants dans cette situation se disaient prêts à quitter dès qu'il le faudra, et ce, souvent sans même que je leur pose la question. Ainsi, pour les habitants considérés comme *kyu kyaw*, la flexibilité et la mobilité sont centrales dans leurs pratiques foncières et leur état d'esprit.

Par exemple, Zar Hlaing (Habitant 10, 2019), une femme vivant avec 7 autres membres de sa famille dans une maison qui se situe sur des terres appartenant à l'État, m'a affirmé que ses valises étaient toujours prêtes et qu'elle pouvait partir à tout moment s'il le fallait. Cette attitude est motivée en grande partie par les multiples menaces d'évictions proférées dans les années précédentes. Elle m'a même remis une notice d'éviction en riant et s'exclamant qu'elle en avait plusieurs et qu'elle pouvait donc bien m'en donner une copie. Dans un autre entretien, Daw Nilar Myint (Habitant 18, 2019), une femme âgée vivant en situation d'informalité dans son village natal, m'a également dit en riant qu'elle irait même dans la « zone des Bangladais » si le gouvernement lui ordonnait. Elle faisait directement référence à la région d'Arakan où se produit présentement le génocide de la minorité musulmane rohingya, une population déconsidérée par de nombreux Myanmarais. Ces deux anecdotes démontrent bien l'état d'esprit qui prévaut chez plusieurs habitants informels les plus précaires. L'attitude de résignation est donc une constante dans les entretiens menés non seulement avec les habitants considérés comme *kyu kyaw*, mais

également avec les habitants possédant un titre de propriété formel. Si les habitants considérés comme *kyu kyaw* à Hpa Yar Kone ont une faible connaissance de la réglementation foncière, ils comprennent généralement très bien ce qu'implique l'informalité foncière pour leurs propres sécurité et avenir. En effet, ceux-ci se retrouvent dans une forme d'impermanence perpétuelle (Yiftachel, 2009) qui les soumet aux décisions des membres des autorités des différents paliers de gouvernements qui peuvent mobiliser les lois foncières en fonction de leurs propres intérêts.

Bien plus qu'une dynamique territoriale abstraite, la tension entre formalité et informalité à Hpa Yar Kone a permis l'émergence d'un acteur particulier chez les habitants périurbains, le surveillant terrien (*watchman*). Dès le début de la transition politique amorcée officiellement en 2011, des milliers d'habitants sont venus s'installer informellement sur des terres à Hpa Yar Kone. Ceci a bien évidemment alimenté les conflits fonciers entre l'État, des propriétaires privés et des habitants informels venus s'installer sur leurs terres. En effet, les surveillants ont pour seul rôle de s'assurer qu'aucun habitant ne vienne informellement occuper des terres appartenant à des propriétaires formels qui ne résident pas sur place et qui ne peuvent donc contrôler les installations spontanées.

Par exemple, Si Thu Zaw (Habitant 20, 2019), Mia Aung et leurs deux enfants sont originaires de Thongwa (30 km à l'est de Thanlyin) et sont venus s'installer à Hpa Yar Kone à la suite du cyclone Nargis en 2008. Par contact interposé, ils ont acquis le droit de rester sur une terre qui appartiendrait à un homme riche qu'ils n'ont jamais pu rencontrer et qui vivrait dans la ville centre de Yangon. Ils ont plutôt fait affaire avec un intermédiaire qui leur a offert de s'installer sur la terre gratuitement en échange de l'assurance que personne d'autre qu'eux ne viendrait y élire domicile. Cette terre d'environ un acre est en friche et cette maison fait partie des trois seules installations sur cette terre puisque deux autres familles effectuent la même tâche qu'eux. Ils n'ont aucun contact avec les autorités locales et affirment que c'est l'intermédiaire qui gère les relations avec l'OEM. Toutefois, si le propriétaire de la terre leur demandait de partir, ils se devraient d'obtempérer selon leur entente tacite. Malgré tout, Si Thu Zaw et Mia Aung ne se considèrent pas comme des *kyu kyaw*, bien qu'ils respectent ceux-ci.

Un autre exemple est celui de Maw Yadanar (Habitant 21, 2019). Cet homme et toute sa famille résident dans une grande maison sur un terrain de 40 acres dans Hpa Yar Kone. Son travail consiste à faire des rondes de nuit pour s'assurer que personne ne vienne s'installer ou faire du grabuge sur les terres qui appartiennent à un « homme riche » habitant à Okkalapa Sud. Maw Yadanar reçoit 4 800 MMK⁶⁴ par jour pour ce travail et fait également affaire avec un intermédiaire pour obtenir sa paye. Le rôle de surveillant semble de plus en plus répandu à Hpa Yar Kone à mesure que les habitants informels commencent à s'installer sur des terres privées. Cette forme d'emploi et d'entente foncière exemplifie bien comment la tension politique entre la formalité et l'informalité n'est pas qu'une distinction théorique, mais a bien des effets concrets autant sur le paysage que sur les pratiques foncières des habitants périurbains à Yangon.

5.2.2. La documentation foncière paradoxalement au cœur de l'informalité

Si le qualificatif de *kyu kyaw* désigne dans le langage courant un habitant vivant sur une terre qui ne lui appartient légalement pas, force est de constater que la réalité sur le terrain démontre une situation bien plus complexe qui indique que le terme *kyu kyaw* n'évoque pas seulement le fait de ne pas posséder la terre sur laquelle on habite. Un bon indicateur de cette complexité est la confusion qui entoure les droits formels de propriété et la documentation qui s'y rattache. Rappelons que depuis la loi sur les terres agricoles de 2012, le document permettant de transiger une terre est le *certificat d'usage de la terre* (cf. [section 4.3.](#)). Aucun de mes entretiens ne m'a permis de voir et de tenir ce document dans mes mains, et ce, bien que plusieurs participants installés informellement sur des terres appartenant à l'État m'aient affirmé être en possession d'un tel certificat. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela. Il se peut très bien que des participants m'aient menti par méfiance, ce qui serait totalement compréhensible dans le contexte politique. Il se peut également qu'il y ait eu confusion sur la nature même du document. Il est aussi possible que ces habitants soient réellement en possession d'un certificat d'usage de

⁶⁴ Le salaire minimum décrété par l'État au Myanmar est précisément de 4 800 MMK par jour ce qui revient à environ 4,25 CAD.

la terre, mais que celui-ci soit falsifié. Dans tous les cas, un flou semble régner autour des documents fonciers.

Les transactions foncières informelles peuvent également avoir un vernis formel qui brouille la catégorisation. Par exemple, lorsque j'ai demandé à une femme vivant sur des terres appartenant au Ministère de l'Agriculture du Myanmar si celle-ci pouvait me montrer son document de propriété, elle m'a présenté ce qui semblait être une entente à l'amiable remplie à la main entre le vendeur et elle-même (Habitant 9, 2019). Le document a même été certifié et autorisé par le YEM. La participante se disait elle-même propriétaire, même si elle affirmait que le YEM lui a dit que cela ne la protégeait aucunement en cas de potentielles évictions. Cette confusion est alimentée en grande partie par le rôle que prennent plusieurs représentants locaux dans l'émission de tels documents. En effet, l'obtention de documentation formelle peut se faire de façon totalement informelle auprès des autorités. Par exemple, moyennant un paiement à certains élus locaux, des habitants peuvent se procurer des documents permettant l'accès à des terres ou éventuellement à des habitations à loyers modiques qui sont dans les plans du gouvernement. Ce service relevant de la propre initiative des SEM et YEM se fait généralement en échange de « *tea money* » ou de « *pocket money* », autrement dit en échange de pots-de-vin à l'échelle locale (Élu 5, 2019).

Un bon exemple de ce marché parallèle de documents est celui de la « *smart card* ». Bien que cette carte ne certifie aucunement la propriété formelle du sol ou du logement, ou encore un bail formel de location, elle a été émise dans le but de pouvoir identifier les habitants informels qui auraient droit à une place dans de futurs projets d'habitations à loyers modiques. Même si ces habitations font partie des sujets de discussion au gouvernement depuis l'indépendance de la Birmanie (cf. [chapitre 4](#)), ce type de projets ne voient que très rarement le jour. Pourtant, un véritable marché de *smart card* a vu le jour presque automatiquement à la suite de leur émission. Même à la suite de multiples entretiens lors desquels ce sujet a été abordé, il est difficile de confirmer si l'attrait pour ces cartes relève vraiment d'un intérêt des habitants pour d'éventuels logements formels qui ont peu de chances de se réaliser ou plutôt d'une simple volonté de profiter de ce petit marché spéculatif de la documentation foncière officielle. Le processus d'émission des cartes est géré à l'échelle du township et aux paliers supérieurs. La logistique se

fait par l'entremise des fonctionnaires du township qui vont physiquement dans les villages considérés comme informels pour confirmer auprès des représentants locaux quels habitants sont éligibles à recevoir les cartes. Certains habitants font des transactions entre eux et d'autres vont voir directement les représentants locaux pour qu'ils enclenchent le processus d'émission. Officiellement, une famille doit être présente sur place depuis au moins cinq ans pour l'obtenir. Dans la réalité, certains représentants locaux acceptent de fournir des preuves, en échange d'argent, pour des habitants qui ne seraient pas arrivés il y a plus de cinq ans. Lors d'un entretien, un habitant résidant dans son village depuis moins de cinq ans m'a dit qu'il n'avait pas de carte non pas parce qu'il ne remplit pas le seul critère pour obtenir le document, mais simplement parce qu'il refuse de payer et qu'il n'entretient pas de relation avec les représentants locaux (Habitant 22, 2019). Ainsi, on comprend que selon lui, même si la seule condition préalable l'empêche techniquement de demander cette carte, c'est avant tout son refus de ne pas payer les représentants locaux et son manque de contact chez les autorités qui l'empêche d'obtenir ce document. Cette situation démontre bien l'importance des relations informelles que tous les différents acteurs locaux périurbains entretiennent entre eux. Ainsi, même si les lois foncières sont réformées pour formaliser le marché foncier privé, la législation développée aux échelons supérieurs se bute aux structures locales de pouvoir. Les pratiques foncières informelles ne sont pas donc l'apanage des populations périurbaines précaires de Yangon, elles sont également caractéristiques des pratiques foncières des élites locales.

5.2.3. Les représentants locaux périurbains et la réglementation foncière : entre théorie et pratiques

Si les habitants périurbains sont pour la plupart étrangers à la réglementation foncière, plusieurs entretiens avec les représentants locaux démontrent qu'à plusieurs égards, ceux-ci avancent également à tâtons dans la législation et la gestion foncières. Un entretien particulièrement évocateur réalisé avec l'OEM de Hpa Yar Kone démontre bien cette difficulté qu'ont les représentants locaux à l'échelle des regroupements de villages de se retrouver dans les multiples réglementations foncières parfois contradictoires à Thanlyin. Lors de l'entretien avec Thein Win

(Élu 11, 2019), alors OEM de Hpa Yar Kone, j'ai pu constater le flou qui entoure la gouvernance foncière dans le regroupement de villages. À ce sujet, la question du zonage est assez parlante.

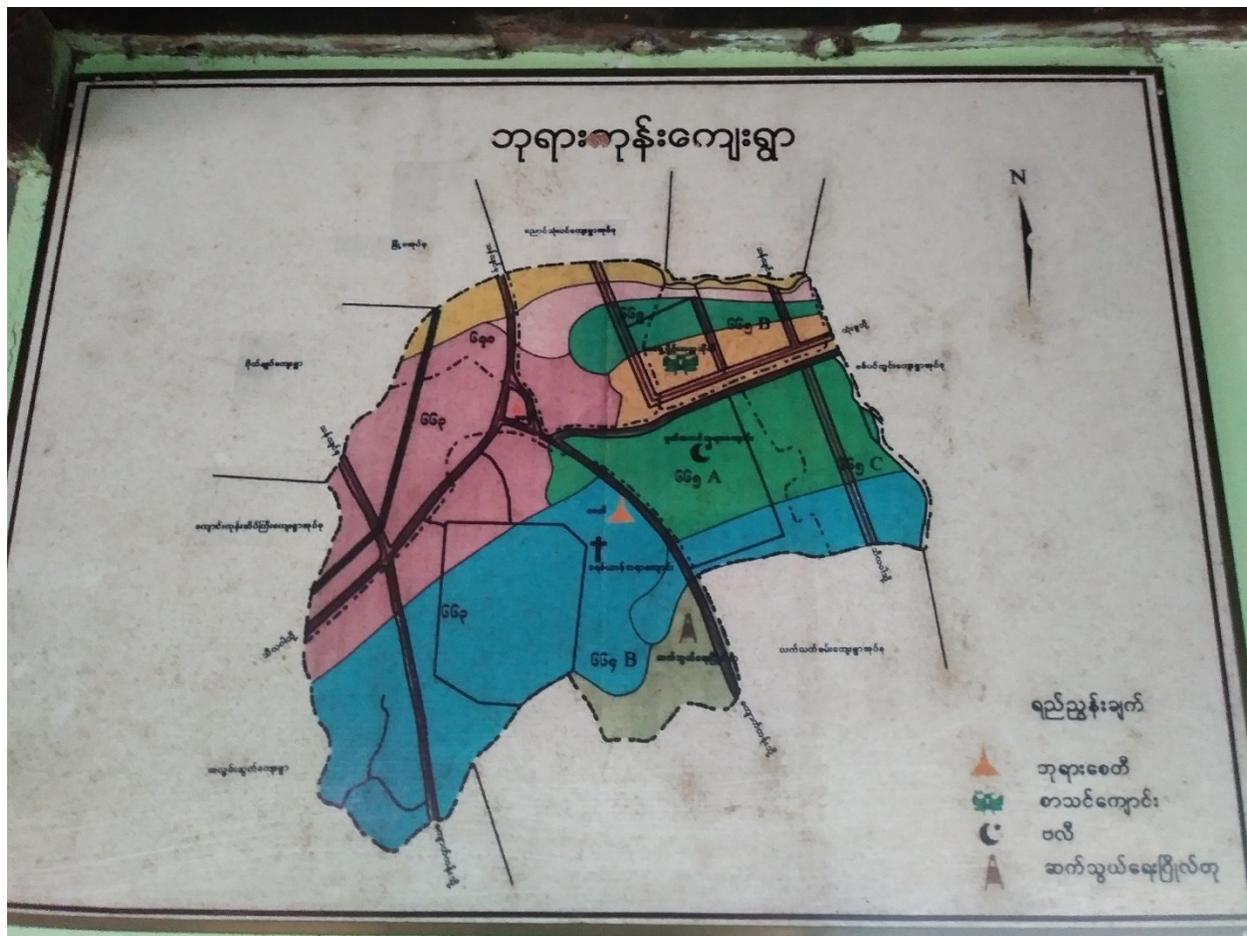


Figure 12. Schéma du zonage de Hpa Yar Kone. Aucune indication sur le code de couleur n'est disponible sur ce schéma. La légende en bas en droite du schéma ne concerne que la répartition des lieux de cultes présents à Hpa Yar Kone. Source : Antoine Chamberland, 2019.

En effet, le zonage qui détermine l'utilisation officielle du sol et qui est établi à l'échelle nationale semble n'avoir que peu d'incidence sur les pratiques foncières locales à Hpa Yar Kone. Dans le but de m'expliquer le zonage de Hpa Yar Kone, Thein Win m'a montré un schéma qui l'illustre à gros traits (cf. [figure 12](#) ci-dessus). Même si les grandes artères semblent bien identifiées sur la carte, on comprend que le risque de conflits d'interprétation est bien présent, d'autant plus que selon Thein Win lui-même, il y a certains endroits où il n'est pas vraiment possible de déterminer si c'est l'État ou bien des propriétaires privés qui possèdent les droits d'occupation du sol (Élu 11, 2019). Ainsi, la personne qui se trouve être le plus en position d'agir

à titre de personne-ressource sur les questions foncières navigue dans le flou, notamment à cause des outils de gestion foncière à sa disposition qui laissent une grande place à l'interprétation.

Plutôt que de se fier uniquement à son plan, Thein Win affirme candidement qu'il connaît le zonage par l'entremise des paiements de taxe. En effet, les villageois viennent eux-mêmes au bureau du regroupement de villages pour payer annuellement leurs taxes foncières. Ainsi, lorsqu'un habitant vient s'acquitter de ses taxes et que celui-ci est un fermier, Thein Win en déduit donc que la terre est zonée « agricole ». En plus de cette technique approximative qui alimente le risque de malentendu sur le zonage, l'OEM et son équipe se fient à un registre foncier qui ne tient compte que de ceux qu'on appelle les « premiers propriétaires », c'est-à-dire ceux qui ont en leur possession les certificats d'usage de la terre. Toutefois, le grand nombre de transactions foncières qui échappent à l'OEM rend très difficile le suivi de ces premiers propriétaires (Élu 1, 2019). Ainsi, il y a donc très peu de moyens de distinguer hors de tout doute les « vrais » propriétaires des « faux » aux yeux des autorités locales. Ceci crée une frontière encore plus floue entre la formalité et l'informalité foncière. Pour ajouter à la complexité, selon l'OEM, ce système de taxation ne concerne que les habitants formels étant donné que les habitants considérés comme des *kyu kyaw* ne paient pas de taxes puisque cette transaction reviendrait à légitimer leur occupation de la terre qui est jugée illégale. Ainsi, si l'OEM est pratiquement incapable de certifier hors de doute que ceux qui se présentent à son bureau sont les réels occupants légitimes des terres, il n'est également pas en mesure de distinguer si des habitants s'étant installés informellement sur des terres publiques ou privées viennent s'acquitter des taxes dans le but de « légitimer » leur occupation.

Cette forte ambiguïté dans la gestion foncière crée une rupture entre l'échelon local du regroupement de villages et les échelons supérieurs, soit le township, la région de Yangon et l'Union. Thein Win explique que les officiers du township se présentent parfois pour effectuer des vérifications « quand ils ont du temps libre » (Élu 11, 2019). Si ceux-ci se montrent mécontents du travail de Thein Win qui aurait laissé un trop grand nombre de personnes s'établir informellement sur les terres appartenant aux différents ministères, il se doit d'agir aussitôt pour provoquer le départ de ces nouveaux habitants. Il explique que, par exemple, si un représentant du Ministère de l'Agriculture vient à son bureau accompagné de propriétaires publics ou privés

puissants, il peut mettre de la pression sur lui pour le pousser à négocier pour organiser le départ des habitants informels. Ces négociations impliquent généralement des paiements aux habitants de la part de l'OEM. Cet argent ne proviendrait pas des coffres des échelons supérieurs, mais plutôt directement de la poche de l'OEM puisqu'il est tenu responsable de cette « perte de contrôle » sur l'occupation des terres appartenant au gouvernement ou à des propriétaires privés. Lorsque je lui ai demandé si les paliers de gouvernance supérieurs lui dictent des consignes par rapport aux habitants informels, il m'a répondu que tant qu'il n'y a pas de problème avec les propriétaires officiels, il doit veiller à leur sécurité et s'assurer que les lots de terre ne soient pas dégradés. La première fois que l'OEM se rend compte que de nouveaux arrivants informels s'installent, il tente de les arrêter, même si c'est difficile parce que ceux-ci s'installent souvent dans la nuit. À la suite d'installations informelles d'habitants, il tente de prévenir les « vrais » propriétaires. Si ceux-ci ne souhaitent pas faire évincer les gens, les habitants informels s'installent librement. Dans le cas contraire, l'OEM essaie de négocier avec eux. Thein Win affirme qu'il est difficile de les empêcher de s'installer puisque quand lui et son équipe s'aperçoivent de l'arrivée des habitants informels, il est souvent déjà trop tard pour eux et ils ne veulent pas se lancer dans des expulsions puisque ces gens « ont déjà commencé à vivre sur place » (Élu 11, 2019). Il affirme qu'avant la période de transition, les OEM ne négociaient pas, ils expulsaient sur-le-champ. Ainsi, la transition politique et économique amorcée en 2011 a tout de même changé les méthodes de gestion de l'informalité à l'échelle des regroupements de villages en réduisant considérablement le niveau de coercition. Cependant, la reprise en main du pouvoir par la junte à la suite du coup d'État de février 2021 pourrait, à terme, mener à un durcissement des pratiques d'expulsion et au retour de pratiques révolues de gestion plus autoritaires des installations spontanées.

Lors d'entretiens avec des administrateurs de regroupements de villages, j'ai pu constater leur important rôle dans la structuration des marchés fonciers locaux, qu'ils soient considérés comme formels ou informels. La totalité des représentants que j'ai questionnés sur la nature de leurs revenus en dehors de ce qu'ils reçoivent pour leurs fonctions publiques (ceux qui en reçoivent) m'ont répondu timidement qu'ils vendaient des terres. À chaque fois que la réponse sortait de la bouche des participants, un malaise se faisait sentir dans la discussion. Bien que les

participants étaient ouverts à nommer leurs activités foncières marchandes, ils démontraient rapidement par leur non verbal qu'ils ne me donneraient pas plus de détails. Ainsi, ils semblaient très bien comprendre l'apparence de conflits d'intérêts qui émanait de leur réponse. On note donc une rupture entre le discours des représentants locaux et leurs pratiques. D'un côté, ils prétendent ne pas se mêler des pratiques foncières informelles et de l'autre, plusieurs d'entre eux contribueraient à la mise en place d'un marché foncier en vendant des terres ainsi qu'en fournissant de la documentation qui vise à donner un vernis de formalité aux transactions foncières. Ainsi, la marchandisation foncière dans les espaces périurbains de Yangon ne peut pas se lire qu'à travers les grandes politiques nationales visant à libéraliser les régimes fonciers, telle que la *Loi sur les terres agricoles* de 2012 ([cf. section 4.3.](#)), et les structures officielles du pouvoir.

5.2.4. Périurbanisation à Hpa Yar Kone : la complexité foncière aux dépens des plus vulnérables

Le constat sur le flou qui entoure les modes de gestion du foncier à l'échelle locale dans les espaces périphériques de Yangon nous éclaire sur la manière dont la périurbanisation se matérialise à Thanlyin. Même si l'État peut imposer en partie des modes de gestion foncière par le haut, cette section de chapitre veut démontrer qu'il est important de penser l'appropriation foncière dans les espaces périphériques de Yangon en termes de relations de pouvoir et d'agentivité des acteurs locaux. En effet, on remarque que les relations de pouvoir à l'échelle locale ont bien souvent préséance sur les réglementations métropolitaines, régionales et nationales en ce qui concerne les dynamiques foncières à Hpa Yar Kone. Si cette affirmation peut s'appliquer dans une certaine mesure à l'ensemble des modes de gestion du foncier qu'ils soient davantage urbains ou ruraux, c'est bien la forte tension entre formalité et informalité présente à Hpa Yar Kone qui illustre comment la complexité des relations de pouvoir entre les acteurs locaux font du périurbain de Yangon des espaces particulièrement façonnés par le politique et l'agentivité à l'échelle locale. Comme l'explique SiuSue (2016), la multiplication des régimes de pouvoir à toutes les échelles au Myanmar alimente une superposition de lois et d'ordres qui se

reflète directement dans la complexité foncière qui se produit généralement au détriment des habitants périurbains les plus vulnérables.

Dans le contexte de Hpa Yar Kone où l’informalité foncière rime bien souvent avec précarité, et même extrême pauvreté, la complexité foncière nuit particulièrement aux habitants considérés comme *kyu kyaw*. Si ceux-ci peuvent tout de même à réussir à tirer leur épingle du jeu en mobilisant certaines relations avec les autorités ou en conservant une flexibilité résidentielle, les habitants en situation d’informalité foncière se retrouvent dans ce qu’Oren Yiftachel nomme « l’impermanence perpétuelle » (Yiftachel, 2009, p. 90). En effet, le cas des habitants considérés comme des *kyu kyaw* par les autorités locales et les autres villageois met en lumière comment l’épée de Damoclès des évictions plane au-dessus de leur tête de façon permanente et agit comme une injonction à flexibilité et à mobilité. La grande majorité des habitants interrogés abordent le sujet de potentielles évictions avec un fort sentiment de résignation qui illustre bien comment les déplacements et l’incertitude qui les accompagnent font partie intégrante de la « périurbanité » depuis des générations à Yangon tel que nous avons pu le voir dans le chapitre historique précédent (cf. [chapitre 4](#)).

Si les menaces concrètes d’évictions provoquent une instabilité constante dans les espaces périurbains, le discours sur la notion de *kyu kyaw* contribue également à stigmatiser les habitants en situation d’informalité foncière. Devenu un anathème, le terme *kyu kyaw* repose pourtant sur des jugements bien souvent subjectifs étant donné la complexité foncière qui ne permet pas déterminer hors de tout doute qui est réellement un *kyu kyaw* et qui ne l’est pas. Lors d’un séminaire de recherche auquel j’ai pu participer à Yangon et qui avait pour sujet l’informalité résidentielle et la pauvreté extrême dans la métropole, la totalité des intervenants myanmarais utilisaient le terme *kyu kyaw* pour décrire les habitants informels. Bien que ce séminaire regroupait des chercheurs et étudiants adoptant une perspective somme toute critique face à la gestion gouvernementale de l’informalité, l’appellation de *kyu kyaw*, c’est-à-dire littéralement « intrus », semblait être la seule façon de nommer les habitants en situation d’informalité foncière. Cette conception de l’informalité tend à essentialiser le rapport à la propriété, générant une perception binaire des modes d’occupation du sol entre légal et illégal. Pourtant, comme nous l’avons démontré, c’est bien autour de la différence entre appropriation de l’espace et

propriété que se concrétise le rapport entre les habitants et leurs habitats. Ce discours occulte également l'ensemble des relations de pouvoir locales qui déterminent justement le rapport à la possession et à la propriété. Dans ce contexte, la frontière entre formalité et informalité dans les espaces périurbains est moins une réalité concrète qui permet de distinguer le légal de l'illégal qu'une dynamique politique floue et intangible qui donne une importance capitale à l'agentivité des acteurs locaux dans la périurbanisation et dans l'adaptation des pratiques institutionnelles aux réalités spatiales vécues dans les espaces périurbains.

5.3. Intrication des rôles des acteurs dans la marchandisation foncière

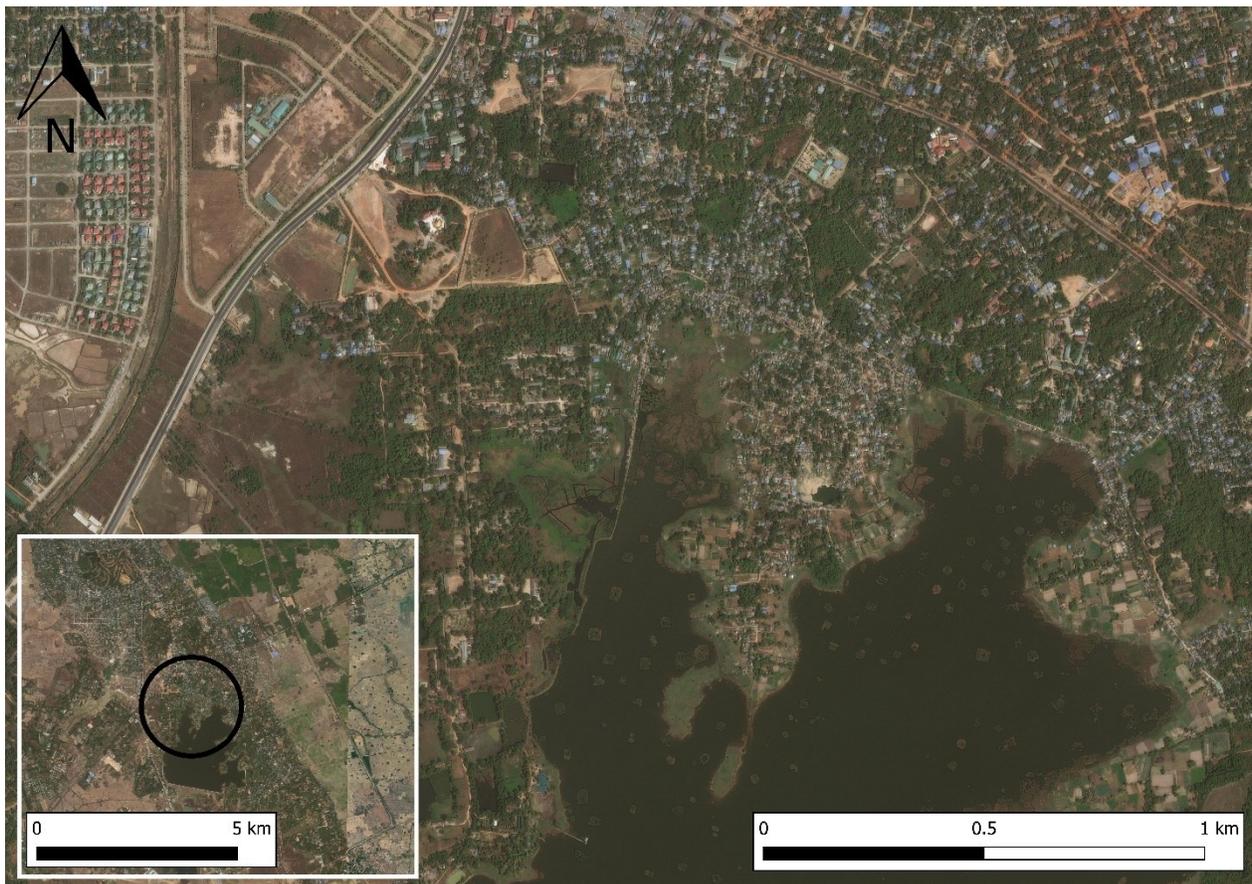


Figure 13. Carte de Khun Chan Kone. La zone n'est pas délimitée sur la carte puisqu'aucune donnée n'était disponible à cet effet. La zone dont il sera le plus question dans cette section est la pointe de terre au nord du réservoir. Production : Antoine Chamberland. Fond de carte : ESRI, 2021.

Bien que les grands projets et politiques nationales et métropolitaines aient un effet certain sur les dynamiques foncières périurbaines tel que démontré dans le [chapitre 4](#), la recherche de terrain à Thanlyin offre un point de vue plus complexe. En effet, les entretiens réalisés pour cette recherche démontrent qu'une intrication des rôles des acteurs et des relations entre ceux-ci complexifie significativement la marchandisation foncière à l'échelle locale. Ainsi, plutôt que de n'être qu'un espace de conquête de la métropole sur ses périphéries, le périurbain à Thanlyin représente un espace dynamique de relations foncières conflictuelles. Ce dynamisme est mis en lumière par le cas du peuplement de Khun Chan Kone, village aujourd'hui très dense faisant partie du regroupement de villages de Hpa Yar Kone.

5.3.1. Un village au cœur de la transition de 2011

Khun Chan Kone est un des villages du regroupement de villages Hpa Yar Kone. Il est difficile d'avoir des informations sociodémographiques précises sur Khun Chan Kone puisque le dernier échelon administratif dont il est question dans le dernier recensement national est celui du regroupement de villages (Ministère de l'Immigration et de la Population, 2015a). Ainsi, les informations empiriques contenues dans cette section s'appuient en totalité sur les résultats obtenus par l'observation et lors des entretiens menés dans le village et aux alentours.

Le village de Khun Chan Kone se situe en plein cœur de Hpa Yar Kone et est bordé par l'immense réservoir aménagé pour le projet du barrage Zarmani. Ce projet est loin d'être anecdotique pour ce village. En effet, l'aménagement du réservoir a eu de forts effets se faisant encore sentir aujourd'hui dans les dynamiques démographiques et foncières du village. À partir de 1993, les terres étatiques où prend aujourd'hui place le réservoir appartiennent au Ministère de l'Agriculture du Myanmar. Dès 1994, dans le but de libérer l'espace pour aménager le réservoir, les ménages ont été expropriés de leurs terres étant donné que l'État était officiellement le propriétaire de la totalité du foncier au pays. Au total, 1 700 acres ont été saisies et environ 1 000 ménages ont été relocalisés plus au nord, dans le même village. Un système de loterie a encadré la distribution des terres de compensation (Habitant 15, 2019).



Figure 14. Images satellites de l'évolution du peuplement dans la pointe du réservoir à Khun Chan Kone. Février 2012 (gauche) — Décembre 2015 (centre) — Décembre 2020 (droite). On constate une forte croissance démographique et une extension du bâti dès 2011. Aujourd'hui la quasi-totalité de la pointe est aménagée alors que seulement une cinquantaine de familles y habitaient à peine 10 ans auparavant. Source : Google Earth, 2021.

U Soe Tun (Habitant 12, 2019) et sa famille font partie des habitants expropriés pour aménager le barrage. En tout, ils possédaient 5,5 acres et ont dû quitter sans recevoir de compensation monétaire. Ils ont plutôt reçu une compensation foncière (quatre terrains de 40 x 60 pi)⁶⁵ et un remboursement partiel des coûts de construction d'une maison plus au nord des terres saisies par l'État pour l'aménagement du réservoir. Ils ont toutefois dû vendre leurs terres obtenues en guise de compensations puisqu'elles étaient dans une zone en proie aux inondations. À l'époque, ils les ont vendues pour un petit montant, mais ils reconnaissent qu'ils auraient pu faire un meilleur bénéfice s'ils avaient conclu la transaction aujourd'hui à cause de la forte spéculation foncière dans le secteur. Lors de la transaction, les documents de compensations qui certifiaient son droit d'occupation du sol sur les nouvelles terres ont été transférés au nouvel occupant. Il est important de rappeler qu'à cette époque, les ventes foncières de ce type n'étaient pas légalement reconnues par les politiques foncières en vigueur. Étant donné que l'acheteur des terres d'U Soe Tun n'a pas immédiatement élu domicile sur celles-ci, des habitants s'y sont rapidement installés. U Soe Tun et sa famille vivent maintenant sur une terre qui était déjà occupée par ses grands-parents. L'histoire d'U Soe Tun est loin d'être unique. D'autres habitants expropriés lors de l'aménagement du réservoir se sentent aujourd'hui floués par la situation puisque peu, voire aucun, d'entre eux ne semblent avoir amélioré leurs conditions de vie.

⁶⁵ Le système impérial est utilisé pour décrire ce type de terrains puisque ce sont les mesures et proportions de lotissement standardisées utilisées autant dans les pratiques foncières que dans le langage courant des participants. Un terrain de 40 x 60 pieds équivaut à environ 12 x 18 mètres.

À la suite des expropriations et de l'aménagement du barrage, une grande portion des terres « libérées » par l'État n'ont pas été inondées, formant ainsi une vaste pointe de terre au nord du réservoir (cf. [figure 14](#)). Lorsque les familles ont réalisé que le projet de réservoir ne couvrait pas totalement l'ensemble du secteur initialement prévu et que les terres de la pointe n'étaient toujours pas utilisées par l'État, une cinquantaine de familles expropriées sont venues s'y installer (Habitant 18, 2019). Après quelques années de *statu quo* dans la zone, la transition politique et économique de 2011 s'est accompagnée d'une forte croissance des installations d'habitants dans la pointe du réservoir à Khun Chan Kone. À l'échelon national, le gouvernement de transition d'U Thein Sein aurait alors laissé miroiter que des documents de formalisation foncière pourraient être émis pour des habitants en situation d'informalité, ce qui concerne évidemment un très grand nombre d'habitants de Thanlyin. Il n'en fallut pas plus pour créer un engouement autour du foncier dans cette zone. En moins d'une dizaine d'années, le nombre de familles dans la pointe a passé d'environ 50 en 2010 à entre 2 000 et 3 000 en 2019 (Élu 2, 2019 ; Élu 4, 2019).

Aujourd'hui, Khun Chan Kone est un village au bâti et à la démographie fortement denses dont les dynamiques de peuplement rapides, mais graduelles, se sont développées de façon incrémentale. Ainsi, le découpage foncier ne suit pas les grilles de lotissement standardisé que l'on peut retrouver dans les espaces de compensation planifiés par les autorités métropolitaines et nationales lors des multiples opérations de déplacements forcés. Dès l'entrée dans le village de la pointe du réservoir, on remarque rapidement que le peuplement de cet espace s'est produit assez récemment. Les matériaux utilisés pour bâtir les maisons sont généralement légers et offrent peu de résistance face aux intempéries. C'est pourquoi on remarque plusieurs maisons détruites, spécialement près des rives du réservoir où le potentiel d'inondation est très élevé comme on peut le constater sur les photos satellites ci-haut. Les habitants qui vivent dans cette partie de Khun Chan Kone cumulent généralement des sources de revenus qui varient, selon mes entretiens, entre 3 000 MMK et un peu plus de 10 000 MMK par jour, ce qui est très peu même en considérant le salaire moyen au Myanmar. Ainsi, la forte précarité de cette section du village alimente une série de problèmes sociaux tels que la consommation abusive d'alcool, la violence et la présence de crime organisé qui gère des combats de coqs et la loterie à l'échelle du village.



Figure 15. Image satellite et aperçu en photos de la pointe du réservoir de Khun Chan Kone. Fond de carte : ESRI, 2021. Source des photos : Antoine Chamberland, 2019.

5.3.2. Le développement d'un marché foncier dynamique à Khun Chan Kone

Les processus fonciers et résidentiels informels de Khun Chan Kone sont extrêmement dynamiques dans la pointe du réservoir. Ce dynamisme a alimenté l'attraction de familles dans ce secteur pour en faire aujourd'hui un des espaces les plus densément peuplés de Hpa Yar Kone, bien qu'une cinquantaine d'habitants seulement y résidaient avant le début de la transition politique et économique de 2011. J'ai pu m'entretenir avec une femme qui a pris part à ce découpage et au développement de ce petit marché foncier.

Daw Nilar Myint (Habitant 18, 2019), femme âgée d'environ 75 ans, est originaire de Khun Chan Kone même. Elle fait partie des habitants qui ont été expropriés en 1994, mais qui sont venus se réinstaller dès la fin de l'aménagement du réservoir. En effet, elle et sa famille ont rapidement vendu leur terre de compensation au prix de 40 000 MMK pour retourner s'installer dans la pointe du réservoir. De 2012 à 2013, elle a balisé des terrains de 40 x 60 pi dans le but de les vendre à des habitants informels (le terme *kyu kyaw* était utilisé par la participante). Les profits tirés de ces ventes allaient servir à financer les jours d'hospitalisation de son mari qui était malade à l'époque. Si elle était évasive au sujet des prix et des facteurs qui les faisaient fluctuer, elle m'a tout de même révélé qu'elle ne vendait jamais à crédit et qu'elle faisait un bénéfice d'environ 20 000 à 30 000 MMK par vente. Selon d'autres entretiens réalisés dans ce même secteur, les terrains peuvent se vendre entre les habitants à des prix oscillant entre 100 000 et 5 000 000 MMK. Selon mes observations, les facteurs faisant varier les prix sont principalement, la grandeur du terrain, sa localisation, qui influence elle-même les risques d'inondation et le potentiel économique, et les relations qu'entretiennent les habitants prenant part à la transaction foncière (p. ex. liens familiaux et d'amitié).

Daw Nilar Myint affirme avoir entre autres vendu des terrains à des gens « riches » provenant de la ville centre de Yangon. Après avoir accumulé un certain montant grâce à ses ventes foncières, elle a fait aménager un petit chemin qui a facilité l'entrée dans le village (ainsi que l'accès à ses parcelles). Les autorités (je n'ai pas pu savoir qui exactement) l'auraient également mandatée de poursuivre l'aménagement d'autres chemins en échange d'un montant

de 5 000 000 MMK qui servirait à payer les travaux et les matériaux. Elle considérait toutefois que le montant n'était pas suffisant, ce qui l'a poussé à remettre l'argent et la responsabilité de l'aménagement à l'OEM. Il est probable que l'OEM, en tant qu'administrateur du regroupement de villages, n'a pas pris action à ce sujet puisque ce secteur est entièrement considéré comme informel par les autorités de l'ensemble des paliers de la gouvernance territoriale. Lors des ventes foncières, Daw Nilar Myint a fait signer des documents aux acheteurs. Elle leur mentionnait clairement que ces documents ne signifiaient pas du tout qu'ils devenaient les propriétaires légitimes de la terre en question. Elle affirme que des témoins signaient les documents et que ces témoins pouvaient même être les YEM et les SEM du secteur. Elle laisse sous-entendre que certains montants peuvent être remis aux YEM et SEM pour obtenir leur signature sur un document de vente.



Figure 16. Lotissement typique dans la pointe de Khun Chan Kone. On peut observer à gauche un terrain de 40 x 60 pi qui a été subdivisé en deux pour en revendre la moitié. Cette pratique est très courante dans les zones d'habitations informelles. Source : Antoine Chamberland, 2019.

Lors de l'entretien, Daw Nilar Myint a semblé émue en racontant son histoire. À cause de la forte spéculation foncière qui a fait augmenter les prix des terres dans la pointe du réservoir, elle a l'impression de s'être fait flouer en vendant à des prix trop bas. Aujourd'hui, loin d'être nantie, Daw Nilar Myint opère un petit restaurant dans le village. Même si plusieurs habitants semblent avoir quelque peu profité des opportunités de la spéculation foncière dans la pointe du réservoir depuis le début de la transition, force est de constater que peu, voire aucun, de ces habitants qui se sont improvisés comme courtiers se sont réellement enrichis avec ces ventes foncières. En fait, tous les habitants qui ont fait des ventes et avec lesquels j'ai pu m'entretenir m'ont tous répété qu'ils ne se considéraient pas comme de vrais « courtiers »⁶⁶. Le commerce foncier était avant tout pour eux une manière d'augmenter légèrement leur niveau de vie.

5.3.2. L'agencement foncier : une perspective relationnelle de la marchandisation périurbaine

Les circonstances du développement d'un marché foncier dans la pointe du réservoir de Khun Chan Kone démontrent la complexité du processus de marchandisation foncière dans les espaces périurbains. Comme nous avons argumenté dans le cadre théorique de cette recherche (cf. [section 2.2.](#)), la marchandisation foncière est généralement conçue comme un processus essentiellement alimenté par les acteurs dominants de la production urbaine, c'est-à-dire l'État et les grands acteurs privés (Searle, 2016 ; Shatkin, 2017). En effet, au regard du travail de plusieurs chercheurs présentés dans le [chapitre 2](#), on pourrait affirmer et défendre l'idée que c'est bel et bien l'État le grand responsable de l'accélération de la marchandisation foncière à Khun Chan Kone notamment à cause de la transition politique et de la réforme foncière de 2012 permettant une forme de retour à la propriété privée. Si le rôle de cette réforme est effectivement central, se limiter à ses répercussions directes ne nous dévoilerait qu'une partie du tableau. En effet, bien que les réformes foncières aient eu lieu seulement au début des années 2010, un marché foncier informel était déjà bien établi à Khun Chan Kone. Les lois visant à libéraliser le foncier en 2012 n'ont fait qu'enclencher une accélération des dynamiques

⁶⁶ Dans les entretiens, le terme anglais « *broker* » était utilisé.

foncières marchandes et une percolation des pratiques marchandes dans les réseaux de pouvoir préexistants. Donc, de considérer la réforme foncière comme le « moment zéro » de la marchandisation nous ferait oublier que les conditions à cette accélération de la marchandisation étaient en grande partie réunies avant même le début de la transition politique et économique de 2011.

À la lumière du rôle de certains représentants locaux dans l'alimentation de la marchandisation à Khun Chan Kone, nous constatons que les politiques officielles de libéralisation foncière nécessitent l'agentivité des acteurs locaux et des relations de pouvoir préexistantes entre ceux-ci pour être territorialisées. Même si l'ensemble des acteurs dont il a été question à Khun Chan Kone contribuent en quelque sorte à la marchandisation foncière, ils ne le font pas en totale symbiose, mais davantage en fonction de différents intérêts personnels et familiaux qui ne convergent pas nécessairement dans la même direction. Il est donc essentiel de noter que la création d'un marché foncier par quelques habitants de la pointe du réservoir s'est faite au détriment du Ministère de l'Agriculture qui a cherché à l'empêcher, notamment par l'entremise de menaces d'évictions récurrentes, pour réussir à conserver ses terres. Ainsi, la marchandisation foncière peut être davantage considérée comme ce que nous pourrions dénommer un agencement foncier. Cette notion fait référence à la définition du concept deleuzien d'agencement offerte dans le cadre théorique (cf. [section 2.2.1.](#)) dans lequel il est défini comme une mise en relation d'éléments hétérogènes dans un processus dynamique et temporaire (Huet, 2011, p. 3). Au regard de cette définition, je conçois l'agencement foncier comme une multitude de mises en relations ponctuelles d'éléments hétérogènes tels que des acteurs (p. ex. habitants, élus locaux, État), leurs pratiques foncières économiques, politiques et culturelles, des modes de régulation formels ou coutumiers (p. ex. documentation foncière, lois, zonage) et des espaces. Ainsi, l'agencement foncier met en évidence l'importance des relations entre les facteurs qui conditionnent les modes d'appropriation, d'échange et de transformation du foncier. Plutôt que de chercher le point d'origine de la marchandisation, la notion d'agencement permet d'être attentif au faisceau de processus et de facteurs qui, à un moment donné, participent du processus de marchandisation du foncier. En effet, selon les différents cas à l'étude, analyser la marchandisation foncière à travers le concept d'agencement foncier permet de comprendre

comment différentes mises en relations produisent une variété de manifestations des dynamiques foncières marchandes dans les espaces périurbains. Ainsi, insister sur l'aspect relationnel des dynamiques foncières périurbaines nous pousse à comprendre comment le processus de périurbanisation repose sur des relations particulières entre les acteurs, les pratiques et les modes de gestion du foncier qui sont spécifiques aux espaces et aux contextes à l'étude.

Comme nous l'avons vu dans le cas précis de Khun Chan Kone, Daw Nilar Myint a contribué elle-même en tant qu'habitante informelle considérée comme précaire et dominée à mettre en place des dispositifs d'inscription tels que des clôtures et du lotissement foncier pour réussir à tirer profit de la vente de terre. De leur côté, certains SEM et YEM ont légitimé cette démarche en fournissant certains documents et en vendant eux-mêmes des terres. Finalement, les autorités du township ou du regroupement de villages ont même contribué en finançant Daw Nilar Myint pour qu'elle aménage davantage les chemins de cette section du village. Ainsi, l'ensemble des acteurs impliqués dans la périurbanisation contribuent un tant soit peu à la mise en place d'un agencement foncier permettant la marchandisation de la terre. Si ceux-ci ne collaborent pas nécessairement, il n'en reste pas moins que leurs pratiques, dispositifs d'inscription et objectifs convergent partiellement et temporairement pour constituer ledit agencement foncier qui alimente la marchandisation foncière dans les espaces périurbains.

Au regard de cette lecture relationnelle du processus de marchandisation à Khun Chan Kone, on peut lire la périurbanisation comme une reterritorialisation de ces rapports politiques permettant la production d'agencements fonciers. La périurbanisation doit être comprise comme un ensemble d'éléments hétérogènes mis ponctuellement en relations frictionnelles. Rappelons que Tsing comprend la friction comme une « interconnexion difficile, inégale, instable et créative dans la différence » (Tsing, 2005, p. 4)⁶⁷. Ainsi, on ne peut comprendre la périurbanisation dans toute sa complexité sans s'intéresser aux relations de pouvoir et aux conflits fonciers qui contribuent à façonner les espaces périphériques de Yangon.

⁶⁷ Traduction libre.

Le cas de Khun Chan Kone démontre bien comment les politiques de libéralisation du foncier de 2012 ont nécessité l'agentivité des acteurs locaux pour être territorialisées. Toutefois, à la suite de cette argumentation, il ne s'agit pas de déterminer si c'est l'agentivité des acteurs locaux des espaces périurbains qui prime nécessairement sur le pouvoir structurel imposé par les acteurs publics. Il s'agit plutôt de comprendre que la structure et l'agentivité sont difficilement dissociables et que cette tension entre les deux contribue à produire les espaces périurbains. Le concept de structuration de Giddens (1984, 1991) permet ainsi de dépasser la dichotomie structure/agentivité. Au regard du concept de structuration expliqué dans le cadre théorique de la présente recherche (cf. [section 2.1.3.](#)), en alimentant les dynamiques de marchandisation, l'ensemble des acteurs contribue à produire les structures politiques qui encadrent leur propre agentivité. La constitution des agencements fonciers alimentant la marchandisation des espaces périurbains dépend moins de relations de domination verticale d'acteurs puissants que d'un entremêlement de forces structurelles à la fois sources et produits de l'agentivité des acteurs prenant part au processus de périurbanisation. La périurbanisation à Yangon, bien plus qu'une dynamique morphologique ou fonctionnelle, est donc un processus complexe de structuration politique dynamique qui met en relation une myriade d'acteurs, d'intérêts et de pratiques foncières.

5.4. La zone économique spéciale de Thilawa : la production de nouveaux espaces politiques périurbains

Les précédentes sections de chapitre offraient un aperçu de la complexité des rapports de pouvoir qui façonnent les dynamiques marchandes dans les espaces périurbains. Dans le cas de la gestion foncière au regroupement de villages de Hpa Yar Kone, nous avons pu comprendre l'importance de l'agentivité des acteurs locaux dans la territorialisation des politiques de libéralisation foncière. Dans la pointe du réservoir à Khun Chan Kone, nous avons pu constater comment la marchandisation foncière périurbaine ne s'appuie pas que sur des politiques et des dynamiques de pouvoir institutionnelles. En effet, le concept d'agencement foncier rend davantage compte de la complexité de la structuration des relations de pouvoir et de la divergence des intérêts des

acteurs locaux qui participent à la production des dynamiques foncières marchandes périurbaines.

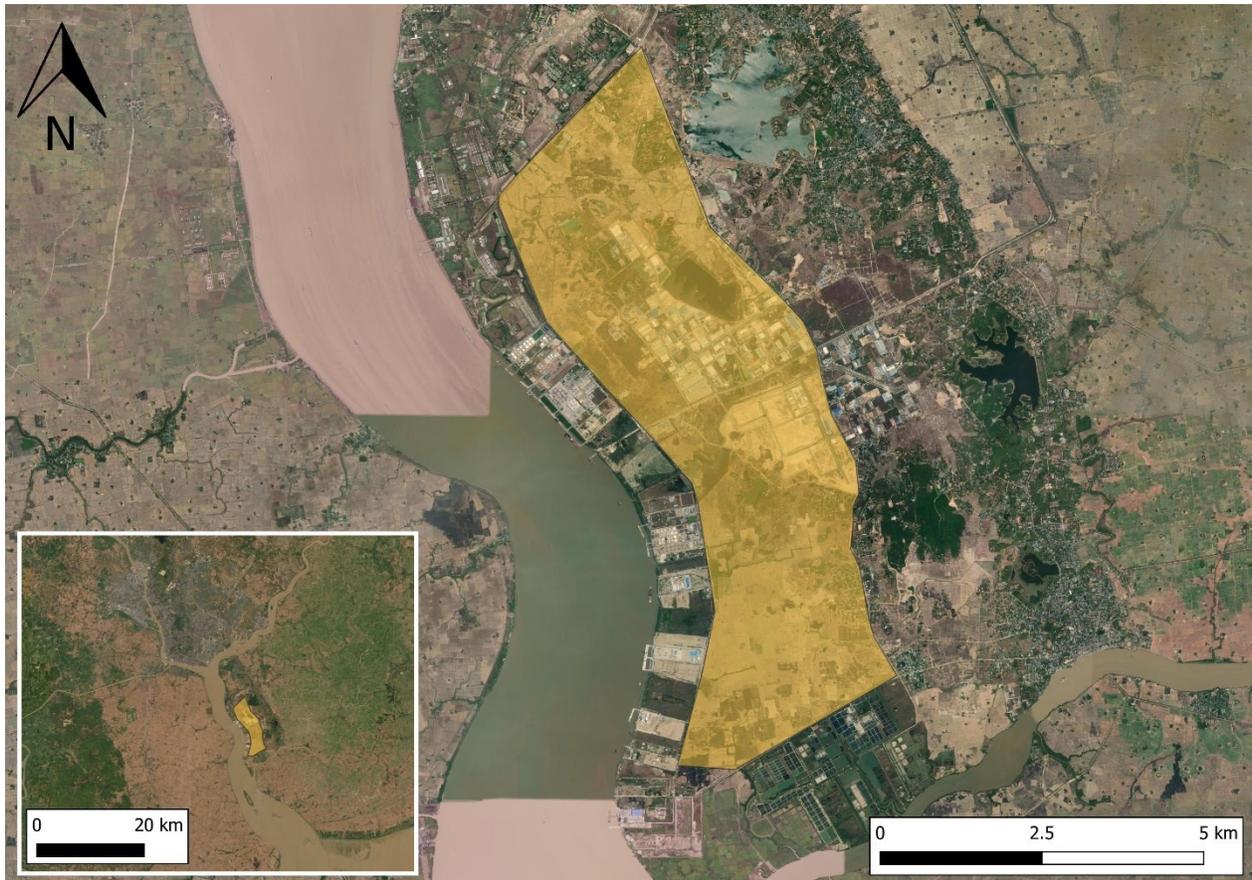


Figure 17. Carte de la zone totale prévue dans le projet de la ZES de Thilawa. La portion Nord est déjà aménagée. Production : Antoine Chamberland, 2021. Fond de carte : ESRI, 2021.

Pour conclure ce chapitre d'analyse, j'aborderai plus en détail le projet phare de la transition politique et économique entamée en 2011, la ZES de Thilawa. Si le projet en tant que tel a été brièvement présenté au début de ce chapitre, il sera ici davantage question des opérations d'évictions des habitants vivant sur les terres destinées à l'aménagement de la zone industrielle. Ces événements, qui ont fait grand bruit au Myanmar et même à l'international, notamment à travers le travail de certaines ONG, nous permettent de mieux comprendre comment la périurbanisation se caractérise par une reconfiguration spatiale du politique, c'est-à-dire par la production d'espaces périurbains offrant de nouvelles échelles d'action politique pour les acteurs locaux de Thanlyin. C'est donc dans cette section que nous reviendrons sur le

développement théorique sur le concept d'échelle en géographie politique présenté dans le cadre théorique.

5.4.1. L'accaparement des terres pour l'aménagement de la ZES de Thilawa

Si la ZES de Thilawa est officiellement entrée en fonction en 2015, l'élaboration du projet et le processus d'acquisition des terres pour aménager la zone remontent au début de la transition politique et économique amorcée en 2011 par le gouvernement semi-civil d'U Thein Sein. Jusqu'à maintenant, deux phases sur six prévues ont été complétées. La zone A a vu le jour dès l'ouverture en 2015. La zone B, quant à elle, est entrée en opération en 2019. Les quatre autres phases n'ont toujours pas franchi l'étape de la planification. Ceci s'explique par le fait que les soubresauts dans la vitalité économique myanmaraise influencent fortement le rythme de développement de la zone. Ainsi, plusieurs secteurs de Thanlyin et Kyauktan⁶⁸ sont déjà identifiés dans les plans de développement comme de futurs secteurs d'extension de la ZES. Les habitants qui y résident sont donc toujours dans l'attente de savoir ce qu'il adviendra de leur village dans les prochaines années. Évidemment, avec les troubles politiques actuels au Myanmar, le développement futur de la ZES de Thilawa est de plus en plus incertain.

L'ensemble de l'emprise territoriale de la ZES de Thilawa concerne six villages où vivent plus de 1 000 ménages, pour un total d'environ 4 000 personnes. Cependant, la phase initiale de développement de la Zone A ne concernait que 68 ménages au total répartis sur 400 hectares. Le 1er janvier 2013, ces habitants ont reçu un avis d'éviction les sommant de quitter les lieux dans les 14 jours suivants sous peine potentielle d'un mois de prison pour les récalcitrants. Une habitante évincée que j'ai pu interroger m'a également dit que certains habitants avaient même reçu des menaces de mort de ceux qui sont venus lui remettre la notice d'éviction (Habitant 24, 2019). Les habitants évincés ne semblaient pas savoir exactement qui étaient venus leur dire de partir. C'est d'ailleurs une constante dans les entretiens réalisés non seulement dans le cadre de l'étude entourant la ZES de Thilawa, mais également dans les autres contextes à Thanlyin. En

⁶⁸ La zone projetée pour l'aménagement complet de la ZES de Thilawa est à cheval sur les townships de Thanlyin et Kyauktan au sud. Pour l'instant, la portion aménagée se situe presque entièrement dans les limites de Thanlyin.

effet, la majorité des habitants ayant déjà reçu des avis d'éviction ne savaient pas réellement à qui ils avaient affaire. Certains membres des autorités créent ainsi de la confusion et alimentent la difficulté pour les habitants de s'organiser et de s'opposer aux évictions.

L'agressivité envers les habitants sur place s'explique en partie par le fait que ces ménages étaient considérés comme informels aux yeux des gouvernements régional et municipal. En effet, un projet antérieur de ZES avait été planifié par la junte du SPDC dans les années 1990. Ce projet devait être opéré en partie par le gouvernement de Singapour et être aménagé sensiblement dans la même zone que la ZES de Thilawa occupe aujourd'hui. Toutefois, même si le processus d'acquisition des terres a été complété en 1996, le projet a avorté à cause de la crise financière asiatique et les habitants déplacés sont revenus sur leurs terres d'origine. Les habitants n'étaient donc officiellement plus propriétaires de leur terre, même si ceux-ci n'ont pas eu à quitter les lieux de façon permanente. Les autorités ont ainsi pu profiter d'un flou légal dont ils étaient la cause et qui venait légitimer légalement les évictions de 2013 pour la ZES de Thilawa. Rolnik (2019, p. 176) explique que les différentes formes d'expropriation foncière ne sont pas seulement tributaires du contexte politique ou du rapport de force qui existe au moment du processus d'éviction. Au contraire, l'auteure précise que les expropriations foncières sont tributaires des relations politiques préexistantes entre l'État et les habitants visés, qui se sont souvent tissées sur le long terme. Ainsi, la dimension légale de ces évictions rend compte d'un rapport de pouvoir inscrit à même la loi foncière qui joue en défaveur des habitants évincés. Cette ambiguïté foncière est donc venue les hanter une vingtaine d'années plus tard.

L'annonce des évictions en janvier 2013 s'est faite lors d'une rencontre organisée au monastère du village de Thilawa où les chefs des ménages concernés par les déplacements ont été convoqués. Je n'ai pas pu obtenir une liste exhaustive des représentants du gouvernement qui étaient présents. Toutefois, les autorités du township de Thanlyin ainsi que les représentants locaux (c.-à-d. OEM, YEM, SEM) y étaient. Il est intéressant de noter également qu'aucun représentant japonais ne prenait part à la rencontre (Habitant 24, 2019 ; Habitant 25, 2019). Lors de cette rencontre, plusieurs promesses ont été faites aux chefs de ménage présents. Les autorités du township ont fait miroiter des emplois payants directement dans la ZES de Thilawa

et une amélioration de leur qualité de vie. On leur a même promis des conditions de vie de niveau « international » (Habitant 24, 2019).

Selon l'annonce initiale du gouvernement, les habitants devaient quitter à la mi-février 2013. Toutefois, de fortes résistances se sont fait sentir du côté des évincés qui, pour la plupart, vivaient dans ce village depuis plusieurs générations. Un groupe de défense de droits fonciers s'est même formé au sein des quelque 1 000 habitants concernés par les six phases d'aménagement prévues. Ce groupe, le *Thilawa Social Development Group* (TSDG), n'intègre pas d'élus locaux dans sa structure. Selon son fondateur U Mya Hlaing, avec qui j'ai pu m'entretenir à deux reprises, les élus locaux seraient généralement d'accointance avec le gouvernement régional qui est chargé de l'acquisition des terres (OSC 1, 2019). Ainsi, on peut sentir une méfiance assez forte entre cette organisation de la société civile et les autorités locales. Bien qu'il ne soit pas concerné par ces évictions, U Mya Hlaing a convoqué six leaders qu'il a lui-même choisi et qui proviennent de chaque village concerné par le projet de la ZES. Ces derniers ont même recruté des volontaires dans leur village respectif. En tout, le TSDG est composé d'environ une quarantaine de membres provenant de l'ensemble des six villages concernés par le processus d'acquisition des terres. Pour l'aider à militer auprès des instances myanmaraises et japonaises,



Figure 18. Photos des maisons de compensation. Ces photos ont été utilisées pour montrer les modèles de maisons offertes en guise de compensation. La photo de gauche est pour la zone A. Celles du centre et de droite sont pour la zone B, dont il est question à la fin de cette section. Source : Antoine Chamberland, 2019.

le TSDG s'est allié à des ONG nationales et étrangères telles que *Paung Ku* et *Earth Rights International*. Avec l'appui de ces ONG, les stratégies du TSDG impliquent de communiquer directement avec les différents paliers gouvernementaux myanmarais et même la JICA. En effet, U Mya Hlaing, leader du TSDG, est allé personnellement à Tokyo pour remettre une lettre de revendications au directeur de la JICA et ainsi faire un coup d'éclat médiatique (The Japan Times, 2014). Lors de ce passage, U Mya Hlaing (OSC 1, 2019) m'a mentionné que trois femmes africaines sont venues le consulter pour avoir de l'aide puisqu'elles étaient elles-mêmes impliquées dans une lutte politique contre la JICA qui menait un projet industriel dans leur pays⁶⁹.

Même si le TSDG est allé militer directement auprès de la JICA à Tokyo, l'agence japonaise n'a pas été impliquée directement dans le processus d'acquisition des terres pour l'aménagement de la ZES de Thilawa. Lors d'un entretien, des agents de développement de l'agence japonaise ont mentionné qu'ils croyaient que le processus s'était déroulé de façon très « fluide »⁷⁰ (Agent de dév. et rech. 2, 2018). Toutefois, ceux-ci reconnaissent que les normes en matière de respect des droits humains pouvaient varier entre la JICA et le gouvernement myanmarais. Selon une des agentes, les projets précis n'impliquant pas directement le Japon, tel que l'acquisition des terres à Thilawa, risquaient davantage de se réaliser dans des conditions qui pourraient nuire au respect des droits humains (Agent de dév. et rech. 2, 2018). La reconnaissance officielle de la différence flagrante de respect des droits humains entre les gouvernements japonais et myanmarais n'empêche pas de constater que le Japon profite des méthodes coercitives du gouvernement régional de Yangon pour favoriser ses propres intérêts. Comme l'explique le directeur de la JICA dans un entretien mené par mon directeur de recherche Gabriel Fauveaud (Agent de dév. et rech. 6, 2019), même si l'agence japonaise reconnaît que les habitants évincés doivent être compensés, il affirme tout de même que ces habitants doivent être considérés comme en situation d'illégalité à cause de leur retour après les évictions pour l'aménagement de la ZES singapourienne avortée⁷¹. Ainsi, même si la JICA cherche à se distancer officiellement des méthodes coercitives de l'État

⁶⁹ U Mya Hlaing ne se rappelait plus le pays d'origine de ces trois femmes.

⁷⁰ Traduction de « *smooth* ».

⁷¹ Cet extrait des notes de l'entretien traduit librement de l'anglais démontre bien le double-discours de la JICA : « Même si ces habitants sont illégaux, nous devons tout de même compenser pour la perte de leurs moyens de subsistance. » (Agent de dév. et rech. 6, 2019).

myanmarais, l'agence en profite tout de même et reconduit le même discours stigmatisant envers les évincés. Donc, on peut certainement douter du discours de non-ingérence de l'agence qui justifie son inaction en mettant la faute sur les gouvernements du Myanmar et les habitants évincés eux-mêmes qui, selon eux, se plaindraient en grande partie pour rien (Thilawa SEZ Management Committee, 2020).

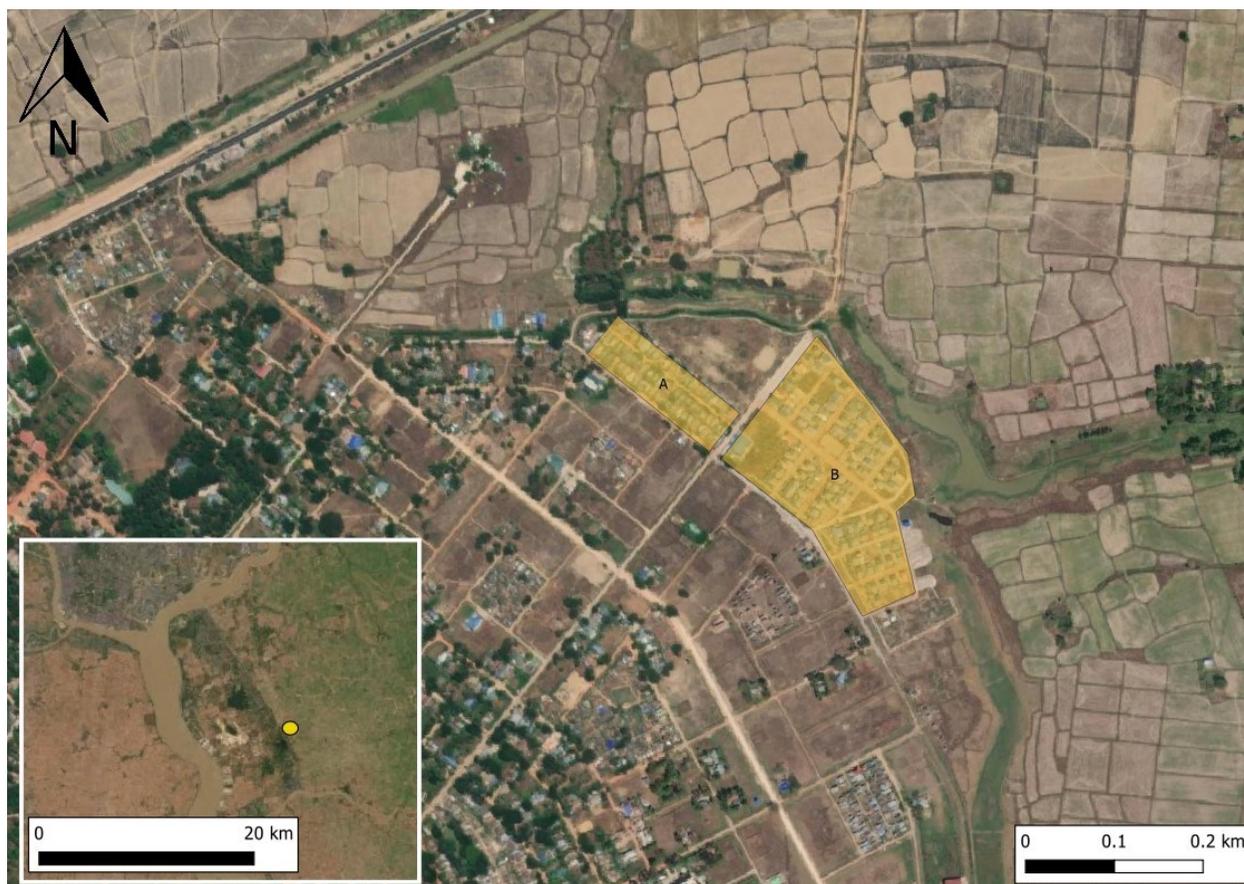


Figure 19. Image satellite des zones de relocalisations aménagées pour les ménages évincés. Nous pouvons observer la forte différence de densité entre les deux sections du village de relocalisation. Il est question de la zone B à la fin de cette section du chapitre. Production : Antoine Chamberland, 2021. Fond de carte : ESRI, 2021.

Au moment de l'annonce des évictions pour l'aménagement de la zone A en 2013, aucune compensation n'était prévue pour les habitants qui devaient quitter leur village. À la suite d'après négociations entre le TSDG et les autorités, les 68 ménages évincés ont réussi à obtenir quelques compensations. Celles-ci ne concernaient que les récoltes perdues et non le prix estimé de la terre puisque les autorités ne voulaient toujours pas reconnaître la légitimité de l'occupation foncière

des habitants depuis l'acquisition des terres pour le projet de la ZES avortée en 1996⁷². Les ménages évincés ont donc reçu chacun un terrain de 25 par 50 pi, une maison standardisée en bois, ou l'équivalent en argent pour la construire, et une maigre compensation pour la perte de cultures agricoles.



Figure 20. Une des rues du village de relocalisation Myaing Thar Yar (Zone A). Source : Antoine Chamberland, 2019.

Si 67 des 68 ménages évincés ont finalement accepté ces conditions, une famille a refusé d'obtempérer malgré les négociations. U Kyaw Win⁷³ (Habitant 25, 2019), un fermier évincé une première fois lors de l'acquisition des terres pour l'aménagement de la ZES avec Singapour qui n'a jamais vu le jour, a résisté près d'un an et demi à la destruction de sa maison et au

⁷² Il est intéressant de constater que, pour les habitants évincés interrogés, les événements de 2013 semblent n'être que la suite des événements de 1996. Dans mes questions, je me suis rendu compte que je séparais très clairement les deux événements alors que pour la quasi-totalité d'entre eux, les deux processus d'acquisition des terres ne semblaient représenter qu'un seul événement de près de 20 ans.

⁷³ Le nom de cet homme n'a pas été anonymisé puisqu'il est un acteur politique important et connu dans le dossier de la ZES de Thilawa.

déplacement de sa famille. Il a même été arrêté pour cela, mais relâché quelques jours plus tard. Au départ, les autorités du township lui offraient un terrain de 25 par 50 pi et 15 lakhs pour la destruction des cultures. U Kyaw Win demandait plutôt un terrain de 60 par 40 pi et 100 lakhs en argent. Après de multiples négociations, menaces et tentatives d'intimidation par les différents paliers de représentants du gouvernement, U Kyaw Win et sa famille ont obtenu 77 lakhs de compensations pour l'ensemble des terres perdues. Toutefois, ils ont dû se contenter d'un terrain de 25 par 50 pi comme tous les autres ménages évincés. Si U Kyaw Win et sa famille ont finalement rejoint les autres ménages dans le village de relocalisation nommé Myaing Thar Yar, ils continuent de militer pour obtenir des compensations rétroactives et de meilleures conditions de vie dans leur village actuel. En effet, malgré les promesses faites par les différents paliers de gouvernement lors des rencontres avec les ménages évincés, presque aucun des habitants ayant été déplacés n'a amélioré son sort (Physicians for Human Rights, 2014).

Même si les habitants ont signé les documents de cession de leur terrain en donnant légalement leur consentement, il reste que la totalité des habitants interviewés juge que le processus d'acquisition des terres représente une profonde injustice. En effet, environ huit ans après les évènements, les habitants relocalisés vivent dans des conditions excessivement difficiles, comme nous avons pu le constater sur le terrain. Les conséquences négatives de ces évictions sont nombreuses. Premièrement, le village de relocalisation est très dense et mal aménagé. Les maisons, de qualité médiocre, sont entassées ce qui favorise l'insalubrité, l'accumulation d'eau stagnante et la perte d'intimité. Deuxièmement, les ménages qui vivaient tous d'activités agricoles ne peuvent plus cultiver. Ils perdent donc tous leur principale source de revenus. Au moment de l'annonce des évictions, les autorités avaient promis une grande terre commune cultivable pour permettre aux ménages relocalisés de continuer de vivre de l'agriculture. Toutefois, cette promesse n'a pas été tenue une fois le moment venu. Ceci explique également pourquoi plus de la moitié des habitants ne sont plus propriétaires de leur maison et de leur terrain obtenus en guise de compensation. N'ayant plus accès à des revenus stables, plusieurs ont dû s'endetter jusqu'au point de perdre leur propriété. En effet, sur 68 familles évincées, seulement 30 seraient encore propriétaires (Habitant 24, 2019). Même si le discours gouvernemental et japonais laissait croire que les évincés allaient pouvoir travailler dans la ZES

de Thilawa, force est de constater que peu d'habitants relocalisés ont pu profiter de cette opportunité. Pas plus de 10 habitants du village ne travailleraient pour une entreprise opérant dans la ZES (Habitant 24, 2019). Ceux qui y travaillent doivent faire un très long trajet de moto-taxi, qui coûte à lui seul souvent l'équivalent de la presque totalité du salaire obtenu lors d'un quart de travail, pour aller occuper un emploi généralement très difficile et peu valorisé tels que couvreur de toit ou agent de sécurité. L'ensemble de ces conséquences négatives ont dramatiquement fait chuter les conditions de vie des évincés. Lors d'un entretien, un habitant a mentionné qu'il estime que chaque famille a perdu au moins un membre depuis 2013 à cause des conséquences du déplacement (Habitant 24, 2019). Même si la résistance de ces habitants et du TSDG leur a permis d'aller chercher quelques compensations, ceux-ci se sentent floués par le gouvernement dans le processus d'acquisition des terres.



Figure 21. Une des rues du village de relocalisation des habitants de la zone B. Source : Antoine Chamberland, 2019.

Si le processus d'acquisition pour la zone A peut être aisément qualifié de fiasco, celui qui concerne l'aménagement de la zone B, la deuxième phase du projet, s'est déroulé plus rondement, du moins en apparence. L'acquisition des terres pour la zone B s'est produite en 2016 dans un contexte où le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi venait d'être démocratiquement élu. Ainsi, les attentes en matière de respect des droits humains étaient bien plus élevées qu'elles ne pouvaient l'être lors du gouvernement de transition d'U Thein Sein. En tout, près d'une centaine de ménages ont été déplacés dans le cadre de l'extension pour ajouter la zone B à la ZES de Thilawa. Les habitants déplacés ont reçu davantage de compensations que ceux de la zone A, c'est-à-dire des maisons en béton bien plus grandes et des sommes pour les cultures ainsi que pour les terres perdues. Malgré de meilleures compensations, tout comme nous avons pu l'observer dans la situation de la zone A, plusieurs habitants de la zone B ne sont plus propriétaires de leur maison à cause de dettes contractées ou de la vente d'une propriété effectuée dans le but de capitaliser sur la valeur de celle-ci. Certains habitants relocalisés vont même jusqu'à sous-louer leur maison à des travailleurs qui ont un emploi dans la ZES (Habitant 27, 2019).

Le village de relocalisation de la zone B est directement adjacent à celui de la zone A (cf. [figure 19](#)). Selon plusieurs entretiens, les habitants des deux villages ne se côtoient pas. En fait, le malaise se fait sentir dès qu'on aborde le sujet de la différence de compensations entre les zones A et B. À cette revendication des habitants de la zone A, le gouvernement national civil de la LND a répondu que l'acquisition des terres pour la zone A a été effectuée par le gouvernement de transition précédent, donc le gouvernement actuel ne peut rien y faire (OSC 2, 2019). C'est d'ailleurs cette question qui est maintenant le cheval de bataille du TSDG qui continue d'envoyer des lettres directement au gouvernement national dans le but d'obtenir des ajustements de compensations pour les habitants de la zone A. U Kyaw Win (Habitant 25, 2019) m'a même affirmé que le TSDW, accompagné de consultants des ONG *Paung Ku* et *Earth Rights International*, prévoyait même écrire directement à l'Organisation des Nations unies dans le but de faire valoir le point des habitants évincés pour l'aménagement de la zone A.

Les événements politiques actuels au Myanmar menacent évidemment la pérennité de la ZES de Thilawa. Il est difficile de prédire l'avenir de ce projet, mais il est somme toute raisonnable

de croire que le Japon ne poursuivra pas le développement de la ZES si la situation politique continue de se dégrader dans le pays.

5.4.2. La périurbanisation à Yangon : la production de nouveaux espaces du politique

Les évènements liés à l'acquisition des terres pour l'aménagement de la ZES de Thilawa pourraient être effectivement analysés en tant qu'une des nombreuses manifestations de stratégies marchandes menant à l'accaparement de terre s'appuyant sur le processus d'accumulation par dépossession tel que décrit par de nombreux auteurs (Borras Jr et al., 2012 ; Hall, 2013 ; White et al., 2012). Toutefois, ce n'est pas ce processus exclusionnaire que je souhaite mettre en lumière puisqu'il a été abondamment traité dans la littérature qui s'intéresse aux espaces périurbains, notamment à travers les approches néomarxistes (cf. [chapitre 1](#)). Au-delà de la dépossession proprement dite, l'analyse du projet de la ZES de Thilawa illustre comment la périurbanisation à Yangon entraîne également une reconfiguration spatiale du politique.

L'approche de géographie politique présentée au début de ce mémoire (cf. [chapitre 2](#)) prend ici tout son sens. Tel que défini plutôt, je comprends la géographie politique comme une approche qui se penche sur l'ensemble des conflits émergeant de rapports sociaux qui contribuent à produire l'espace. Dans cet ordre d'idées, concevoir la périurbanisation simplement comme l'extension des modes de gouvernance propres à la ville qui, par expansion du tissu urbain, se manifestent de plus en plus dans les périphéries nous empêche de voir comment ce processus représente une restructuration dans l'ensemble des relations de pouvoir qui produisent les espaces périphériques à Yangon.

L'extension du développement de Yangon implique l'introduction de nouveaux acteurs dans les dynamiques de pouvoir qui façonnent les espaces périurbains. En effet, comme nous avons pu le voir, des ONG, des entreprises privées, des gouvernements et des militants citoyens sont désormais au cœur des conflits politiques qui façonnent les espaces périurbains. Cette implication de plus en plus soutenue d'une myriade d'acteurs participe de la complexification des

rapports politiques dans les espaces périphériques de Yangon. Cette mise en relations de nouveaux acteurs chamboule complètement les rapports de pouvoir entre ceux-ci et les acteurs locaux. En effet, si le gouvernement myanmarais, notamment à travers ses politiques développementalistes qui ont mené aux opérations d'évictions massives des années 1990, semble être l'acteur dominant sur le plan de l'acquisition foncière, l'ouverture politique amorcée en 2011 a sonné l'émergence de nouvelles formes de revendications politiques liées à la défense des droits fonciers. Ainsi, la mobilisation des communautés locales, en opposition au projet de ZES, montre que de nouvelles relations politiques émergent à la suite de ces grandes opérations d'acquisition foncière mises en œuvre par l'État et ses partenaires étrangers.

La production de mouvements de résistance face à l'accaparement foncier à Thilawa démontre comment la périurbanisation à Yangon s'appuie sur des mises en relations complexes entre acteurs autant dominants que dominés qui cherchent à défendre leurs intérêts dans l'exacerbation des dynamiques de marchandisation foncière en périphérie de la métropole myanmaraise. Si ces formes d'expression du pouvoir ne sont pas spécifiques au périurbain, elles y sont toutefois particulièrement prononcées à cause de la multiplicité d'acteurs, la superposition de régimes fonciers formels et informels et les stratégies agressives de développement visant à tirer profit des espaces périurbains encore majoritairement monopolisés par les activités agricoles villageoises.

Une autre façon d'observer cette reconfiguration spatiopolitique des espaces périphériques de Yangon est de l'analyser à travers les jeux d'échelles géographiques. En effet, en intégrant les espaces périurbains dans des dynamiques politiques et économiques régionales et même globales (c.-à-d. réseaux d'investissements étrangers, programmes d'aide au développement), le gouvernement myanmarais a poussé certains habitants lésés à faire valoir leur pouvoir politique à de nouvelles échelles géographiques. Ainsi, plus qu'une question qui ne se limite qu'aux échelles locale et métropolitaine, la périurbanisation à Yangon implique une reconfiguration scalaire des relations de pouvoir entre les acteurs contribuant à façonner les espaces fonciers de la métropole du Myanmar.

La négociation directe entre le TSDG et la JICA à Tokyo démontre bien comment la médiation des relations de pouvoir entre les acteurs peut changer d'échelle lorsque la mise en place de grands projets d'infrastructures, comme ici une ZES, implique des partenariats avec des acteurs étrangers issus autant des domaines privés que publics. Le rôle ambigu de la JICA et l'aide que certaines ONG apportent au TSDG illustrent la complexification des relations de pouvoir dans la production des espaces périurbains à Thanlyin. L'implication de nouveaux acteurs dans le développement périphérique de Yangon alimente ainsi une restructuration du politique qui s'observe par des mises en relation directe entre des acteurs qui, auparavant, n'entretenaient que des relations indirectes. Thanlyin en tant que township périurbain de Yangon en rapide transformation agit donc à titre d'interface entre les ambitions métropolitaines, les acteurs étrangers et les acteurs locaux. Le mouvement de résistance initié par le TSDG a permis d'ouvrir de nouveaux espaces politiques entre la JICA, des ONG et des habitants évincés, ces derniers ne parvenant habituellement pas à faire valoir leur droit à l'échelle locale. La JICA, en refusant initialement de s'impliquer directement dans le processus d'acquisition des terres, se retrouve ainsi forcée à négocier directement avec les représentants des évincés au lieu de laisser le gouvernement offrir les réponses à ces questions. La transition politique du Myanmar permet ainsi l'apparition de nouvelles dynamiques transnationales de contestation des grands projets périurbains développés par l'État qui réussissent à s'affranchir en partie des frontières nationales et métropolitaines traditionnelles. Cette situation exceptionnelle à Yangon témoigne non seulement d'une complexification des relations de pouvoir entre les différents acteurs de la production périurbaine, mais également de la reconfiguration scalaire de ces relations et des inégalités spatiales (Soja, 2013). Le travail militant du TSDG, qui est épaulé par d'autres ONG telles que *Paung Ku* et *Earth Rights International*, démontre ce que Soja (2013) décrit comme la régionalisation des coalitions d'activistes. Ainsi, les groupes militant pour une plus grande justice spatiale à Yangon participent eux aussi à la régionalisation des processus de production du périurbain. Cet exemple particulier témoigne de ce que Friedmann (2016) appelle « l'ouverture des horizons mentaux »⁷⁴ qui permet aux habitants de mieux comprendre leur place dans le jeu

⁷⁴ Traduction libre.

des échelles spatiales (Holston, 1998) ce qui les aide à mieux faire valoir leurs droits auprès du gouvernement japonais.

Neil Smith (Jones III et al., 2017 ; 1992) conçoit les dynamiques scalaires comme étant foncièrement politiques (cf. [section 2.1.2.](#)). On peut observer cette nature politique des échelles à travers les revendications du TSDP qui démontrent bien comment l'inclusion de nouveaux acteurs dans la périurbanisation permet de produire de nouveaux espaces qui offrent à ceux-ci, que ce soit le gouvernement japonais, le TSDG ou les ONG, d'exercer leur pouvoir à différentes échelles autant dans l'utilisation de stratégies de développement économique que dans les formes de résistance face à celles-ci. Les événements entourant l'acquisition des terres pour l'aménagement de la ZES de Thilawa mettent donc en lumière comment la périurbanisation à Yangon a pour effet de brouiller les frontières entre le local et le global, non pas parce que l'échelle géographique représente un concept dépassé tel que certains chercheurs peuvent l'affirmer (Jones III et al., 2017 ; Marston et al., 2005) (cf. [section 2.1.2.](#)), mais bien parce que le pouvoir exercé par les acteurs sur l'espace réussit à sauter et modeler les échelles spatiales.

D'ailleurs, en tant qu'étudiant-chercheur, mon travail s'inscrit dans cette réarticulation des relations entre les acteurs de la périurbanisation. À travers la mise en place de projets internationaux tels que la ZES de Thilawa, les politiques du gouvernement de transition d'U Thein Sein ont contribué à me mettre en relation avec des acteurs locaux pour qui ces événements représentent le cœur de leur vie. Bien que mon rôle se soit limité à celui d'observateur, ma propre présence démontre bien comment la périurbanisation à Yangon implique une mise en relation de plus en plus complexe entre les groupes d'acteurs qui s'effectue à l'ensemble des échelles géographiques. Au regard de la complexité des dynamiques de périurbanisation à Thanlyin, nous pouvons considérer que les espaces périurbains de Yangon sont paradoxalement loin d'être périphériques aux dynamiques de métropolisation au Myanmar.

À la lumière des opérations d'évictions opérées pour aménager les deux premières phases de la ZES de Thilawa, nous pouvons constater que la périurbanisation n'est pas qu'une affaire de morphologie territoriale ou de tensions entre des fonctions urbaines d'un côté et rurales de l'autre. Si ce processus peut se révéler polysémique, une approche par la géographie politique

nous permet de dépasser la recherche d'une définition rigide de la périurbanisation. En effet, la périurbanisation à Thanlyin se révèle être un processus territorial alimenté par les conflits d'appropriation foncière s'exerçant à différentes échelles géographiques faisant ainsi du périurbain un espace politique foncièrement dynamique.

Conclusion

Cette recherche de maîtrise avait pour objectif central de démontrer comment la périurbanisation à Yangon doit être comprise en tant que processus de reconfiguration spatiopolitique des espaces fonciers périphériques de la ville. La production et la transformation d'espaces politiques peuvent très bien se lire à travers les dynamiques foncières marchandes exposées spécifiquement à Thanlyin. Ces exemples empiriques nous ont permis de comprendre la périurbanisation comme un processus excessivement dynamique qui est indissociable du contexte géographique, politique et social dans lequel les espaces périurbains émergent.

L'apport de travaux au champ des études sur l'urbanisation périphérique tels que ceux de McGee (1991) sur la *desakota*, de Leaf (2015) sur la dimension frontalière du périurbain et de Shaktin (2016) sur la marchandisation des espaces périphériques des villes asiatiques est indéniable. Cependant, en mobilisant une géographie politique s'appuyant sur une conception relationnelle de l'espace, j'ai souhaité ajouter une pierre à l'édifice en mettant les relations entre les acteurs de l'urbanisation périphérique de Yangon à l'avant-plan. J'ai en effet souhaité démontrer que celle-ci n'implique pas seulement qu'une transformation des relations entre les économies nationales asiatiques et l'économie-monde comme l'explique McGee (1991) dans le cadre de sa théorisation de l'urbanisation asiatique. Celle-ci implique également une reconfiguration dans l'ensemble des relations de pouvoir entre les différents acteurs et des dynamiques de marchandisation du foncier qui contribuent à produire les espaces périurbains.

Dans cette recherche, j'ai choisi d'approcher le périurbain avant tout à travers une lentille de géographie politique qui focalisait principalement sur les acteurs locaux de la périurbanisation. Si j'ai cru bon remonter assez loin dans les bases théoriques de cette branche de la géographie, c'est pour démontrer la pertinence de cette approche pour appréhender un objet d'étude comme le périurbain à Yangon. Analyser la production périurbaine avant tout à travers les relations de pouvoir entre les acteurs permet de rendre justice à l'entremêlement de dynamiques multiscalaires qui façonnent les espaces périphériques des villes. Évidemment, nous aurions pu produire une réflexion similaire à propos d'une étude qui se serait intéressée avant tout aux

espaces centraux des grandes villes asiatiques. Cependant, du fait de sa dimension interstitielle, le périurbain se révèle en tant que produit d'un processus façonné par une multiplicité de pressions et tensions économiques, politiques, sociales et territoriales bien particulières. Le périurbain met donc à mal une opposition trop rigide entre le rural et l'urbain. Le cas de Yangon nous a montré que l'étude du périurbain est moins intéressante pour distinguer clairement ce qui relève d'une part du rural et d'autre part de l'urbain, que pour analyser comment les dynamiques de production de l'espace associées à l'un ou à l'autre s'hybrident pour former des espaces périphériques singuliers.

De ce fait, je crois que l'apport théorique de cette recherche au champ des études périurbaines dépend spécifiquement de la mobilisation d'une conception relationnelle de l'espace telle que celle développée par Doreen Massey (2005). En effet, une telle approche m'a permis de m'affranchir d'une conception figée des espaces périurbains qui nous empêcheraient de concevoir leur dynamisme. Je crois également que la conception d'un pouvoir relationnel m'a également permis de dépasser une certaine dichotomie entre dominants et dominés assez répandue dans les études urbaines sur le Sud global (cf. [chapitre 1](#)). Ainsi, nous avons pu constater comment les rapports politiques entre les acteurs de la périurbanisation n'ont rien de fixe et de permanent et s'appuient sur des conditions, des contextes et des agencements de pouvoir ponctuels et volatiles. L'intérêt d'étudier la périurbanisation à Yangon dépend donc surtout de la compréhension des relations politiques qui conditionnent la configuration des espaces périphériques de la métropole myanmaraise et qui permet de faire de ceux-ci des objets d'étude extrêmement dynamiques.

D'un point de vue davantage empirique, nous avons pu comprendre, au regard des trois cas d'étude à Thanlyin, la pertinence d'une approche de géographie politique s'appuyant sur une conception relationnelle de l'espace pour étudier un objet d'étude comme le périurbain à Yangon. Pour l'illustrer, nous avons constaté que dans le regroupement de villages de Hpa Yar Kone, la tension entre les différents modes de gestion du foncier est flagrante. En effet, la dichotomie entre formalité et informalité foncière, bien que très présente dans les discours de tous les acteurs de la périurbanisation, est bien plus difficile à identifier empiriquement que théoriquement. Ainsi, plutôt que chercher à distinguer clairement les pratiques foncières

formelles des pratiques foncières informelles, il est plus pertinent de comprendre comment les relations de pouvoir entre les acteurs permettent à ceux-ci de profiter ou de pâtir de ce flou foncier. En effet, les pratiques foncières ne peuvent se lire qu'à travers les lois et réglementations, mais également à travers les formes d'agentivité qui permettent aux acteurs d'en tirer parti.

Dans la pointe du réservoir de Khun Chan Kone, nous avons également pu constater la complexité des jeux de pouvoir entre les acteurs qui permettent l'alimentation de la marchandisation foncière. Dans une étude sur la périurbanisation qui se penche sur un contexte aussi complexe que celui que nous avons pu observer à Khun Chan Kone, il est plus productif de concevoir la marchandisation comme un agencement foncier. En effet, cette forme de mise en relations frictionnelles d'éléments hétérogènes tels que la réglementation, les pratiques, les dispositifs d'inscription, les modes de régulation du foncier et les acteurs permet de comprendre la marchandisation foncière périurbaine, effectivement, comme une dynamique produite par l'État et les autorités métropolitaines de Yangon à travers des politiques de développement néolibérales, mais également comme un processus alimenté par l'ensemble des acteurs qui pratiquent les espaces périphériques de Yangon. En effet, le concept de structuration nous permet de dépasser la dichotomie agentivité/structure pour comprendre comment les acteurs locaux contribuent autant que l'État à produire les conditions qui permettent d'encadrer leurs propres pratiques foncières marchandes.

Du côté de la ZES de Thilawa, nous avons pu voir comment la périurbanisation produit de nouveaux espaces politiques. En effet, le développement de la ZES de Thilawa a entre autres alimenté une reconfiguration scalaire des relations de pouvoir produisant les espaces périurbains à Yangon. En effet, le projet de la ZES de Thilawa développé par un partenariat entre des acteurs publics myanmarais et japonais a contribué à ouvrir de nouvelles échelles d'actions politiques pour des habitants précaires qui subissent les répercussions exclusionnaires de ce projet industriel. Ainsi, bien plus que le résultat de politiques et de projets de métropolisation, la périurbanisation est une transformation spatiopolitique multiscalaire des dynamiques politiques structurant le processus de marchandisation foncière.

Maintenant, à la lumière de la présente recherche et pour faire écho à la question posée dans le premier chapitre, qu'en est-il du potentiel de généralisation de cet apport théorique à propos de la périurbanisation ? Selon John Friedmann (2016), une forme de théorisation du périurbain peut passer par des généralisations aux échelles locale et régionale qui s'en tiennent à une dynamique particulière dans le but d'exposer les similarités et différences selon les différents contextes sociopolitiques et géographiques asiatiques. La définition de la périurbanisation offerte dans ce mémoire permet, je crois, d'accomplir cette forme de théorisation. Je pense avoir bien démontré comment une approche relationnelle de la géographie politique permet de se distinguer d'une autre qui relèverait davantage d'une analyse morphologique ou fonctionnaliste de la formation des espaces périphériques des villes. Sans chercher à lui donner une portée universelle, je crois qu'une posture théorique qui appréhende l'espace en tant que produit de relations politiques multiscalaires permet davantage d'effectuer des comparaisons entre les différents contextes périurbains. Les notions telles que *desakota* (McGee, 1991), mégalozone (Gottmann, 1957, 1961), *ethnoburb* (Li, 2008) ou *conurbation* (Geddes, 1915), qui sont héritées d'approches plutôt fonctionnalistes, sont bien plus en proie à être fixées dans leur contexte singulier. En effet, une théorie de la périurbanisation plus flexible qui s'appuie davantage sur une approche relationnelle de géographie politique permet de concevoir ce processus comme étant hérité des conditions politiques spécifiques dans lequel la production d'espaces périurbains se manifeste. Il est donc moins question de comparer des caractéristiques géographiques contextuelles des espaces périurbains en Asie que d'analyser les relations politiques, géographiques, sociales et économiques permettant la production de ces différents contextes.

Quoique cette recherche sur Yangon et le Myanmar s'inscrit dans un intérêt renouvelé pour la périurbanisation dans les études urbaines du Sud global, force est de constater que le processus reste encore assez peu théorisé comparativement à d'autres processus qui contribuent à la production des espaces métropolitains d'autres grandes villes asiatiques. Pourtant, le processus de périurbanisation représente un formidable laboratoire pour comprendre la multiplicité des tensions politiques qui réussissent à façonner, non seulement les espaces périphériques, mais également l'ensemble des villes en processus de métropolisation. En tant

qu'espace interstitiel, il permet de mettre en lumière des dynamiques spatiopolitiques complexes qui sont trop souvent réduites à de simples processus d'extension territoriale de la ville. Par cette recherche, j'ai donc souhaité alimenter ce champ des études du Sud global qui gagnerait à être davantage exploré dans le futur.

En plus de chercher à offrir un angle théorique relationnel à propos du périurbain, cette recherche avait également pour objectif de contribuer au champ des études myanmaraises. Si les relations extrêmement conflictuelles entre les étudiants et les différents gouvernements militaires ont considérablement nui au développement d'un appareil de recherche universitaire au Myanmar, le coup d'État du 1er février 2021 aggrave encore davantage cette situation. Ainsi, cette recherche représente une mince contribution à la recherche qui s'intéresse non seulement à Yangon, mais au Myanmar en général.

Il est difficile de prédire ce qu'il adviendra de la situation politique au Myanmar. Évidemment, l'évolution de celle-ci aura une forte incidence sur les tendances de la périurbanisation et des dynamiques foncières marchandes à Yangon qui ont été évoquées dans ce mémoire. L'aisance avec laquelle l'armée a pris le pouvoir pour reformer une junte démontre bien comment les réseaux du pouvoir militaire étaient loin d'être démantelés lors du mandat d'Aung San Suu Kyi et la LND amorcé en 2016. Si les méthodes de développement périurbain se sont somme toute adoucies lors des dix dernières années par rapport aux méthodes préconisées depuis la colonisation anglaise, il y a fort à parier que la coercition comme outil de développement urbain et périurbain va reprendre le haut du pavé. En effet, la violence extrême avec laquelle la junte réprime présentement toute velléité démocratique peut faire craindre au retour d'une gestion du foncier s'appuyant fortement sur les déplacements forcés. Il faut toutefois résister à la tentation d'affirmer que l'on a simplement affaire à un retour dans le temps, c'est-à-dire un retour à l'ère SPDC/SLORC. Il faut plutôt concevoir ces bouleversements comme une nouvelle reconfiguration politique qui affectera l'ensemble des dynamiques de production de l'espace.

Loin d'invalider le travail réalisé pour mener cette recherche, cette situation politique extrêmement dynamique démontre la volatilité des agencements fonciers et des relations de pouvoir entre les acteurs qui façonnent les espaces périurbains dans ce pays et la pertinence de

s'intéresser à la périurbanisation à travers une approche par les processus. En tant qu'espace de structuration politique, il sera crucial de suivre l'évolution du rôle du périurbain non seulement dans la métropolisation de Yangon, mais également dans les mouvements de résistance politique au Myanmar dans un contexte de retour à un régime autoritaire pleinement assumé.

Chronologie

1755

- Conquête, fortification et développement de Rangoun par le roi Alaunghpaya, roi de Birmanie.

1824-1826

- Première Guerre anglo-birmane.

1852

- Deuxième Guerre anglo-birmane.
- Début de l'occupation et de la colonisation de Rangoun.
- Planification de la ville coloniale de Rangoun par l'officier britannique Alexander Fraser.

1862

- Annexion de la Basse-Birmanie aux Indes britanniques.

1885

- Troisième et dernière guerre anglo-birmane.

1886

- L'ensemble de la Birmanie est annexé aux Indes britanniques.

1942-1945

- Le Japon impérial occupe la Birmanie.

1948

- Indépendance de la Birmanie face aux Britanniques.

1953

- Nationalisation des ressources foncières en Birmanie.

1958-1960

- U Nu cède le pouvoir au général Ne Win qui sera à la tête d'un gouvernement de transition.

1960-1962

- U Nu redevient premier ministre de la Birmanie.

1962-1988

- En 1962, Ne Win orchestre un coup d'État qui le placera au pouvoir jusqu'en 1988.

1988-1997

- Le général Ne Win est renversé et une junte menée par le général Saw Maung entre au pouvoir. Cette junte portera le nom de Conseil d'État pour la paix et le développement (*State Peace and Development Council, SPDC*) jusqu'en 1997. En 1992, Saw Maung laisse sa place au général Than Shwe, alors ministre de la défense, pour des raisons de santé.

1989

- Changement de la toponymie officielle à travers le pays. La Birmanie devient le Myanmar et Rangoon devient Yangon.

1997-2011

- Réorganisation du SPCD qui devient le Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre (*State Law and Order Restoration Council, SLORC*). Le général Than Shwe reste à la tête du pays.

2005

- Déplacement des fonctions de capitale de Yangon vers Naypyidaw.

2011-2016

- Le général Than Shwe cède le pouvoir officiel au nouveau gouvernement de transition dirigé par U Thein Sein qui s'occupe de préparer le terrain aux élections de 2015.

2012

- Adoption de lois réformant la gestion foncière. Elles signifient le retour d'une forme de propriété foncière privée.

2015

- Élections libres remportées par Aung San Suu Kyi et son parti la LND.

2020

- Élections libres qui reportent Aung San Suu Kyi et la LND au pouvoir avec un mandat encore plus fort qu'en 2015.

2021

- Arrestation d'Aung San Suu Kyi et de plusieurs membres importants du parti élu. Le général Min Aung Hlaing instaure un gouvernement militaire et orchestre une répression meurtrière du mouvement populaire s'opposant au retour de la junte au pouvoir.

Références bibliographiques

Littérature scientifique

Abramson, D. B. (2016). Periurbanization and the politics of development-as-city-building in China. *Cities*, 53, 156-162.

Agamben, G. (1997) *Homo sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*. Seuil.

Agnew, J. (1987) *Place and politics: The geographical mediation of state and society*. Allen and Unwin.

Allaverdian, C., Boutry, M., Mellac, M. et Ravaux, C. (2019). Land and urbanization : Land dynamics and livelihoods in peri-urban townships of Yangon and Mandalay *GRET Land Tenure Project: Understanding rural land issues to engage comprehensive policy dialogue in Myanmar*: GRET.

Appadurai, A. (1996) *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*. University of Minnesota Press.

Atkinson, R. et Flint, J. (2001). Accessing hidden and hard-to-reach populations: Snowball research strategies. *Social research update*, 33(1), 1-4.

Balk, H. H. (1945). Rurbanization of Worcester's environs. *Economic geography*, 21(2), 104-116.

Barrow, C. W. (1993) *Critical theories of the state: Marxist, neomarxist, postmarxist*. University of Wisconsin Press.

Bayart, J.-F. (2006) *L'état en Afrique : la politique du ventre*. Fayard.

Bayat, A. (1997). Un-civil society: The politics of the 'informal people'. *Third World Quarterly*, 18(1), 53-72.

Benjamin, S. (2008). Occupancy urbanism: Radicalizing politics and economy beyond policy and programs. *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(3), 719-729.

Bhan, G. (2009). "This is no longer the city I once knew". Evictions, the urban poor and the right to the city in millennial Delhi. *Environment and Urbanization*, 21(1), 127-142.

- Bhan, G. (2016) *In the public's interest: Evictions, citizenship, and inequality in contemporary Delhi*. University of Georgia Press.
- Bissinger, J. (2012). Foreign investment in Myanmar: A resource boom but a development bust? *Contemporary Southeast Asia: A Journal of International and Strategic Affairs*, 34(1), 23-52.
- Blomley, N. (2003). Law, property, and the geography of violence: The frontier, the survey, and the grid. *Annals of the Association of American geographers*, 93(1), 121-141.
- Borras Jr, S. M., Kay, C., Gómez, S. et Wilkinson, J. (2012). Land grabbing and global capitalist accumulation: key features in Latin America. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 33(4), 402-416.
- Borras, S. M., Hall, R., Scoones, I., White, B. et Wolford, W. (2011). Towards a better understanding of global land grabbing: an editorial introduction. *The Journal of Peasant Studies*, 38(2), 209-216.
- Boudreau, J.-A. et Labbé, D. (2011). Les nouvelles zones urbaines à Hanoi : ruptures et continuités avec la ville. *Cahiers de géographie du Québec*, 55(154), 131-149.
- Brenner, N. (2004) *New state spaces: Urban governance and the rescaling of statehood*. Oxford University Press.
- Burawoy, M. (2017). On Desmond: The limits of spontaneous sociology. *Theory and Society*, 46(4), 261-284.
- Castells, M. (1989) *The informational city: Information technology, economic restructuring, and the urban-regional process*. Blackwell Oxford.
- Charney, M. W. (2009) *A history of modern Burma*. Cambridge University Press.
- Christophers, B. (2016). For real: land as capital and commodity. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 41(2), 134-148.
- Christophers, B. (2018) *The new enclosure: The appropriation of public land in neoliberal Britain*. Verso.
- Cohen, N. et Arieli, T. (2011). Field research in conflict environments: Methodological challenges and snowball sampling. *Journal of Peace Research*, 48(4), 423-435.

- Datta, A. (2016). Introduction: Fast cities in an urban age. Dans A. Datta & A. Shaban (dir.), *Mega-urbanization in the global South: Fast cities and new urban utopias of the postcolonial state* (p. 13-40). Routledge.
- Davis, M. (2006) *Planet of slums*. Verso.
- De Koninck, R. (2019) *L'Asie du Sud-Est*. Armand Colin.
- Dear, M. et Flusty, S. (1998). Postmodern urbanism. *Annals of the Association of American geographers*, 88(1), 50-72.
- Deleuze, G. et Guattari, F. (2013) [1972]. *Capitalisme et schizophrénie : l'anti-Œdipe*. Minuit.
- Deleuze, G. et Guattari, F. (2013) [1980]. *Capitalisme et schizophrénie : mille plateaux*. Minuit.
- Deleuze, G. et Parnet, C. (2008) [1977]. *Dialogues*. Flammarion.
- Denis, É. (2015). Qualifier les aires urbaines en forte expansion dans les Suds. *L'espace géographique*, 44(4), 307-324.
- Desmond, M. (2014). Relational ethnography. *Theory and Society*, 43(5), 547-579.
- Devlin, R. (2011) *Informal urbanism in the USA: New challenges for theory and practice*. Routledge.
- Duminy, J., Odendaal, N. et Watson, V. (2014). Introduction. Dans J. Duminy, J. Andreasen, F. Lerise, N. Odendaal & V. Watson (dir.), *Planning and the case study method in Africa: the planner in dirty shoes* (p. 1-21). Springer.
- Esposito, A. et Fauveaud, G. (2019). The atomization of heritage politics in post-colonial cities: The case of Phnom Penh, Cambodia. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 37(4), 670-688.
- Fauveaud, G. (2014). Mutations of real estate actors' strategies and modes of capital appropriation in contemporary Phnom Penh. *Urban studies*, 51(16), 3479-3494.
- Fauveaud, G. (2015) *La production des espaces urbains à Phnom Penh : Pour une géographie sociale de l'immobilier*. Publication de la Sorbonne.

- Fauveaud, G. (2016). Residential Enclosure, Power and Relationality: Rethinking Sociopolitical Relations in Southeast Asian Cities. *International Journal of Urban and Regional Research*, 40(4), 849-865.
- Febvre, L. (1922) *La Terre et l'évolution humaine*. Albin Michel.
- Ferry, E. E. (2013) *Minerals, collecting, and value across the US-Mexico border*. Indiana University Press.
- Flyvbjerg, B. (2011). Case study. Dans N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (dir.), *The Sage handbook of qualitative research* (p. 301-316). Sage.
- Forbes, E. (2016). On the frontier of urbanization: informal settlements in Yangon, Myanmar. *Independent Journal of Burmese Scholarship*, 1, 197-238.
- Forbes, E. (2019). Migration, Informal Settlement, and Government Response: The Cases of Four Townships in Yangon, Myanmar. *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*(33), 95-117.
- Foucault, M. (1976) *Histoire de la sexualité : la volonté de savoir*. Gallimard.
- Friedmann, J. (2011). Becoming urban: periurban dynamics in Vietnam and China – introduction. *Pacific Affairs*, 84(3), 425-434.
- Friedmann, J. (2016). The future of periurban research. *Cities*, 100(53), 163-165.
- Geddes, P. (1915) *Cities in evolution: an introduction to the town planning movement and to the study of civics*. Williams & Norgate.
- Ghertner, D. A. (2011). Gentrifying the state, gentrifying participation: Elite governance programs in Delhi. *International Journal of Urban and Regional Research*, 35(3), 504-532.
- Giddens, A. (1984) *The constitution of society: Outline of the theory of structuration*. University of California Press.
- Giddens, A. (1991). Structuration theory: Past, present and future. Dans C. Bryant & D. Jary (dir.), *Giddens' theory of structuration: A critical appreciation* (p. 201-221). Routledge.
- Ginsburg, N. (1991). Extended metropolitan regions in Asia: a new spatial paradigm. *The extended metropolis: Settlement transition in Asia*, 27-46.

- Glassman, J. (2006). Primitive accumulation, accumulation by dispossession, accumulation by 'extra-economic' means. *Progress in human geography*, 30(5), 608-625.
- Goldblum, C. (2014). Configurations périphériques de la métropolisation asiatique : essai de synthèse. Dans J.-L. Chaléard (dir.), *Métropoles aux Suds, le défi des périphéries ?* (p. 51-62). Karthala.
- Goldman, M. (2011). Speculative urbanism and the making of the next world city. *International Journal of Urban and Regional Research*, 35(3), 555-581.
- Gottmann, J. (1952) *La politique des États et leur géographie*. Armand Colin.
- Gottmann, J. (1957). Megalopolis or the urbanization of the northeastern seaboard. *Economic geography*, 33(3), 189-200.
- Gottmann, J. (1961) *Megalopolis: The urbanized northeastern seaboard of the United States*. Kraus.
- Gregory, D., Johnston, R., Pratt, G., Watts, M. et Whatmore, S. (2000) *The dictionary of human geography*. John Wiley & Sons.
- Hall, D. (2013). Primitive accumulation, accumulation by dispossession and the global land grab. *Third World Quarterly*, 34(9), 1582-1604.
- Hall, D., Hirsch, P. et Li, T. M. (2011) *Powers of exclusion: Land dilemmas in Southeast Asia*. University of Hawai'i Press.
- Hall, P. A. et Taylor, R. C. (1996). Political science and the three new institutionalisms. *Political studies*, 44(5), 936-957.
- Hardt, M. et Negri, A. (2000) *Empire*. Harvard University Press.
- Harms, E. (2016). Urban space and exclusion in Asia. *Annual review of anthropology*, 45, 45-61.
- Harvey, D. (2004). The "new imperialism": Accumulation by dispossession. *Actuel Marx*, (1), 71-90.
- Harvey, D. (2007) *A brief history of neoliberalism*. Oxford University Press.
- Harvey, D. (2018) *The limits to capital*. Verso.

- Holston, J. (1998). Spaces of insurgent citizenship. *Making the invisible visible: A multicultural planning history*, 2, 37-56.
- Hsing, Y.-T. (2010) *The great urban transformation: Politics of land and property in China*. Oxford University Press.
- Hsiung, P.-C. (2012). *The globalization of qualitative research: Challenging Anglo-American domination and local hegemonic discourse*. Communication présentée Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research.
- Htwe, T., Oo, W. M., Lwin, N., Win, K. H. et Dar, H. T. (2017). Poverty among households living in slum area of Hlaing Tharyar Township, Yangon City, Myanmar. *Int J Res Med Sci*, 5, 2497-2501.
- Huet, F. (2011). Du territoire productif au territoire apprenant : une dynamique d'agencement. *Revista Tecnologia e Sociedade*, 7(12), 1-9.
- Inverardi-Ferri, C. (2018). The enclosure of "waste land": Rethinking informality and dispossession. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 43(2), 230-244.
- Jacobs, J. M. (2012). Urban geographies I: Still thinking cities relationally. *Progress in human geography*, 36(3), 412-422.
- Jessop, B. (2002). Liberalism, neoliberalism, and urban governance: A state – theoretical perspective. *Antipode*, 34(3), 452-472.
- Jones III, J. P., Leitner, H., Marston, S. A. et Sheppard, E. (2017). Neil Smith's scale. *Antipode*, 49, 138-152.
- Jones, K. T. (1998). Scale as epistemology. *Political Geography*, 17(1), 25-28.
- Keivani, R. et Mattingly, M. (2007). The interface of globalization and peripheral land in the cities of the south: implications for urban governance and local economic development. *International Journal of Urban and Regional Research*, 31(2), 459-474.
- Labbé, D. (2014) *Land politics and livelihoods on the margins of Hanoi, 1920-2010*. University of British Columbia Press.
- Labbé, D. (2016). Critical reflections on land appropriation and alternative urbanization trajectories in periurban Vietnam. *Cities*, 53, 150-155.

- Labbé, D. et Musil, C. (2014). Periurban land redevelopment in Vietnam under market socialism. *Urban studies*, 51(6), 1146-1161.
- Latour, B. (1996). On actor-network theory: A few clarifications. *Soziale welt*, 369-381.
- Leaf, M. (2011). Periurban Asia: A commentary on “becoming urban”. *Pacific Affairs*, 84(3), 525-534.
- Leaf, M. (2015). New urban frontiers: Periurbanization and (re)territorialization in Southeast Asia. Dans C. Loeb & A. Luescher (dir.), *The design of frontier spaces: Control and ambiguity* (p. 193-212). Routledge.
- Leaf, M. (2016). The politics of periurbanization in Asia. *Cities*, 100(53), 130-133.
- Lefebvre, H. (1977) *De l'état: Le mode de production étatique*. Union générale d'éditions.
- Li, T. M. (2005). Beyond “the state” and failed schemes. *American anthropologist*, 107(3), 383-394.
- Li, T. M. (2014). What is land? Assembling a resource for global investment. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 39(4), 589-602.
- Li, W. (2008) *Ethnoburb: The new ethnic community in urban America*. University of Hawai'i press.
- Logan, J. R. et Molotch, H. L. (2007) *Urban fortunes: The political economy of place*. University of California Press.
- Lubeigt, G. (1986). Développement et urbanisation de Rangoun: aspects du marché foncier et immobilier dans la capitale de la république sociale de l'Union de Birmanie. *Développement rural dans les pays tropicaux*, 55(1), 125-178.
- Lubeigt, G. (1989). Aspects du développement de la zone péri-urbaine de Rangoun (Birmanie). *Notes on the Development of the peripheral urban zone of Rangoon*, in *La Péri-urbanisation dans les pays tropicaux, Bordeaux, CNRS-CEGET, Espaces Tropicaux*(1), 327-384.
- Lubeigt, G. (2007). Industrial zones in Burma and Burmese labour in Thailand. Dans M. Skidmore & T. Wilson (dir.), *Myanmar: state, community and the environment* (p. 159-188). The Australian National University E Press.

- Marston, S. A., Jones III, J. P. et Woodward, K. (2005). Human geography without scale. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 30(4), 416-432.
- Marx, K. (1985a) [1867]. *Le capital : livre I - section I à IV*. Flammarion.
- Marx, K. (1985b) [1867]. *Le capital : livre I - section V à VIII*. Flammarion.
- Massey, D. (2005) *For space*. Sage.
- McFarlane, C. (2016). Repenser l'informalité: la politique, les crises et la ville. *Lien social et politiques*(76), 44-76.
- McGee, T. G. (1967) *The Southeast Asian city: a social geography of the primate cities of Southeast Asia*. Bell.
- McGee, T. G. (1991). The emergence of desakota regions in Asia: Expanding a hypothesis. Dans N. Ginsburg, B. Koppel & T. G. McGee (dir.), *The extended metropolis: Settlement transition in Asia* (p. 3-25). University of Hawai'i Press.
- Migdal, J. S. (1994). The state in society: an approach to struggles for domination. Dans J. S. Migdal (dir.), *State power and social forces: Domination and transformation in the Third World* (p. 7-34). Cambridge University Press
- Miliband, R. (1970). The capitalist state: reply to Nicos Poulantzas. *New Left Review*, 59(1), 53-60.
- Miliband, R. (2009). *The state in capitalist society*. Fernwood.
- Mouffe, C. (2010). Politique et agonisme. *Rue Descartes*(1), 18-24.
- Nicholls, E. (2018). Studying the state: a Global South perspective. *Third World Thematics: A TWQ Journal*, 3(4), 469-478.
- Noy, C. (2008). Sampling knowledge: The hermeneutics of snowball sampling in qualitative research. *International Journal of social research methodology*, 11(4), 327-344.
- Nwe, T. T. (1998). Yangon: The Emergence of a New Spatial Order in Myanmar's Capital City. *Sojourn: Journal of Social Issues in Southeast Asia*, 86-113.
- Osada, N. (2016). Housing the Rangoon poor: Indians, Burmese, and town planning in colonial Burma: Institute of Developing Economies, Japan External Trade Organization (JETRO).

- Patel, S. (2014). Is there a 'south' perspective to urban studies? Dans S. Parnell & S. Oldfield (dir.), *The Routledge Handbook on Cities of the Global South* (p. 59-69). Routledge.
- Pearn, B. R. (1939). *A History of Rangoon*. Gregg international publishers.
- Peck, J. et Tickell, A. (2002). Neoliberalizing space. *Antipode*, 34(3), 380-404.
- Porteous, D. et Smith, S. E. (2001) *Domicide: The global destruction of home*. McGill-Queen's Press.
- Poulantzas, N. (1969). The problem of the capitalist state. *New Left Review*, 58(1), 67-78.
- Raffestin, C. (2019) [1980]. *Pour une géographie du pouvoir*. ENS Éditions.
- Ratzel, F. (1988) [1897]. *Géographie politique*. (Traduit par P. Rusch). Éditions régionales européennes S.A.
- Rhoads, E. (2018). Forced Evictions as Urban Planning? Traces of Colonial Land Control Practices in Yangon, Myanmar. *State Crime Journal*, 7(2), 278-305.
- Rigg, J. (2007) *An everyday geography of the global south*. Routledge.
- Robinson, J. (2006) *Ordinary cities: Between modernity and development*. Routledge.
- Rogers, D. (2017) *Geopolitics of Real Estate: Reconfiguring Property, Capital, and Rights*. Rowman & Littlefield.
- Rolnik, R. (2019) *Urban Warfare: Housing under the empire of finance*. Verso.
- Roy, A. (2005). Urban informality: toward an epistemology of planning. *Journal of the american planning association*, 71(2), 147-158.
- Roy, A. (2011). Slumdog cities: Rethinking subaltern urbanism. *International Journal of Urban and Regional Research*, 35(2), 223-238.
- Roy, A. (2016). Who's afraid of postcolonial theory? *International Journal of Urban and Regional Research*, 40(1), 200-209.
- Roy, A. et Ong, A. (2011) *Worlding cities: Asian experiments and the art of being global*. John Wiley & Sons.

- Sabrié, M. (2014). Le développement urbain actuel de Yangon (Myanmar). *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 4, 446-460.
- Sassen, S. (1991) *The global city: New York, London, Tokyo*. Princeton University Press.
- Sassen, S. (2014) *Expulsions*. Harvard University Press.
- Scott, A. J. et Soja, E. W. (1998) *The city: Los Angeles and urban theory at the end of the twentieth century*. University of California Press.
- Scott, J. C. (1998) *Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed*. Yale University Press.
- Scott, J. C. (2008) *Weapons of the weak: Everyday forms of peasant resistance*. Yale University Press.
- Scott, J. C. (2009) *The art of not being governed: An anarchist History of upland*. Yale University Press.
- Searle, L. G. (2016) *Landscapes of accumulation: Real estate and the neoliberal imagination in contemporary India*. University of Chicago Press.
- Seekins, D. M. (2005). The State and the City: 1988 and the Transformation of Rangoon. *Pacific Affairs*, 78(2), 257-275.
- Seekins, D. M. (2011) *State and society in modern Rangoon*. Routledge.
- Shatkin, G. (2016). The real estate turn in policy and planning: Land monetization and the political economy of peri-urbanization in Asia. *Cities*, (53), 141-149.
- Shatkin, G. (2017) *Cities for profit: The real estate turn in Asia's urban politics*. Cornell University Press.
- Simon, D. (2008). Urban environments: issues on the peri-urban fringe. *Annual review of environment and resources*, 33, 167-185.
- SiuSue, M. (2016). Are the odds of justice "stacked" against them? Challenges and opportunities for securing land claims by smallholder farmers in Myanmar. *Critical Asian Studies*, 48(3), 443-460.

- Skidmore, M. (2004) *Karaoke fascism: Burma and the politics of fear*. University of Pennsylvania Press.
- Smith, N. (1992). Geography, difference and the politics of scale. Dans J. Doherty, E. Graham & M. Malek (dir.), *Postmodernism and the social sciences* (p. 57-79). Springer.
- Smith, N. (2015). The future is radically open. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 14(3), 954-964.
- Soja, E. W. (2013) *Seeking spatial justice*. University of Minnesota Press.
- Sorensen, A. (2016). Periurbanization as the institutionalization of place: The case of Japan. *Cities*, 53, 134-140.
- Steel, G., van Noorloos, F. et Klaufus, C. (2017). The urban land debate in the global South: New avenues for research. *Geoforum*, 83, 133-141.
- Stordahl, A. (2008). Le Myanmar et l'économie-monde. Dans G. Defert (dir.), *La Birmanie contemporaine* (p. 257-280). Les Indes savantes.
- Strangio, S. (2014) *Hun Sen's Cambodia*. Yale University Press.
- Strefford, P. (2016). Japan's Bounty in Myanmar. *Asian Survey*, 56(3), 488-511.
- Tainturier, F. (2008). La gestion des grandes villes : acteurs et stratégies. Dans G. Defert (dir.), *Birmanie contemporaine* (p. 343-359). Les Indes savantes.
- Taylor, P. J. et Derudder, B. (2004) *World city network: a global urban analysis*. Routledge.
- Tsing, A. L. (2005) *Friction: An ethnography of global connection*. Princeton University Press.
- Vandergeest, P. et Peluso, N. L. (1995). Territorialization and state power in Thailand. *Theory and Society*, 24(3), 385-426.
- Watson, S. (2014). Spaces of difference: Challenging urban divisions from the north to the south. Dans S. Parnell & S. Oldfield (dir.), *The Routledge Handbook on Cities of the Global South* (p. 385-396). Routledge.
- Watson, V. (2013). Planning and the 'stubborn realities' of global south-east cities: Some emerging ideas. *Planning Theory*, 12(1), 81-100.

Weber, M. (1971) *Économie et société*. Plon.

Weiss, L. (1997). Globalization and the Myth of the Powerless State. *New Left Review*, 3-27.

White, B., Borrás, S. M., Hall, R., Scoones, I. et Wolford, W. (2012). The new enclosures: Critical perspectives on corporate land deals. *The Journal of Peasant Studies*, 39(3-4), 619-647.

Yiftachel, O. (2009). Theoretical notes on 'gray cities': The coming of urban apartheid? *Planning Theory*, 8(1), 88-100.

Zaw, L., Shwe, T. et Hlaing, M. (2014). Studies of the Status of Central Business District Area (CBD) in Yangon, Myanmar. *International Journal of Emerging Technology and Advanced Engineering*, 4(5).

Zoomers, A. (2010). Globalisation and the foreignisation of space: Seven processes driving the current global land grab. *The Journal of Peasant Studies*, 37(2), 429-447.

Littérature grise

Banque Mondiale (2017). *Myanmar Economic Monitor – Capitalizing on Investment Opportunities*. Repéré à <http://pubdocs.worldbank.org/en/138051510537368636/MEM-FINAL-Oct-2017.pdf>

Banque Mondiale (2019). Foreign direct investment, net inflows (BoP, current US\$) – Myanmar. Repéré à https://data.worldbank.org/indicator/BX.KLT.DINV.CD.WD?end=2019&locations=MM&most_recent_year_desc=false&start=1971&view=chart

Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre (1988). *The Union of Myanmar Foreign Investment Law*. Yangon, Myanmar.

Myanmar Times. (2014, 19 janvier). SEZ project driving prices for land upward. Repéré à <https://www.mmtimes.com/business/property-news/9293-sez-project-driving-prices-for-land-upward.html>

JICA (2013). *A Strategic Urban Development Plan of Greater Yangon : Final Report 1*. Japanese International Cooperation Agency.

JICA (2014). *A Strategic Urban Development Plan of Greater Yangon : Final Report 2*. Japanese International Cooperation Agency.

Ministère de l'Immigration et de la Population (2015a). *The 2014 Myanmar Population and Housing – Yangon Region Souther District – Thanlyin Township Porfile – Census*. Nay Pyi Taw, Myanmar.

Ministère de l'Immigration et de la Population (2015b). *The 2014 Myanmar Population and Housing Census*. Nay Pyi Taw, Myanmar.

Myanmar Times. (2014, 19 janvier). SEZ project driving prices for land upward. Repéré à <https://www.mmtimes.com/business/property-news/9293-sez-project-driving-prices-for-land-upward.html>

Physicians for Human Rights (2014). *A foreseeable disaster in Burma: Forced displacement in the Thilawa special economic zone*.

République de l'Union du Myanmar (2012). *The Farmland Law*. Nay Pyi Taw, Myanmar.

Standley, T. et Etherton, D. (1991). *Human settlements sector review – Union of Myanmar*. The United Nations Centre for Human Settlements (Habitat-Nairobi).

The Japan Times. (2014, 2 juin). JICA said funding Myanmar evictions. Repéré à <https://www.japantimes.co.jp/news/2014/06/02/national/jica-said-funding-myanmar-evictions/#.XNpM16R9hPb>

Thilawa SEZ Management Committee. (2017). List of Approved Investors. Repéré à <http://www.myanmarthilawa.gov.mm/list-investors>

Thilawa SEZ Management Committee. (2020). The Thilawa Special Economic Zone. Repéré à <http://www.myanmarthilawa.gov.mm/>